

Météo
Ensoleillé, venteux par moments et froid max -11 / min -20 page D20

Cinéma
Eldorado: «moderne et abrasif» page C1

Spectacles
Martin Drainville, un vrai bon gars... page D1

875-BELL
La Presse

La question du jour page A2

Index

Annonces classées

- immobilier E1 à E8
- marchandises E8
- emplois E8, E12 et G8
- automobiles G9, G10
- propositions d'affaires F2

Arts et spectacles

- informations cahiers C et D
- ciné-horaires C4
- télé-horaires D2
- télévision D3

Avis C12, G10 et G12

Carrières-professions cahiers I, J

Décès G11

Economie F1 à F8

Encans C11 et C12

Êtes-vous observateur? E2

Feuilleton J6

Habitat cahier K

Horoscope J6

Jardinier K14

Le monde A24, A25 et A28

Loteries D20

Maisons d'enseig. A30 et A31

Mots croisés E6 et J6

• Mot mystère • E4

Restaurants D18

Vacances/voyage cahier H

Vins D19

Sports

- Chasse et pêche G6
- Robert Duguay G4

Explosion dans un supermarché

Une fuite de gaz est à l'origine de la déflagration qui a fait une trentaine de blessés



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale
Roger O'Neill, blessé à la tête: «Je me trouvais à deux pieds de la vitrine quand elle s'est écroulée».



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse
Nicole Briand, locataire d'un édifice voisin: «Quelle histoire!»



ANDRÉ NOËL

Une trentaine de clients et d'employés d'un supermarché Provigo de Dorval ont été blessés, hier après-midi, lorsqu'une fuite de gaz a provoqué une énorme déflagration à l'arrière du bâtiment.

L'explosion a soufflé les vitrines et fait voler des briques. Une quinzaine de personnes ont subi des lacerations, des brûlures ou un choc nerveux assez importants pour devoir être transportées d'urgence dans les hôpitaux de l'ouest de l'île de Montréal. L'état de trois blessés était considéré comme sérieux, hier soir.

Les autres victimes ont été soignées sur place, dans les ambulances qui sont arrivées toutes sirènes hurlantes en face du supermarché, dans le parking du centre commercial les Jardins Dorval, au sud de l'autoroute 20, tout près de l'aéroport international.

«Ça sentait le gaz, et tout d'un coup le magasin est parti en l'air», a raconté un homme, qui faisait ses emplettes au moment de la déflagration.

Roger O'Neill, de Dorval, sortait de sa voiture les bras chargés de bouteilles vides pour récupérer la consigne lorsqu'il a entendu un gros boom!

«J'étais à deux pieds de la vitrine, a-t-il raconté. Je l'ai vue s'écrouler. Je me suis retourné et penché pour me protéger, mais j'ai reçu des éclats de verre à la tête et à la main. J'ai marché jusqu'à l'auto. Ma femme a éponge mon sang avec des Kleenex.

«C'était la panique dans le magasin. Les ambulances sont arrivées. Les ambulanciers ont désinfecté et pansé mes plaies... et voilà, maintenant, je cherche ma femme.»

Trois cents personnes ont été évacuées dans un édifice voisin. Nicole Briand était tranquillement assise dans son salon quand tout a tremblé.

«Sur le coup, j'ai pensé que quelque chose avait sauté dans notre édifice, a-t-elle dit. Quinze minutes plus tard, les pompiers nous évacuaient.»

Les porte-parole de l'hôpital général du Lakeshore et du Centre hospitalier de Lachine ont indiqué que la plupart des personnes hospitalisées avaient été blessées par des éclats de verre lorsque des vitrines de la façade sont tombées.

«La plupart des patients admis ici ont été pansés et ont reçu rapidement leur congé», a dit Georgette Boudreau, porte-parole de l'hôpital de Lachine, une ville située à côté de Dorval.

«Nous gardons les personnes plus sérieusement blessées sous

VOIR EXPLOSION EN A 2

Les pompiers de plusieurs municipalités de l'ouest de l'île sont venus prêter main forte à leurs collègues de Dorval à la suite de la puissante explosion qui a soufflé ce supermarché Provigo, hier en début d'après-midi.

PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

LES MINES MEURTRIÈRES

Onze morts en 9 mois dans les mines du Québec: le bilan est lourd et inquiétant. Les compagnies négligent-elles la sécurité des travailleurs pour réduire les coûts ou les mineurs sont-ils plus insouciant devant le danger? La journaliste Martha Gagnon et le photographe Pierre Côté reviennent d'Abitibi. Leur reportage est publié aujourd'hui, demain et lundi.

Malchance ou négligence?

MARTHA GAGNON

1. ■ L'industrie minière du Québec est secouée.

Depuis le mois de juin 1994, neuf travailleurs sont morts dans des mines en Abitibi-Témiscamingue.

Deux autres ont été victimes d'un accident dans une cour de transbordement à Sept-Îles, ce qui fait un total de onze morts en l'espace de neuf mois.

Comment expliquer cette série noire? Patrons et travailleurs se perdent en conjectures. Certains parlent de fatalité et de coïncidence, tandis que d'autres affirment qu'il y a un relâchement dans les mesures de sécurité. La réponse se trouve, sans doute, quelque part entre les deux.

L'industrie avait pourtant enregistré un record de près de deux ans sans accident mortel entre les mois d'octobre 90 et de septembre 92. Et voilà que ce nouveau bilan ravive toute la question de la sécurité et de la formation qui a, pourtant, fait l'objet de deux commissions d'enquête, l'une il y a dix ans et l'autre il y a quatre ans.

Parmi les victimes, il y a des mineurs mais aussi un contremaître, un électricien, un mécanicien-soudeur et même une femme superviseuse. Il s'agit de Mme Gaby Gagnon, 26 ans, qui était la fille d'un vice-président exécutif de la compagnie IOC (Iron Ore Canada) de Sept-Îles.

VOIR MINES EN A 2

■ Le «cerueil» de Marco Germain. Page B1

Prisons: le pari de Ménard

YVES BOISVERT

Les prisons débordent et Serge Ménard pense en fermer. Comment? Par une approche plus «européenne».

Quand le ministre québécois de la Sécurité publique dit que le Canada emprisonne plus de personnes que tout autre pays occidental sauf les États-Unis, il faut lui donner raison.

Quand il promet de trouver des «solutions de rechange» rapidement, il faut lui souhaiter bonne chance.

Une chose est certaine, cependant: Serge Ménard est un des seuls politiciens en Amérique du Nord à examiner avec enthousiasme et publiquement l'idée de «fermer des prisons».

Plus de prisons, cela ne veut pas nécessairement dire plus de sécurité, dit cet ancien avocat de la défense, conscient de heurter certains préjugés.

Est-il possible de «sortir» de prison par exemple les personnes qui purgent de courtes peines et qui sont loin d'être tous dangereux? N'en sort-on pas un grand nombre par des libérations conditionnelles au sixième de la peine.

VOIR PRISONS EN A 2

■ 3832 détenus pour 3597 places dans nos prisons. Page A 16

79¢ + taxes (jusqu'au 30 avril) **750 ml**

MONTELLIER eau minérale naturelle / **MONTELLIER** eau minérale naturelle gazeifiée

Eau minérale naturelle gazeifiée Provi-Soir
Des MINI-PRIX là où ça compte!

Demain dans La Presse



Santé

Des jeunes qui se prennent en mains pour aider les autres

La toxicomanie, l'alcoolisme, le suicide chez les jeunes sont autant de manifestations d'un mal de vivre qui ne fait que s'accroître avec l'isolement. A la polyvalente Pierre-Dupuy, des jeunes de 15 à 18 ans ont décidé qu'ils ne seraient plus indifférents à la souffrance des gars et des filles de leur âge qui vivent dans leur entourage. Ils se sont regroupés et se sont organisés pour les aider à trouver des solutions à leurs problèmes. Demain, dans les pages du cahier Santé, nous parlons de ces jeunes et nous partageons leur expérience.

Précision

C'est sans doute par emportement printanier que nous avons écrit hier que la glissoire du Parc des Îles était en voie d'être démontée. C'est plutôt l'escalade de glace, que le temps doux pouvait rendre dangereuse, qui a été détruite. Les glissoires quant à elles sont ouvertes tout le week-end et le seront la semaine prochaine, si le temps le permet.

Ceux qui voudront connaître les plaisirs de la glisse vertigineuse pourront s'y rendre dans l'île Notre-Dame et non dans l'île Sainte-Hélène, comme nous l'avons écrit.

Nos excuses.

Suite de la Une

EXPLOSION

Explosion dans un supermarché

observation», a-t-elle ajouté, tout en refusant de divulguer leur nombre.

La fuite de gaz a été signalée vers 13 h 30 et la déflagration est survenue une heure et demie plus tard, a indiqué le lieutenant Marc-Pierre Plouffe, de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les circonstances exactes de l'accident restent confuses. Un porte-parole de la compagnie Gaz Métropolitain, René Bolté, a tracé la chronologie suivante des événements:

11 h 20: Des équipes d'ouvriers commencent à réparer une conduite d'eau sur une rue adjacente au supermarché.

12 h 30: Gaz Métropolitain reçoit un premier appel: les ouvriers veulent savoir où est située la conduite de gaz.

Entre 13 h 30 et 13 h 45: La conduite de gaz est crevée au cours des travaux d'excavation. Selon les premières explications données par M. Bolté, «la meilleure façon de creuser, quand il y a une conduite de gaz, c'est d'utiliser une pelle; mais pour aller un peu plus vite, les gens décident souvent de donner un coup ou deux de plus avec une excavatrice et c'est là que les accidents se produisent.»

Pendant plus d'une heure, le gaz se répand. L'odeur est forte, selon plusieurs témoins. Les pompiers sont les premiers à arriver. Ils sont suivis des équipes de Gaz Métropolitain, qui inspectent l'édifice à logements. Selon des informations non confirmées, des ambulances font aussi une tournée.

15 h: Le gaz rejoint l'arrière du supermarché, où se trouvent plusieurs machines, et l'explosion se produit. Les clients et les employés sortent à la hâte. Plusieurs ont la peau entaillée.

Une heure plus tard, les flammes jaillissent toujours à l'arrière du grand bâtiment. La forte odeur de gaz dans le supermarché ralentissait le travail des pompiers.

Michel Lapierre, porte-parole du Service d'incendie de Dorval, ne pouvait pas évaluer l'ampleur des dommages. «Nous devons faire une enquête», a-t-il dit.

Après avoir eu chaud, Mme Briand avait froid en attendant de pouvoir entrer chez elle: la température avait brutalement chuté pendant l'après-midi. Elle devait frapper ses mains l'une contre l'autre pour chasser l'onglée. «Quelle histoire!», disait-elle, soulagée de s'en être tirée... sans plus d'inconvénients. □

MINES

Malchance ou négligence?

Le 3 juin, elle et un autre employé, M. Gaëtan Gagnon, 48 ans, ont été ensevelis sous des tonnes de roche alors qu'ils tentaient de débloquer une chute à minerai dans la cour de transbordement du chemin de fer QNS&L (Quebec North Shore & Labrador), filiale de la compagnie minière IOC. Le choc a été d'autant plus grand qu'il n'y avait pas eu d'accident mortel à IOC depuis plus de dix ans.

Ce fut le début de la série noire qui s'est poursuivie jusqu'à tout récemment. Le dernier accident étant survenu le 10 février à la mine Doyon, près de Rouyn-Noranda.

Selon M. Dan Tolgyesi, directeur général de l'Association minière du Québec, qui représente la majorité des entreprises, il est difficile d'établir un lien entre ces nombreux décès. «On est abasourdi, dit-il. Autant de victimes en aussi peu de temps, on n'a jamais vu ça.»

Cela est d'autant plus étonnant que, selon lui, le bilan des accidents pour les sept premiers mois de l'année 1994 avait été le meilleur enregistré par le comité de prévention depuis 14 ans.

Le syndicat des Métallos accuse les compagnies d'être plus préoccupées par la production que par la sécurité. Selon M. Jean Royer, coordonnateur pour la région du Nord-Ouest, «les résultats désastreux des derniers mois en sont l'illustration.»

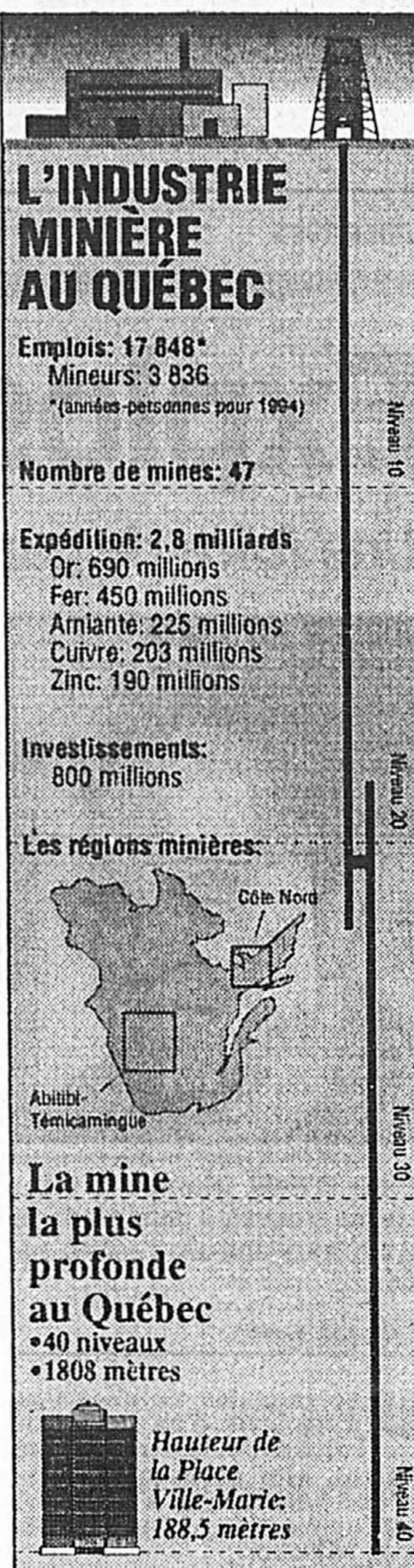
M. Tolgyesi réfute ces affirmations. «On ne peut conclure à un laisser-aller dans les comportements et les moyens d'action déployés au sein de l'industrie minière. Jamais, on n'a autant investi dans la sécurité.»

À l'exception de IOC, les accidents ont eu lieu dans huit mines d'Abitibi-Témiscamingue, principalement des mines d'or: Sigma, Vezza, Francoeur, Donald, Doyon, Casa Berardi, Louvicourt et Chimo. Dans un cas, on n'écarterait pas la possibilité qu'il s'agisse d'un suicide plutôt que d'un accident. L'enquête n'est pas terminée.

Les âges des victimes varient autant que l'ancienneté mais, dans tous les cas, les travailleurs possédaient de l'expérience. Certains étaient même considérés comme des employés modèles.

Même les conditions de travail diffèrent d'une mine à l'autre. Certaines sont syndiquées, d'autres pas. A plusieurs endroits, les opérations sont mécanisées, alors qu'à d'autres, on utilise des méthodes traditionnelles.

De plus, deux de ces accidents se sont produits à la surface et non sous terre. La lecture des rapports d'enquête de Travail Canada et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ne permet pas non plus d'identifier une cause commune et encore



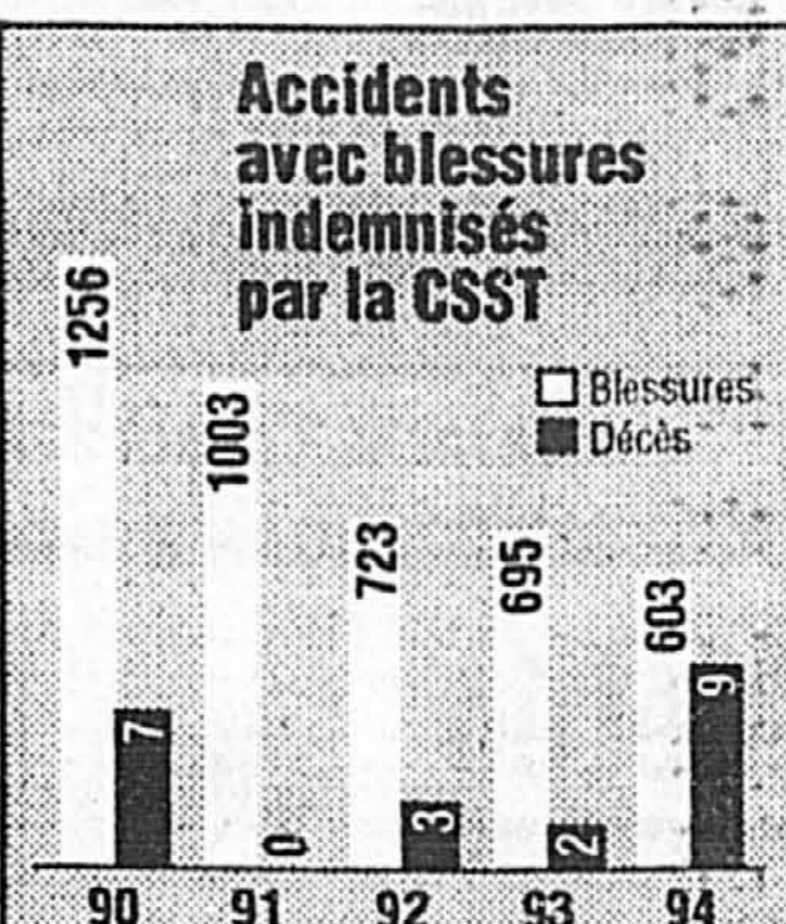
Infographie La Presse, André Rivest

moins de pointer du doigt un coupable.

Il y a, entre autres, les méthodes de travail non sécuritaires, le manque de formation, l'absence de supervision, le non-respect des normes d'ingénierie, la course au bonus, l'organisation du travail, les caprices du terrain et les gestes d'imprudence.

Tantôt c'est le travailleur qui a commis une erreur, tantôt c'est le contremaître qui a mal joué son rôle. Dans certains cas, l'accident était imprévisible, alors que dans d'autres il y avait des signes précurseurs.

Le coroner, M. Marc-André Boulianne, tiendra une enquête au printemps concernant au moins quatre de ces accidents. En attendant, patrons et syndicats font leur examen de conscience. D'un côté comme de l'autre, il y a des responsabilités.



Historiquement, on observe que 20 pour cent des accidents sont causés par les conditions du milieu, tandis que 80 pour cent résultent des méthodes de travail et des actions commises. «Dans bien des cas, explique M. Pierre Lapointe, directeur de l'Association paritaire, la méthode de travail est connue mais elle n'est pas appliquée correctement.»

Des faits troublants

Certains rapports d'enquête, comme celui sur l'accident mortel à la mine de cuivre Aur Louvicourt, près de Val-d'Or, suscitent des interrogations importantes sur l'évaluation des risques et le travail d'ingénierie.

L'inspecteur de la CSST affirme que l'on n'a pas suffisamment tenu compte de la présence d'une nappe d'eau lors des travaux de développement de la mine.

Avec comme résultat qu'une avalanche d'eau et de roche a fait un mort, le 30 juillet. Sept autres travailleurs ont failli connaître le même sort. «C'est le hasard de leurs allées et venues qui les a épargnés», explique l'inspecteur.

Selon son rapport, les travaux d'ingénierie n'ont pas été faits en tenant compte de toutes les obligations professionnelles. «L'employeur a fondé ses décisions sur une analyse superficielle des questions ayant trait à l'ingénierie. N'ayant pas pris la peine de produire un plan et devis conforme au Code de déontologie, l'ingénierie n'a pas été en mesure d'informer adéquatement la supervision pour que les travaux soient exécutés en tenant compte de la sécurité des travailleurs.»

Quelques mois avant l'accident, le nouveau Règlement sur la santé et la sécurité du travail entraînait en vigueur. Parmi les articles, on retrouvait la disposition suivante: «Une excavation souterraine sous l'influence d'une nappe d'eau ne peut être entreprise sans l'obtention de plans et devis d'un ingénieur accompagnés d'études.»

D'après l'inspecteur, on était au courant depuis un certain temps de la présence de cette nappe d'eau. Un rapport d'une firme consultante, produit en 1992, mentionnait qu'une «certaine prudence devait s'imposer lors du développement du gisement.» □

Question du jour

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:

Bénéficiez-vous de la reprise économique?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-Bell

Les 4000 cols bleus de Montréal ont-ils raison de se dresser contre l'administration Bourque? À cette question posée hier 89 p. cent des intervenants ont répondu non.

La quotidienne à trois chiffres **237**
à quatre chiffres **2613**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

ANNONCES CLASSÉES 285-7111
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892
Grandes annonces 285-6900
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES 285-7111
Décès, remerciements 285-6816

GRANDES ANNONCES 285-7202
Detailants National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 * Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

08-6 SAMEDI 25 FÉVRIER 1995

YAMAZAKI

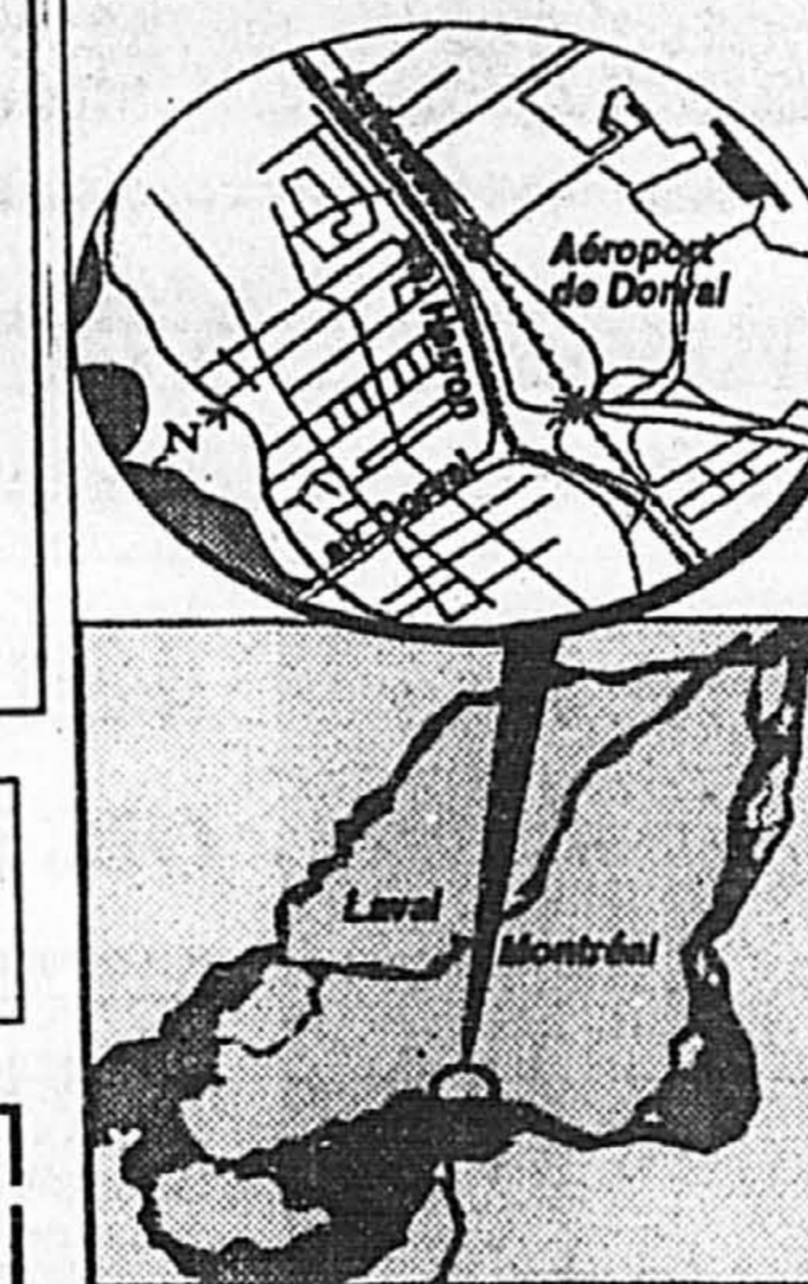
Valeur exceptionnelle et service impeccable, voilà ce qui a fait la réputation de Linen Chest.

Épargnez jusqu'à 82 % sur les couverts Yamazaki. Offre valable jusqu'à l'épuisement des stocks.

les promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

Explosion à Dorval

Une explosion a fait au moins vingt blessés vendredi, dans une épicerie de Dorval, sur le chemin Héron, près de l'aéroport Dorval.



Source: PC F. Sallin - (PC)

Rappel chez Ford

Associated Press DETROIT

Ford a annoncé hier le rappel de 273 000 modèles 1990 des Ford Taurus et Probe, de même que Mercury Sable, pour y remplacer le catalyseur.

Au Canada, 19 800 de ces véhicules sont rappelés, a indiqué Ford dans un communiqué.

Ford explique que le rappel de ces modèles, dotés d'un moteur de trois litres, fait suite à des tests effectués par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), qui révélaient que les pots catalytiques laissaient échapper plus de polluants que la norme fixée.

PRISONS

Prisons: le pari de Menard

bien souvent, et les «absences temporaires»?

Pierre Landreville, criminologue de l'Université de Montréal, croit qu'on peut réduire encore le taux de détention. Il pense que les «travaux communautaires», la probation (encadrement) et d'autres solutions sont loin d'être épuisées.

Actuellement, entre 2000 et 2500 personnes condamnées pour des infractions criminelles font des «travaux communautaires» au Québec. Environ 20 000 autres effectuent des «travaux compensatoires» quand ils ne sont pas capables de payer leurs amendes (surtout pour les infractions au Code de la sécurité routière).

Tous ces gens sont dirigés vers des organismes à but non lucratif. Ils font du transport pour des malades, peignent, nettoient des parcs, etc. Leur travail est évalué à 10 \$ l'heure, jusqu'à concurrence de l'argent qu'ils doivent, s'il s'agit d'une amende impayée.

Ce système parallèle n'est pas «gratuit» et est, apparemment, saturé. Avant de diriger plus de gens dans cette direction, il faudra réorganiser bien des choses, reconnaît le ministre. Il ne faut pas que ces mesures servent simplement à se «débarrasser» de prisonniers. Encore faut-il qu'elles aient un effet «pédagogique», dit M. Ménard.

Criminalité en baisse
Un argument du ministre pour examiner l'idée de la diminution

du nombre de places en prison est que la criminalité semble diminuer. Le nombre de crimes rapportés par la police de la CUM est en baisse, et le nombre de dossiers criminels au palais de justice de Montréal diminue sans arrêt depuis quatre ans. On en a ouvert 28 478 en 1991 (un record), contre 22 218 en 1994. On peut imputer une diminution de 2000 dossiers à l'ouverture du palais de justice de Laval, en 1992. Mais pour le reste, on constate une baisse sensible de la criminalité.

Pendant les années 1980, le nombre de dossiers n'a cessé d'augmenter, et d'une façon vertigineuse. Mais une partie significative de cette hausse était due à des directives politiques. La campagne contre l'ivresse au volant, la criminalisation systématique des cas de violence conjugale, la «tolérance zéro» en matière de stupéfiants (un nombre impressionnant de dossiers ouverts pour possession de quantités infimes de haschisch ou de marijuana).

Le «modèle» américain
Le ministre Ménard repousse le «modèle américain», que d'autres, en particulier le Parti réformiste et plusieurs groupes dans l'Ouest canadien, semblent promouvoir.

Bien sûr, la violence aux États-Unis n'est pas comparable à celle que l'on vit au Canada. Dans la seule ville de Detroit, qui compte environ 2 millions d'habitants, il y a plus de meurtres en une année que dans le Canada tout entier.

Mais indépendamment du taux de criminalité, la plupart des États américains ont opté radicalement pour la «solution» carcé-

rale. La prison n'est plus seulement un lieu de punition et de dissuasion, mais de plus en plus un moyen de «neutraliser» les criminels, observe M. Landreville.

Les lois qui prévoient des peines d'emprisonnement minimales sont de plus en plus en vogue — en particulier en matière de drogue — et ajoutent une pression sur le système carcéral.

Dans l'État du Michigan, on envoie derrière les barreaux à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle, toute personne condamnée pour trafic d'une «substance de plus de 650 grammes (une livre et demie) contenant de la cocaïne».

Dans un mémoire qu'il a déposé à la Cour suprême en 1992, l'avocat Christian Desrosiers note que l'emploi en plus forte progression aux États-Unis est celui de gardien de prison. Il signale aussi qu'en Californie, où les citoyens ont limité par référendum le pouvoir de taxation de l'État, on se demande combien d'écoles il faudra fermer pour continuer à financer les pénitenciers...

Résultat: les États-Unis sont le pays occidental où le taux de détention est le plus élevé (550 par 100 000 habitants), près de cinq fois plus que le Canada... qui vient au deuxième rang.

M. Ménard réussira-t-il là où ses prédécesseurs ont échoué? Il nous dit qu'il n'a pas l'intention de changer d'idée, et qu'il doit, de toutes manières, trouver 48,7 millions \$.

Les détenus ne le savent pas, mais cet argent se trouve peut-être en prison... □

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Achat spécial • Épargnez jusqu'à 82 %

Motif	Description	Prix sugg.	Notre prix	Économie
Seawinds Gold	ens. de 49 pces	1 224 \$	219,95 \$	82 %
Seawinds	ens. de 42 pces	680 \$	119,95 \$	82 %
Monique Gold	ens. de 40 pces	480 \$	79,60 \$	83 %
Lilia Gold	ens. de 46 pces	1 200 \$	239,95 \$	80 %
Florian Gold	ens. de 40 pces	640 \$	159,60 \$	80 %
Hilary	ens. de 49 pces	1 224 \$	219,95 \$	82 %
Ramona Black	ens. de 49 pces	1 335 \$	239,95 \$	82 %
Direction Black	ens. de 40 pces	800 \$	159,60 \$	80 %
Chevron Black	ens. de 20 pces	120 \$	19,95 \$	83 %

341-7810 **ROCKLAND**



Si on double les escouades spécialisées et les équipements, qui va payer ?

Le directeur Barbeau s'oppose aux projets du chef de la police de la CUM

ANDRÉ PÉPIN

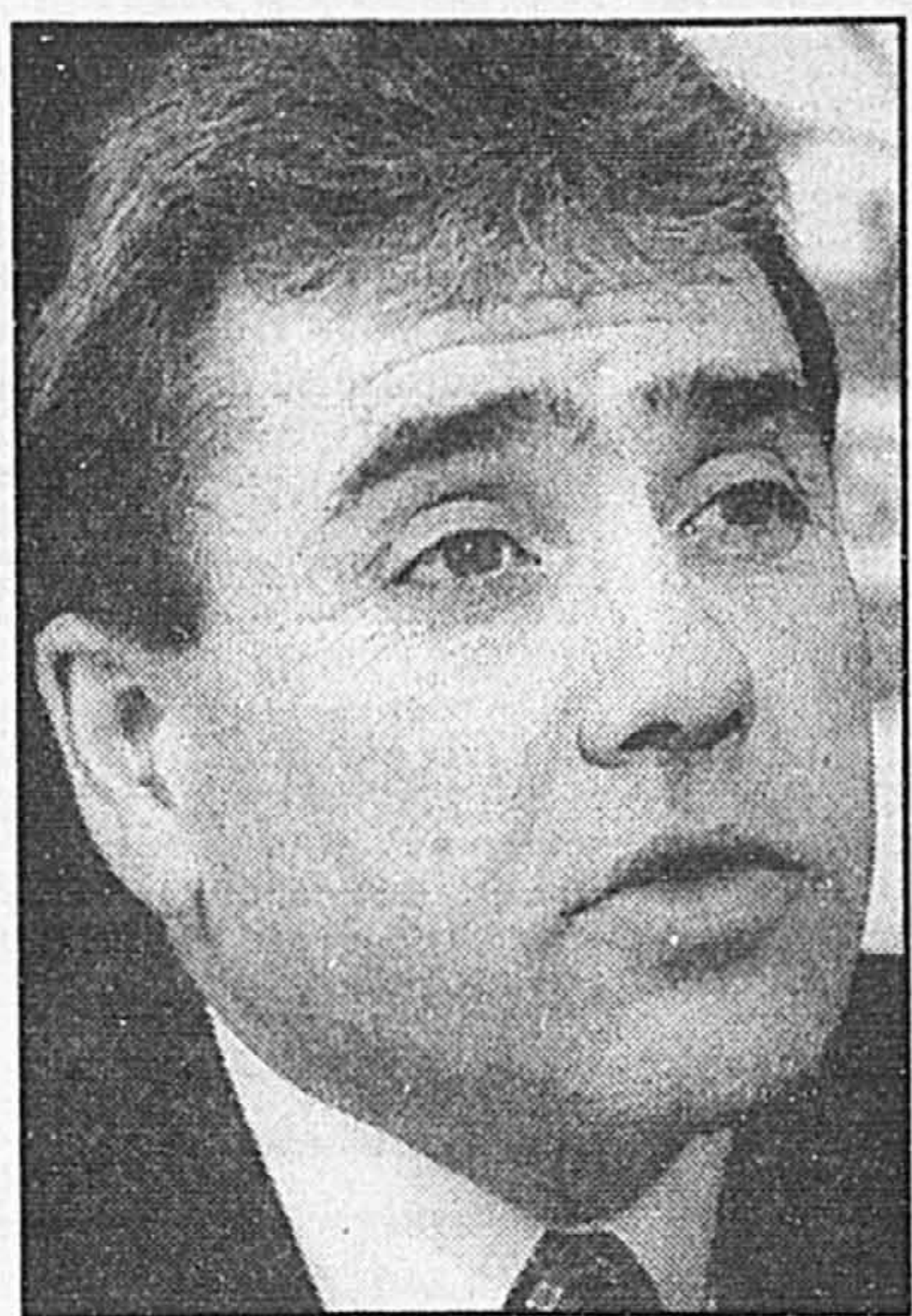
Le directeur de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, comprend mal que des corps de police municipaux, comme celui de la CUM, veuillent se doter d'escouades spécialisées, à grand frais, alors qu'ils peuvent recourir, gratuitement, à celles déjà constituées par la SQ.

« Les hélicoptères, les escouades antimotards, les désarmateurs de bombes, les plongeurs, l'escouade nautique, les escouades canines, toutes ces escouades qui existent à la SQ sont au service de la région de Montréal », explique le directeur, dans une longue entrevue accordée à *La Presse*, hier, à son bureau du quartier général. M. Barbeau réagissait à plusieurs informations diffusées récemment voulant que le Service de police de la CUM se développe considérablement, au cours des prochaines années, pour devenir entièrement autonome et pour desservir, en certains domaines, les villes de la ceinture montréalaise.

« Les services de police, pour l'ensemble du Québec, coûtent déjà quelque 1,3 milliard. Si l'on double les escouades spécialisées et les équipements, qui va payer ? Toujours les mêmes Québécois. Je suis très inquiet. Si les Montréalais ont les moyens de payer, je suis d'accord, mais je ne suis pas convaincu », dit M. Barbeau.

Il insiste également sur la longue expérience de la SQ dans le domaine des patrouilles d'autoroutes. On sait que la CUM étudie la possibilité d'offrir ce service au gouvernement du Québec.

Le directeur du SPCUM, M. Jacques Duchesneau, a maintes fois indiqué



Le directeur de la Sûreté du Québec, M. Serge Barbeau

qu'il veut faire de son service « l'un des meilleurs au monde ». Il projette de se doter de nouveaux équipements pour constituer un corps qui ferait l'envie des grandes villes américaines.

Le directeur de la SQ croit plutôt qu'il faut tout mettre en commun pour diminuer les coûts. « C'est non seulement un plaisir pour nous de collaborer, c'est un devoir au sens de la loi.

Les Montréalais et tous les citoyens de la région paient pour les services de la SQ », plaide-t-il, soulignant que son corps de police est, entre autres, doté d'un service de renseignement très moderne.

« Nous assurons la sécurité de l'État, alors nous avons des hommes un peu partout dans le monde, près des délégations québécoises. Pourquoi constituer des escouades nouvelles pour lutter contre les motards lorsque tous les Québécois paient déjà pour cela ».

Le directeur Barbeau donne l'exemple de la sécurité nautique. « On parle beaucoup de surveiller les cours d'eau de la région. Des tragédies sont survenues. Montréal peut, en toutes circonstances, faire appel à nos bateaux et à nos plongeurs ».

Le service des hélicoptères est aussi disponible. « Montréal peut songer à un hélicoptère, mais pourquoi ne pas utiliser le nôtre, comme nous cela se fait durant la période des feux d'artifice, par exemple. D'autant plus que c'est tout à fait gratuit ».

Le directeur de la SQ souligne par ailleurs que son budget — 420 millions pour 5 500 employés — n'a pas augmenté depuis les quinze dernières années. Même chose pour les effectifs. « Nous avons pourtant une tâche accrue, avec, notamment les casinos à surveiller. Le nombre de permis de conduire a presque doublé au Québec. Pourtant, avec une gestion rigoureuse, nous offrons la même qualité de service. Pourquoi ajouter d'autres services à d'autres palliers ? » insiste-t-il.

Le syndicat des policiers de la SQ, son président Jean-Claude Turcotte en

tête, interpellé de son côté le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard.

« Lorsque M. Ménard est arrivé à la tête du ministère, il a clamé que les choses allaient bouger, qu'il allait nous présenter un plan de réorganisation policière. Le temps est venu de préciser la pensée gouvernementale », a expliqué M. Turcotte, en entrevue à *La Presse*, hier soir.

« La Fédération des policiers municipaux accuse la SQ de faire du maraudage dans les municipalités. C'est un non-sens puisque la SQ peut desservir l'ensemble du territoire. C'est une attitude de méfiance inutile puisque les corps de police municipaux se développent », explique M. Turcotte, montrant la vieille rivalité qui, forcément, existe entre « les bleus municipaux et les verts provinciaux ».

M. Turcotte croit que la SQ peut très bien, au sens de la loi, négocier avec des municipalités de véritables contrats de service. Les MRC, par exemple, pourraient négocier avec Québec des contrats précis pour éviter de multiplier les petits corps de police. « Lorsqu'une municipalité se dote d'un service de police, ce sont des coûts énormes qui croissent constamment. La SQ pourrait les desservir et je suis convaincu que la Fédération des policiers municipaux n'en souffrirait pas ».

« Il importe cependant que Québec cesse de tergiverser, de laisser toutes les portes ouvertes, et annonce officiellement ses intentions. Il faut se parler », conclut le président de l'Association des policiers provinciaux, Jocelyn Turcotte.

BOURQUE À LA TABLE DES COLS BLEUS

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a annoncé hier qu'il participerait personnellement à compter de dimanche soir aux négociations avec le syndicat des cols bleus. On sait que ces derniers, dont la convention collective est échue depuis décembre 92, ont annoncé leur intention de faire une « grève civilisée » à compter de mercredi prochain, qui consisterait notamment à refuser de faire des heures supplémentaires. Le maire Bourque, qui s'est dit « pris de court » par cette décision, a décidé de s'impliquer personnellement pour éviter la grève. Après avoir affirmé être en mesure de régler le dossier avant Noël (94), M. Bourque avait confié le dossier à la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan.

DÉFICIENTS ABUSÉS

Un sexagénaire reviendra au palais de justice de Laval, le 17 mars, pour répondre à cinq accusations à connotation sexuelle sur cinq hommes souffrant de déficience mentale. C'est à la suite d'une longue enquête du sergent-détective Serge Boulianne, de la Sûreté municipale de Laval, que René Mainville, 62 ans, a été arrêté à son domicile de Montréal. Les délits reprochés ont été commis de 1988 à 1993, alors que le suspect habitait boulevard Sainte-Rose, à Laval. Selon les renseignements obtenus, Mainville se rendait souvent dans un salon de quilles fréquentés par ces handicapés. Il aurait gagné leur confiance, si bien qu'ils ont accepté d'aller à son appartement. Une fois sur place, il aurait convaincu ses invités de baisser leur pantalon pour qu'il photographie avec un *polaroid* leurs organes génitaux. Par la suite, il y aurait eu masturbation. C'est un proche de l'une des victimes qui aurait alerté la police. Mainville ne possède pas d'antécédent judiciaire.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Un homme de 52 ans, Léo Rivard, a été grièvement blessé hier matin, à la tête et au thorax, lorsque son chariot motorisé s'est renversé. L'accident s'est produit à 7 h 40, au coin du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Sainte-Hélène, à Longueuil. Des travaux de construction d'un égout pluvial reliant Longueuil à Saint-Hubert se déroulent présentement à cet endroit. Au volant de son petit véhicule chargé d'un appareil de ventilation, la victime de cet accident de travail, un employé de la compagnie Dynamitek, se dirigeait vers l'entrée d'un tunnel creusé à 10 mètres sous la terre. A environ trois mètres de l'embouchure du tunnel, le chariot s'est renversé et l'homme, coincé à l'intérieur du véhicule, a été écrasé. Une pelle mécanique a été utilisée pour déplacer légèrement le chariot et dégager la victime, pendant que des pompes empêchaient l'eau de monter. Transporté à l'hôpital Charles-LeMoine dans un état critique, le quinquagénaire a passé plusieurs heures hier sur la table d'opération. Il est hors de danger, mais repose toujours aux soins intensifs.

ÉTUDIANTS INCARCÉRÉS

Deux des 19 étudiants appréhendés à la suite du démantèlement d'un réseau de trafiquants de stupéfiants, mercredi, au cégep de Rimouski, devront attendre la suite des procédures derrière les barreaux. Le juge Jean-Paul Decoste a rejeté les demandes de remise en liberté de Sébastien Petitgrew, 23 ans, et de Samuel Lebrun, 20 ans, mais a accepté celle de Simon Courcy, 19 ans. Ces trois jeunes hommes ainsi que neuf de leurs présumés complices comparaitront à nouveau pour leur enquête préliminaire pro forma le 16 mars. Ces 12 étudiants ont été accusés de complot, de trafic et de possession dans le but de faire le trafic de stupéfiants. Sept autres suspects devront comparaître par voie de sommation.

VINS QUÉBÉCOIS À BORDEAUX

Dix-sept viticulteurs du Québec, exploitant le plus jeune vignoble du monde, ont organisé hier une dégustation de leur production à Bordeaux, en plein cœur du plus ancien vignoble européen, au sud-ouest de la France. Cette dégustation était une première en France des cousins viticulteurs québécois qui répondaient à l'invitation des vignobles des Graves, l'une des principales régions productrices du bordelais. Cette dégustation s'inscrivait dans une semaine du Québec à Bordeaux, marquée par des dégustations de produits de la Belle Province.

Martin Labelle condamné à perpétuité pour le meurtre de ses parents et de son frère

LUCIE CÔTÉ

Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de son père, de sa mère et de son frère, commis le 10 mai 1992, le jeune Martin Labelle devra avoir purgé dix ans de sa peine avant de pouvoir prétendre à la libération conditionnelle.



Martin Labelle

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Diamant, a proposé huit ans fermes d'emprisonnement (à compter de l'arrestation, il y a trois ans), tandis que l'avocat de Martin Labelle plaideait plutôt de six ans, plaidant les circonstances atténuantes que représentent les troubles mentaux dont souffre l'adolescent.

Mais le juge Zigman a jugé que ces peines n'étaient pas suffisantes. « Je trouve que les suggestions des deux parties ne remplissent pas toutes les exigences de la loi. À moins qu'elle ne soit manifestement déraisonnable, la suggestion du jury doit être respectée, parce qu'il avait en main tous les éléments pertinents pour prendre sa décision. Je trouve totalement justifiée la recommandation du jury. Une période de dix ans d'incarcération avant l'admissibilité à la libération conditionnelle est une sentence que j'estime indiquée dans les circonstances », a-t-il affirmé.

Hier, la tante maternelle de Martin Labelle, Danièle Lecours, est venue témoigner. Elle a raconté qu'au cours de la première année qui a suivi les meurtres, elle n'avait pu aller visiter son neveu à Pinel.

« J'étais totalement incapable de le voir. J'étais en deuil de trois membres de ma famille, traumatisée par la façon violente dont ils étaient morts. Ça soulevait énormément d'émotions et de questions et je devais démêler le tout », a-t-elle expliqué. Mais depuis un an et demi environ, Danièle Lecours, qui avait les larmes aux yeux une fois la sentence rendue, voit son neveu toutes les deux semaines.

Tant que Martin Labelle aura besoin de soins psychiatriques, il séjournera à l'Institut Pinel et profitera de son programme de réhabilitation. Mais s'il devait quitter l'hôpital avant la fin de sa peine, il serait transféré dans un pénitencier fédéral, une éventualité que souhaitait éviter son avocat.

Me Gervais, atterré par la sentence, aurait préféré que Martin Labelle ne quitte Pinel qu'une fois libéré. Les spécialistes de Pinel considèrent que les traitements de Martin Labelle, dont le « processus de réhabilitation » est lent, pourraient prendre fin en mai 1998.

Tandis que le procureur de la Couronne se disait satisfait de la décision du juge Zigman, l'avocat de Martin Labelle considérait la possibilité de s'adresser à la Cour d'appel. « Ce n'est pas illégal, mais il est assez exceptionnel que ça arrive », disait-il au sujet de la décision du juge Zigman de ne pas suivre les suggestions des avocats.



Morris Staszower, un des deux présumés escrocs : une fraude de 50 millions de dollars.

Maîtres-arnaqueurs coincés par les « Phonebusters » de la police

Les télé-fraudeurs de Saint-Laurent auraient empoché jusqu'à 5 millions par année depuis 10 ans

ANDRÉ NOËL

Coup de filet à Saint-Laurent, hier : la police a arrêté une bande d'arnaqueurs qui a extorqué des millions de dollars à des milliers de pigeons par de simples coups de téléphone.

Les maîtres-fraudeurs avaient trouvé la poule aux œufs d'or : ils apprenaient à leurs victimes ébahies qu'elles venaient de gagner une auto, un bateau ou une autre marchandise de valeur.

Mais, ajoutaient-ils, les heureux gagnants devaient payer les taxes ou acheter de petits produits pour quelques centaines de dollars si elles voulaient recevoir leur prix. Les heureux gagnants envoyaient un chèque à leurs bienfaiteurs. Et attendaient leur prix. Et attendaient, et attendaient. Certains se sont lassés d'attendre et ont alerté la police.

Comme, dans la moitié des cas, les victimes se trouvaient en Ontario, c'est la police de cette province qui a mené l'enquête. Avec d'autres corps policiers, l'Ontario Provincial Police (OPP) a mis sur pied le « Project Phonebusters », sur le modèle linguistique de l'escouade bien connue des « Ghostbusters ».

Les limiers ontariens se sont infiltrés dans la belle province québécoise la semaine dernière et, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de la CUM, ils ont frappé le grand coup hier.

Les policiers ont perquisitionné le siège social des télé-fraudeurs en matinée. Ils ont arrêté les chefs présumés : Leslie Pinsky, 41 ans, et Morris Staszower, 38 ans, tous les deux de Montréal, et les ont escortés vers Toronto, où ils devront comparaître sous des accusations de fraude et de complot. Aucun des deux n'a d'antécédents judiciaires.

Les « Phonebusters » ont aussi arrêté les 11 téléphonistes à l'emploi de la compagnie, qui portaient un des 30 noms inventés et déposés par leurs patrons depuis une dizaine d'an-

nées. Ces employés seront accusés par sommation. Certains d'entre eux ont déjà commis des fraudes.

La police croit que la bande réalisait des profits d'au moins cinq millions de dollars par année. En 10 ans, ça fait bien des « bidous ». Au moins 5 000 victimes sont connues. Elles habitaient d'autres provinces que le Québec.

« Ces entreprises là fonctionnent parce qu'elles sont menées par de vrais fraudeurs, des gens qui pourraient vendre des réfrigérateurs à des Esquimaux », a dit le lieutenant-détective Emile Bisaillon, de la police de la CUM.

Les victimes se faisaient extorquer entre 400 \$ et 2 000 \$... et parfois beaucoup plus. Un couple ontarien s'est fait avoir plusieurs fois de suite, par la même bande qui changeait de nom. « Ils paraissaient tellement honnêtes », a dit madame.

Un autre Ontarien s'est fait promettre un bateau d'une longueur de 16 pieds et d'une valeur de 7 000 \$. Mais il devait d'abord poser un chèque de 700 \$ pour acheter des stylo-bille... et un bateau de plastique.

Il est même arrivé que les arnaqueurs rappellent leurs pigeons en se faisant passer pour des détectives privés. Ils leurs offraient, moyennant 500 \$ ou 600 \$, de retracer les prix ou les escrocs. Et ça marchait !

C'est l'imagination au pouvoir dans ce genre d'industrie. Les Arsène Lupin du téléphone avaient pensé à tout : ils parlaient anglais et téléphonaient à des Canadiens-anglais depuis Montréal, deuxième ville française au monde, de façon à brouiller les pistes.

Leurs compagnies portaient 30 noms respectables et interchangeables : Consumers Choice Supply Company, Eastern Gift Supply, Gift Priority, Royal Business Supply, etc.

« Ne faites pas affaire au téléphone avec des gens, avertit le lieutenant-détective Bisaillon. Quand c'est trop beau, méfiez-vous ! »

REPORTAGE PUBLICITAIRE

IMPORTANT

16^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

salon de l'habitation au pays.

LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DU 24 FÉVRIER AU 5 MARS AU STADE OLYMPIQUE

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse

Sang contaminé: une nouvelle tragédie n'est pas exclue

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Si aucun changement n'est apporté au système canadien d'approvisionnement en sang, une contamination comme celle survenue avant 1985 avec le virus du sida pourrait se reproduire, soutient le rapport provisoire de la commission d'enquête Krever, rendu public hier par le ministre de la Santé, Diane Marleau.

«Le système canadien d'approvisionnement en sang n'est pas moins sûr que celui qui existe dans les autres pays industrialisés. Il faut cependant éviter toute complaisance. A la question de savoir si la tragédie survenue entre 1978 et 1985 pourrait se répéter, advenant l'apparition d'un nouvel agent infectieux, je crois qu'il faut répondre oui», conclut l'unique commissaire, le juge Horace Krever.

Selon le juge, l'inaction n'est tout simplement pas une option. «Si les recommandations du présent rapport ne sont pas appliquées, on ne pourra pas affirmer que l'approvisionnement en sang est aussi sûr qu'il le devrait», ajoute-t-il.

Le premier rapport compte 43 recommandations. Dans sa conclusion, le juge Krever en ajoute une autre, soit «l'obligation morale d'étudier les moyens d'apporter un dédommagement aux victimes».

Pour sa part, le ministre Marleau a soutenu que son ministère avait déjà mis en œuvre plusieurs recommandations, en augmentant les ressources du Bureau des produits biologiques et en instituant des inspections annuelles de tous les centres de transfusion de la Croix-Rouge.

«Nous n'avons pas attendu le rapport pour agir», a-t-elle confié aux journalistes, avant d'affirmer que le système d'approvisionnement canadien «n'est pas seulement aussi bon que celui des autres pays, mais même meilleur».

Il est impossible de rendre le système infaillible, note le commissaire, mais il y a place à l'amélioration. A son avis, même si son rapport final et ses propositions d'ensemble ne

sont attendus qu'en décembre, les autorités peuvent agir immédiatement.

Le juge Krever recommande des inspections annuelles des 17 centres de transfusion et que les problèmes qu'y a décelés une équipe internationale soient corrigés.

Face aux ravages de l'hépatite C, le juge enjoint la Croix-Rouge à imiter les Européens et à adopter un nouveau test de dépistage de ce virus qui s'attaque au foie.

Il souligne que la meilleure prévention est de ne pas faire de transfusion à moins que cela ne soit nécessaire. Selon le juge, les médecins devraient être mieux formés afin d'éviter les transfusions inutiles. Ils devraient aussi mieux informer leurs patients sur les risques associés aux transfusions et traiter cette procédure comme n'importe quel autre geste médical. Par conséquent, ils devraient demander le consentement du patient, l'aviser quand une transfusion a dû être effectuée et tenir des dossiers médicaux plus complets.

Une autre façon de prévenir la contamination est d'utiliser son propre sang lors d'une intervention chirurgicale. Selon le commissaire, la Croix-Rouge et un plus grand nombre d'hôpitaux devraient se doter des installations nécessaires pour permettre aux patients de constituer une réserve de leur propre sang.

Le juge a aussi suggéré des correctifs à la Croix-Rouge, aux hôpitaux et aux médecins pour mieux retracer les donateurs et les récipiendaires de dons contaminés par le VIH et l'hépatite C.

Sans proposer immédiatement des changements aux structures en place, M. Krever note que les responsabilités sont fragmentées, que les rôles de chaque agence ne sont pas bien définis, que le cadre réglementaire est incomplet et parfois inexistant, que les ressources du Bureau des produits biologiques sont insuffisantes et qu'il y a pénurie de ressources affectées à la recherche sur les tests. «Les points faibles décrits plus haut contribuent à la fragilité du système», note-t-il.

La commission a été mise sur pied en 1993 par le gouvernement fédéral afin de savoir pourquoi plus d'un millier de Canadiens ont été contaminés par le virus du sida ou celui de l'hépatite C, après avoir utilisé des produits sanguins ou subi une transfusion.



Hillary Clinton croit que son pays a beaucoup à apprendre du système de santé canadien

Presse Canadienne
OTTAWA

Les Américains ont tout à apprendre du système de santé canadien, selon Hillary Clinton.

«J'admire ce que vous avez été capables d'accomplir ici», a dit l'épouse du président américain, Bill Clinton, après une visite du bloc opératoire et de la clinique de dialyse de l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien.

De même, les soins qu'a reçus au Civic Hospital d'Ottawa le secrétaire d'État, Warren Christopher, qui souffrait d'un ulcère fluent, pourraient bien éveiller les esprits de ses concitoyens, a-t-elle affirmé.

La Première Dame des États-Unis a semblé prendre plaisir à patiner sur le canal Rideau, en compagnie de quelques résidents d'Ottawa.

PHOTO REUTERS

«Je crois que les Américains ont besoin d'en connaître davantage sur le système de santé canadien, a indiqué Mme Clinton. Il y a eu beaucoup de désinformation chez nous, alors peut-être cela (la maladie de Christopher) permettra au gens d'en apprendre plus à propos de votre système.»

Selon Hillary Clinton, qui a visité l'hôpital avant d'aller patiner sur le canal Rideau, c'est la désinformation qui a amené le Congrès américain à rejeter la réforme des soins de santé proposée par son mari.

L'un des pivots de ce projet de réforme était l'universalité des soins de santé — en fait, la seule ressemblance avec le système canadien.

«Si tout le monde avait droit au système de santé, les coûts seraient en fait moins élevés. Et c'était difficile à comprendre pour les Américains.»

Mais aux yeux des Américains, il serait inapproprié d'imiter intégralement le modèle canadien, défrayé par les contribuables et gérés par le gouvernement, a précisé Mme Clinton.



A l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, Mme Hillary Clinton a été initiée au hockey sur table par deux jeunes patients, Sabrina Lewis, 11 ans, à gauche, et Craig Hiscoe, 13 ans, sous les yeux du directeur de l'établissement, Gary Cardiff.

PHOTO REUTERS

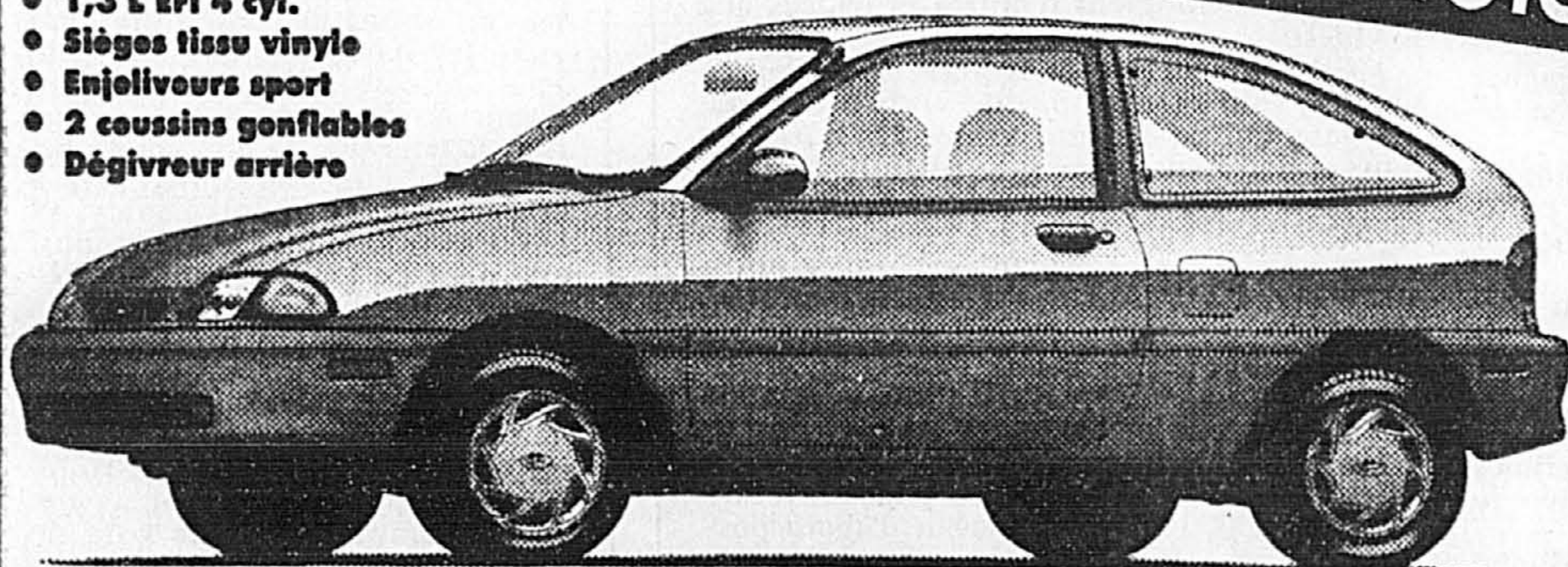
Circuit Mercury

4.9%

Je me souviens

- Servofrein
- Chauffe-moteur
- Traction avant
- Manuelle 5 vitesses
- 1,3 L EFI 4 cyl.
- Sièges tissu vinyle
- Enjoliveurs sport
- 2 coussins gonflables
- Dégivreur arrière

ET VOUS POUVEZ EN BÉNÉFICIER POUR 48 MOIS



ASPIRE 94 NEUVE

4395\$*

LOCATION DE 24 MOIS EN UN SEUL PAIEMENT

* Transport INCLUS. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750\$ applicable. Taxes en sus.

ASPIRE 94 NEUVE

8895\$*

* Transport et préparation en sus. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750\$ applicable. Taxes en sus.

ASPIRE 94 NEUVE

159\$*

24 MOIS AVEC COMPTANT DE 399\$

* Location bail de 24 mois, Transport et préparation de 750\$. 50 000 km inclus excédent à 4¢ du km. Rabais étudiant de 750\$ applicable. Taxes en sus.

Circuit MERCURY

6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700

SEARS

Attendez-vous à plus

PRIME ELIZABETH ARDEN



Avec tout achat de 27,50 ou plus de produits Elizabeth Arden, recevez une prime exclusive 7 pièces comprenant un rouge à lèvres Lip Spa, 5,7 mL de base 'Visible Difference' pour paupières, 7 mL de crème hydratante complexe 'Visible Difference', 30 mL de lotion nettoyante 'Visible Difference', 10 mL d'eau de toilette 'True Love' en atomiseur et 3.3 g de fard à paupières 'Naturals' avec applicateur; le tout dans une trousse de couleur noire.

Offre en vigueur jusqu'au dimanche 5 mars 1995, dans la limite des stocks disponibles. Limite de 1 prime par client.



CAPSULES CERAMIDE TIME COMPLEX

Ens. de 60 capsules.....73\$

Boutique soins du visage et du corps

Non disponible dans tous les magasins

Copyright 1995, Sears Canada

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étalé' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770.

Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121, En province: Alma: 662-2222, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444.

Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

La Couronne ne portera pas d'accusations à la suite des plaintes des orphelins de Duplessis

Le Comité des orphelins accuse le gouvernement d'avoir cédé aux pressions du clergé

DENIS ARCANO
DENIS LESSARD

Le ministre de la Justice, Paul Bégin a annoncé hier la décision du ministère public de ne pas porter d'accusation criminelle à la suite des nombreuses plaintes portées par ceux qu'il est convenu d'appeler « les orphelins de Duplessis ».

« Les éléments de preuves de chacun des dossiers — 240 à l'origine — ne rencontraient pas les critères nécessaires pour permettre de porter des accusations criminelles » de résumer le ministre Bégin.

Le Comité des orphelins et orphelins institutionnalisés de Duplessis a vivement réagi à cette décision, accusant le ministre d'avoir cédé à des pressions politiques internes et à l'influence sous-terrain du clergé. Le président du comité, Hervé Bertrand, affirme que le gouvernement était à la fois juge et partie dans cette décision : « Par exemple, le gouvernement du Québec est poursuivi par 700 personnes, conjointement avec les Soeurs de la Providence, en recours collectif. Comment ne pas se demander si le ministère de la Justice a été partiel ? »

Les enquêtes de la SQ relatives à divers sévices, ont duré deux ans et porté sur pas moins de 321 personnes dénoncées.

M. Bertrand affirme d'ailleurs avoir déposé une plainte sur la durée de l'enquête au bureau du Protecteur du citoyen.

« Nous sommes stupéfaits de la décision du ministre Bégin, a déclaré Lucien Landry, qui collabore également au Comité. Il y a eu environ 600 plaintes de déposées à la Sûreté du Québec et pas une seule ne serait fondée ? Est-ce que ça revient à dire que les 600 plaignants sont tous des menteurs ? »

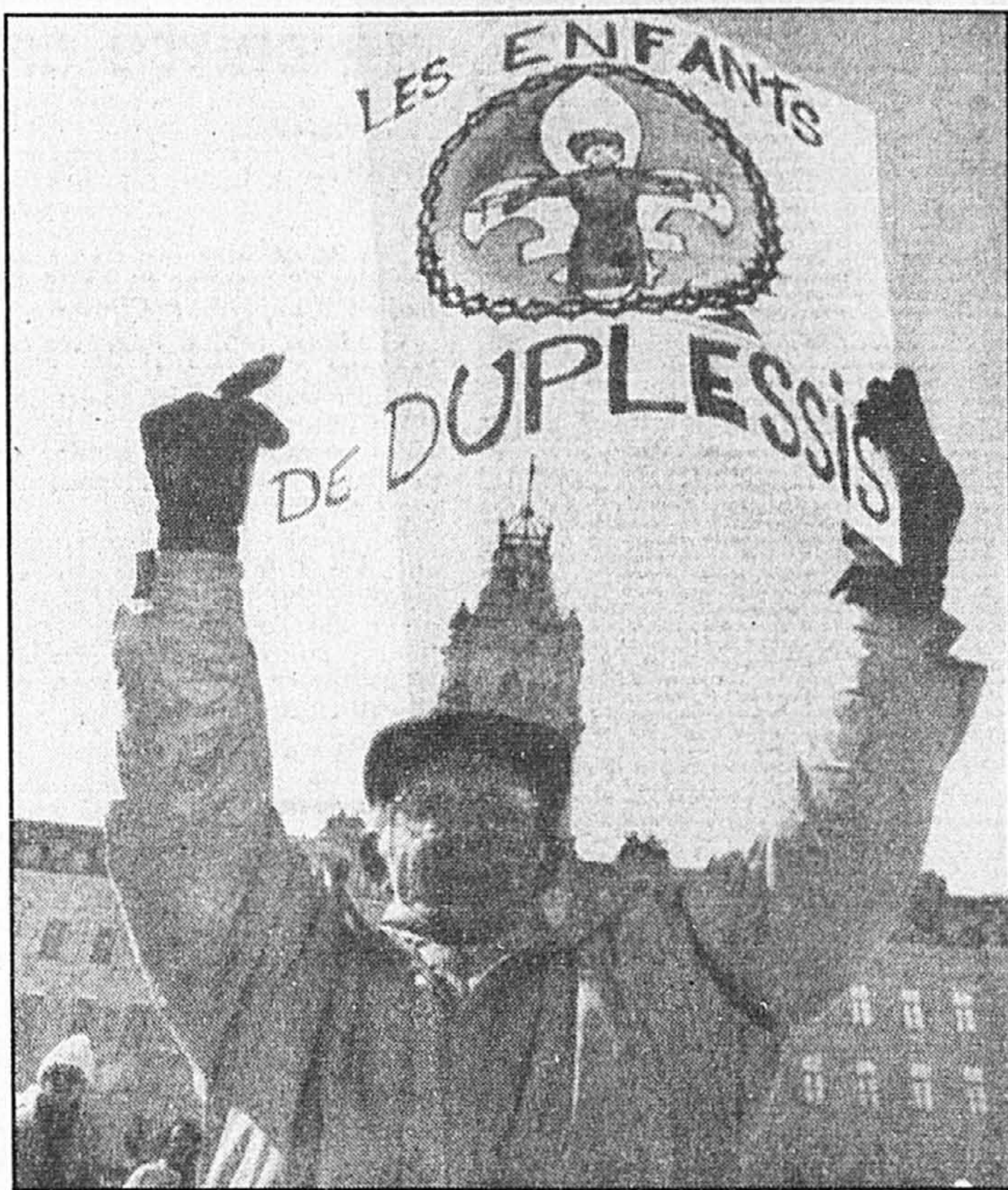
« L'annonce faite aujourd'hui nous fait croire que les pressions religieuses sur le gouvernement ont, encore aujourd'hui, de l'effet », a ajouté M. Landry.

« Le Québec refuse encore de reconnaître la situation que des orphelins ont fait l'objet d'abus sur une grande échelle et que cette situation a été camouflée, a-t-il ajouté. Comment peut-on accepter cela quand on songe à l'Ontario et à Terre-Neuve, où des accusations ont été portées, ainsi qu'à la Colombie-Britannique, l'état de New York et le Vermont, où existent des noyaux de procédures judiciaires ? »

Une décision injuste

M. Bertrand, qui décrit la décision du ministre Bégin comme « injuste », avait été le premier orphelin de Duplessis à déposer une plainte à la police — pour agression sexuelle, dans son cas — en 1991. Le Comité regroupe 270 orphelins de Duplessis.

« J'ai plusieurs témoins dont un prêtre et d'autres orphelins qui ont été agressés sexuellement par le même moniteur, dans la même salle, durant la même période de temps, c'est-à-dire entre 1955 et 1959, a affirmé M. Bertrand hier.



PHOTOS PC
Les orphelins de Duplessis ont eu beau faire des pressions et manifester, comme ils le firent devant l'Hôtel du Parlement en mars 1993 (à gauche), le ministre de la Justice Paul Bégin (ci-dessus) a jugé que leurs plaintes n'étaient pas suffisamment étoffées pour faire l'objet d'accusations criminelles.

Et le moniteur vit encore. Alors si tout ça ne suffit pas, qu'est-ce que ça leur prend, au ministère, pour porter des accusations ? »

M. Bertrand, pensionnaire de l'orphelinat Mont-Providence durant sa jeunesse, avait porté plainte contre un moniteur de cette institution tenue par les Soeurs de la Providence, à Rivière-des-Prairies. Une série de plaintes à la police, de dénonciations publiques et de recours collectifs au civil avaient par la suite ébranlé sept communautés religieuses qui tenaient des orphelinats entre 1945 et 1960.

Des témoignages imprécis

Le ministre Paul Bégin, comme les hauts-fonctionnaires de la Justice, Me Michel Bouchard et Mario Bilodeau, ont insisté pour leur part sur l'imprécision de plusieurs témoignages des plaignants.

« Il faut tenir compte du phénomène du temps, les plaintes les plus récentes touchent des événements d'il y a 35 ans, certaines remontent à 50 ans. Nous sommes en présence de gens qui ont subi manifestement quelque chose dans leur adolescence ou leur enfance, qui se le remémorent d'une façon plus ou moins précise, on doit quand même vérifier avec une mesure qui est la règle qu'on suit devant une cour de justice » d'expliquer le ministre.

Pour le sous-ministre Michel Bouchard, le procureur de la couronne, avant de déposer une plainte en cour, « doit être convaincu qu'un verdict de culpabilité va être la conclusion à laquelle le tribunal

va en venir. S'il n'a pas cette conviction, il ne peut porter plainte ».

Une envergure provinciale

Tout le dossier des Orphelins de Duplessis avait débuté avec le dépôt de premières plaintes à la police municipale de Montréal en octobre 1991. Le dossier a pris rapidement une envergure provinciale, et fut transféré à la SQ en septembre 1992. Dès ce moment et jusqu'en avril 1993, les procureurs ont effectué une première analyse qui a fait qu'une plainte sur deux, 137 sur les 240 logées à l'origine n'a pu être retenue. Ces plaintes sont tombées pour une foule de motifs, parce qu'elle touchaient des personnes décédées, 52 cas, ou qu'elles s'appuyaient sur des versions des faits très générales. Dans plusieurs cas les faits relatés auraient débouché sur des infractions relevant d'une déclaration sommaire de culpabilité, une niveau de gravité tel qu'il est frappé d'une prescription de six mois seulement.

A compter de janvier dernier, les avocats de la Justice ont épluché les 103 plaintes qui restaient. On est entré en contact avec la quasi totalité des plaignants ; certains ont voulu se désister, dans 42 cas le plaignant ne pouvait identifier formellement les personnes qu'il accusait. Pour 44 dossiers, la preuve était insuffisante pour soutenir une poursuite. Finalement dans 161 cas, les actes reprochés étaient des voies de fait simples, prescrits au delà de six mois.

Il s'agit dans la majorité des cas

de « corrections exagérées » à l'encontre des enfants à l'époque, de rappeler le sous-ministre Michel Bouchard. « Il ne s'agit pas de coups avec blessures graves qui laissent des séquelles. Le droit de correction était à l'époque différent de ce qu'il est maintenant ».

« Dans les moeurs, je ne vois pas un procureur de la couronne en 1945 accuser un professeur d'école d'avoir donné un coup de « strappe ». Aujourd'hui m'amènerait un tel cas et ont l'étudierait avec attention. Les moeurs ont changé » de relevé le sous-ministre Bouchard.

Soulagement

Du côté des communautés religieuses visées par les dénonciations criminelles, on dit accueillir la décision ministérielle sans célébrer.

« Il y a un certain soulagement, mais sans plus », a déclaré Soeur Gisele Fortier, des Petites Franciscaines de Marie, porte-parole pour les sept ordres religieux visés. « D'une part, beaucoup de religieuses et de religieux qui ont donné sans compter ont beaucoup souffert de ce qui a été dit dans les médias et ailleurs. D'autre part, il demeure sept recours collectifs contre sept communautés, alors la situation n'est pas encore claire. »

Soeur Fortier n'exclut pas que des erreurs aient pu survenir. Mais elle souligne qu'il est impossible de juger les gestes posés à l'époque sans tenir compte des critères sociaux de cette époque. « Et cet examen est une démarche difficile que tout le public n'a pas eu l'occasion de faire ».



Pierre Foglia

La vie sans alibi

Dans la salle exigüe et surchauffée, une douzaine de personnes assises font cercle autour d'une boîte de Kleenex posée à terre. Ostentatoire invitation à brailler.

Des femmes et trois hommes.

Des victimes d'inceste. L'animatrice, une petite grosse qui n'arrête pas de dire « Super, super », s'enferme dans les prénom. « Et toi Jean-François, excuse Charles... » A l'appel de son nom, Charles, excuse Patrick, doit raconter un bout de sa vie. Des horreurs bien sûr. Des horreurs qui se coincent soudain dans sa gorge. Il se tait. Suffoque. Sanglote comme un enfant.

— Laisse monter tes émotions, laisse sortir le méchant, approuve la petite grosse. Super, super...

Je m'apprêtais à l'étrangler. Elle disait encore une fois « super », et couic, c'était fait.

J'étais venu entendre les hommes surtout. Quand les femmes parlent d'inceste, je ne comprends pas. Je comprends la douleur, je comprends la petite fille démolie. Je ne comprends pas la honte de la femme, 20 ans après. Sauf que je ne me vois pas dire à une femme victime d'inceste : « Déroche, ça fait vingt ans, bonne femme ». A un homme, si. Parce que je suis un homme. Je peux imaginer.

— Non, tu ne peux pas, m'ont dit les gars. Tu n'imagines pas la honte.

— La honte ? Pourquoi des victimes auraient-elles honte ?

— Tu raisones en adulte, m'ont dit les gars. L'inceste arrive à un enfant. Il arrive par le père, le grand-père, le frère. Des modèles pour l'enfant. Des êtres chers. Alors il croit que ce qui lui arrive est de sa faute. Il pense qu'il n'est pas comme les autres enfants.

La honte de ne pas être comme les autres.

○
Ce que les gars m'ont dit ce soir-là, — ils ne me l'ont pas dit comme cela, mais c'est comme ça que je l'ai compris — c'est que l'inceste est une balle Dum-Dum, une balle explosive. Elle fait, en entrant, un petit trou de rien du tout. Un petit trou bien propre. Mais aussitôt entrée, elle explose.

Quand je leur ai dit, revenez-en les boys, ça fait dix ans, ça fait vingt ans. Vous n'êtes plus des enfants abusés. Vous êtes des adultes. Ils m'ont dit si, « En dedans, il y a encore un enfant abusé ».

Alors j'ai été un peu chien. J'ai demandé :

— Abusé par qui, maintenant, sinon par vous-même ? Par votre apitoiement sur vous-même ?

Ils m'ont dit que je venais de comprendre quelque chose d'important :

— C'est justement ça l'inceste. L'enfant devient un adulte. Et cet adulte prend la relève de l'abuseur : il abuse l'enfant en lui. Perpétuant sa honte.

○
J'étais moins sur les nerfs. La petite grosse avait arrêté de dire super super. A la pause je suis allé lui demander quelles qualifications elle avait pour conduire ce genre de thérapie :

— Aucune, m'a-t-elle dit, sans hésitation. Ce qui, curieusement, a fait tomber tout mon agressivité à son égard. A sa place, n'importe quelle gourouise aurait brandi un diplôme en psycho-quelque-chose d'une université de l'Orégon. Elle rien. Nature. Victime d'inceste, elle même, elle s'en est sortie en tâtonnant, en se débattant, en cherchant. Elle a entrepris ce genre de partage, calqué sur celui des AA, il y a cinq ans. Ses « clients » lui sont référés par des sexologues, des travailleuses sociales.

— C'est payant ?

— Je suis bénévole. Les gens paient 65 \$ pour dix rencontres, mais l'argent va à un fonds de secours, d'information et de prévention de l'inceste.

Je l'ai vu autrement après la pause. Une bonne tête, finalement. Mais son truc c'est pas la tête. Un psy hurlerait de la voir faire dégorger « le méchant », comme elle dit. Mais un psy serait incapable de cette sensibilité-là d'écoute. Avec le coeur.

Le coeur qui n'a pas besoin de diplôme.

○
Après la pause, ils ont continué à se raconter des horreurs. Et puis ils ont parlé de ce qui n'allait pas dans leur vie depuis que ces horreurs-là leur sont arrivées. L'alcool. Pas de travail. Des blondes pas fines, des chums pas fins, et plein d'autres bibites comme il y en a dans votre vie, et dans la mienne aussi. Pourtant vous n'avez pas été victimes d'inceste, et moi non plus. C'est ce que je leur ai dit...

— Whoa les martyrs, je souffre aussi. Le budget s'en vient. Les chats ont pissé sur mes savates. La Bosnie. J'ai mal quand j'appuie ici. J'ai mon lion en jupiter. Sauf que, n'ayant jamais été violé, je mets ça sur le dos de qui ?

Comment on deale-ça, la vie sans alibi ?

○
Jean-François, excuse Paul-Émile, a raconté qu'il lui était arrivé quelque chose d'absolument extraordinaire aujourd'hui.

— Vous ne le croirez pas les amis, aujourd'hui, je me suis trouvé beau, fin et brillant !

Les amis ont applaudi. Raconté !

— Comme me l'avait demandé l'animatrice, j'ai énuméré mes qualités sur un bout de papier. D'abord je n'en trouvais pas. La première chose que j'ai écrite c'est que je n'étais pas laid. Elle m'avait dit de faire cet exercice devant un miroir. Je ne suis pas si laid, c'est vrai. Fait que j'ai écrit ça. Puis j'ai écrit que je n'étais pas bête. C'est vrai encore, je suis pas bête. Ensuite j'ai écrit que j'étais habile, je fais ce que je veux de mes mains. Comme je n'écouterai jamais personne, j'ai écrit que j'étais gentil. J'ai écrit enfin que j'étais un bon mari et un bon père. Toutes choses que je sais vraies. Incroyable, le bien que cela m'a fait. C'est la première fois que je ne me vois pas comme un petit de merde. La première fois que je me aime. Que je m'aime les amis !

Les amis ont encore applaudi.

Moi je retenais mon souffle. De le regarder marcher si haut, avec ses gros sabots, sur le fil tendu de sa névrose, me donnait le vertige. Pour alléger l'atmosphère et peut-être son sac, j'ai dit :

— Tu sais Jean-Paul, excuse François, tous les matins, dans mon miroir, je me trouve laid, heavy, et je pue de la gueule. Mais c'est correct. Ce n'est pas nécessaire d'être incomparable tous les jours.

○
Parlant de s'aimer, c'est ainsi que la soirée s'est terminée. Debout, on se tenait par la main, et chacun devait dire, « Je m'appelle Denise et je m'aime ». « Je m'appelle Léon et je m'aime ». Mon tour est arrivé :

— Je m'appelle Pierre et...

Et je n'ai pas été capable. Je ne suis pas capable de dire un truc de m'aime. De toute façon, vous, vous m'aimez. Bon ben c'est assez. C'est trop même.

FST[®] Perfect^{MC}

L'ÉCRAN LE PLUS PLAT
L'IMAGE PARFAITE

La nouvelle norme de perfection signé...
TOSHIBA

- Image sur image 2 syntonisateurs
- Télécommande universelle illuminée
- 700 lignes de résolution
- 2 entrées RF
- 3 entrées audio/vidéo
- 1 sortie audio variable
- Son Dolly Surround
- Puissance de 20 watts RMS avant
- Puissance de 10 watts RMS arrière
- Haut parleurs arrière inclus

TV32D90

2199\$
SUPPORT OPTIONNEL

RENSEIGNEZ-VOUS!
Satisfaction totale

• Plan de protection
• Meilleurs prix garantis
• Satisfaction totale
• Assurance anti-citron

OUVERT Dimanches 12h à 17h

Dumoulin
Electronique

MONTRÉAL • 8390 St-Hubert 388-4777
LAVAL • 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-1993

Les spéciaux du client CHRYSLER

Allô le prix!

13 995\$*

ou **229\$ par mois****

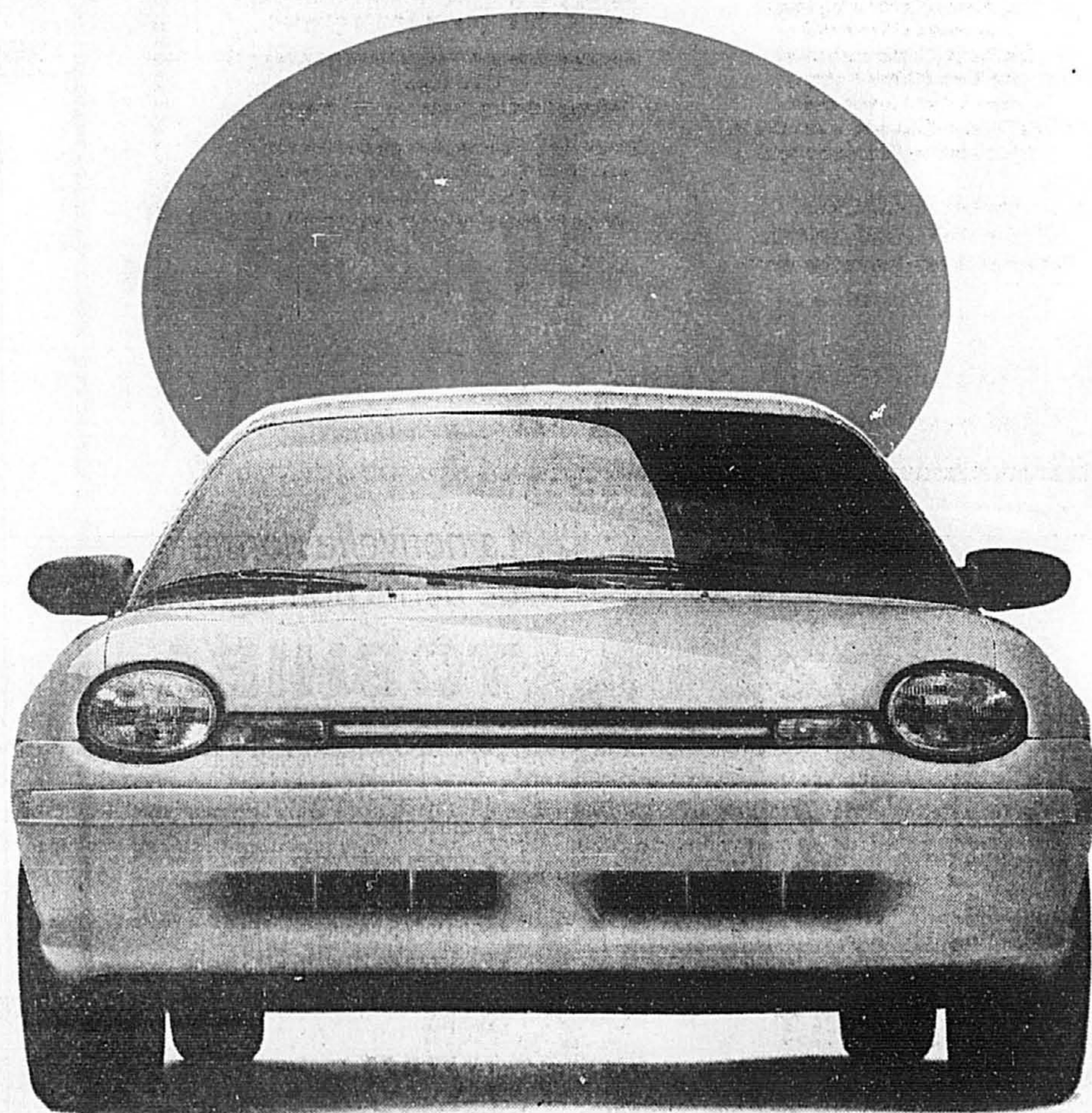
LOCATION
Clé D'OR

Allô la différence!

**CLIMATISEUR ET
BOÎTE AUTOMATIQUE
INCLUS.**

C'est le temps plus que jamais de mettre le grappin sur une fringante Neon, la compacte la plus populaire au pays. Passez chez votre concessionnaire Chrysler et profitez de ce généreux rabais sur la «Voiture de l'année en 95» et la «Meilleure voiture économique en 95» selon l'Association des journalistes automobile du Canada.

AJAC

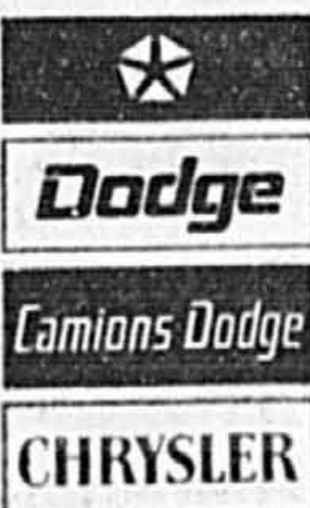


Ensemble 22D comprenant:

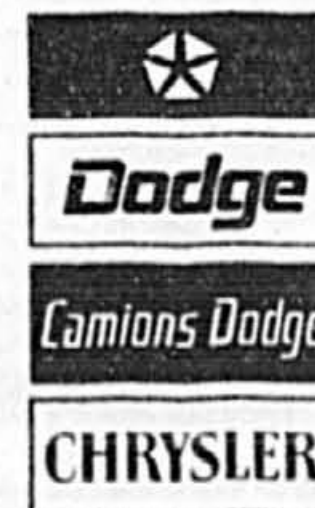
- Coussins gonflables jumelés • Poutres de sécurité dans les portières
- Climatiseur • Boîte automatique
- Moteur 2L à 16 soupapes de 132 ch (98 kw) • Espace pour 5 passagers • Concept d'habitacle avancé • Suspension indépendante aux quatre roues • Direction et freins assistés • Radio AM/FM stéréo

neon

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.
QUELQU'UN DE FIABLE.



*Le véhicule peut différer légèrement de celui illustré. Cette offre remplace et annule toutes offres précédentes de Chrysler Canada. Frais de transport (600\$) exclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le rabais comprend la TPS. Offre d'une durée limitée. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Il peut être nécessaire de commander le véhicule auprès de celui-ci. **Le bail est pour une durée de 30 mois. Versement initial requis de 1936\$. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Sujet à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel. Taxes en sus. Coût total du bail: 9035\$. Offre de location pour usage personnel seulement. Les véhicules commerciaux sont exclus. Kilométrage gratuit limité à 62 500 km. Kilométrage excédentaire: 0,06\$/km. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés universitaires. Il s'agit d'une offre inconditionnelle sans obligation de rachat. Exclut les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances et les taxes. Offre d'une durée limitée. Il peut être nécessaire de commander le véhicule auprès du concessionnaire.



Des traditionalistes occupent une luxueuse résidence d'Oka

Le ministère des Affaires indiennes, propriétaire de la maison, osera-t-il demander à la SQ de les déloger ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un couple de traditionalistes occupe sans permission l'ex-maison de la famille Richard Foucault, située en bordure du lac des Deux-Montagnes, dans le quartier Kanesatake, dans la paroisse d'Oka.

Le négociateur fédéral dans ce dossier, Me Michel Robert, a confié à *La Presse* hier, que ce couple, composé de Richard Nelson et d'Anna Gabriel, reconnaît seulement l'autorité des Six nations iroquoises et ne voulait rien savoir du conseil de bande de Kanesatake. Cette somptueuse résidence appartient maintenant au gouvernement fédéral.

« Nous leur avons demandé de quitter et ils ont refusé. Nous étudions quelques options pour les déloger », a déclaré Me Robert. Il a refusé de mentionner si l'une de ces options impliquait la Sûreté du Québec.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, le ministère des Affaires

indiennes avait demandé à la SQ d'aller déloger un homme et une femme qui occupaient illégalement une maison du sud de la 344. La SQ avait répondu qu'elle allait demander l'avis de son conseiller juridique avant d'intervenir. Finalement, ce couple avait quitté la maison à la suite de la visite d'un fonctionnaire fédéral.

Pour ce qui est de l'ex-maison de la famille Foucault, située dans les Terrasses de Launais, le couple Nelson-Gabriel aurait l'intention de la convertir en *bed and breakfast*.

Mais Me Robert et les responsables de la gestion des maisons achetées par le fédéral ont en tête une toute autre vocation pour cette résidence. En raison de ses grandes dimensions, ils veulent qu'elle devienne un centre communautaire.

Cent demandes

Lors de l'entretien téléphonique, Me Robert a aussi mentionné qu'une centaine de membres

de la communauté autochtone de Kanesatake avaient répondu au dépliant distribué dans tous les foyers locaux. L'imprimé invitait les gens intéressés à se voir attribuer des résidences achetées à des Blancs par Ottawa à faire connaître leur intention.

Il a aussi indiqué que les négociations entre les porte-parole du fédéral et ceux du conseil de bande de Kanesatake se poursuivaient dans une bonne ambiance.

Trêve référendaire

Par ailleurs, trois adversaires, un Blanc et deux Mohawks, du grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, iront lundi soir s'adresser à la Commission sur l'avenir du Québec qui tiendra une audience publique à Saint-Eustache.

« Actuellement à Oka, il y a une trêve référendaire à cause de l'opportunisme politique. Mais le climat demeure très tendu. Aucun des deux gouvernements n'est intéressé à ce qu'il y ait des problèmes présentement

ici. Une fois la campagne terminée, les citoyens d'ici seront encore écrasés ; c'est leur dernier souci. Les gouvernements ne sont pas intéressés à améliorer le climat social qui existe à Oka », soutient Jean Jolicoeur qui s'adressera aux commissaires avec Roger Simon et Clarence Simon. Ce dernier est un ancien grand chef du conseil de bande de Kanesatake.

M. Jolicoeur, fondateur de l'Association des propriétaires de l'intérieur de Kanesatake (APIK), vient d'accepter une offre d'achat du fédéral pour sa maison située au sud de la 344.

D'autres membres de l'APIK soutiennent que Travaux publics Canada met du temps à finaliser les ententes. L'un d'eux est un policier de la Communauté urbaine de Montréal qui est en train de terminer la construction de sa nouvelle demeure dans le village d'Oka.

Pour Claude Vermette, directeur de Travaux publics Canada à Oka, le processus entamé suit son cheminement normal.

L'entente pour le rachat de ces maisons afin de les céder à la communauté amérindienne locale est divisée en deux parties : sud de la 344 (dont les résidents sont membres de l'APIK) qui touche 73 propriétés ; et nord avec 115 propriétés.

Dans la première partie, 23 dossiers sont complétés, 32 offres d'achat ont été acceptées et 18 dossiers sont en discussion. Pour ce qui est de la section nord, 99 dossiers sont fermés, trois offres ont été acceptées et 15 dossiers sont en discussion.

26 millions depuis 1990

Par ailleurs, *La Presse* a appris que de 1990 au 30 juin 1995 le gouvernement fédéral, par le biais du ministère des Affaires indiennes, a versé 26 millions de dollars à la communauté autochtone de Kanesatake.

Un porte-parole de ce ministère a expliqué que ce montant n'était pas extravagant et que le gouvernement fédéral agissait avec Kanesatake comme il le faisait avec les autres communautés autochtones à travers le pays.

Une partie de cette somme a été versée directement à certains intervenants pour l'exécution de travaux d'entretien et d'infrastructures. Un autre montant a été confié au conseil de bande pour y être administré.

« Quand la réparation d'un tuyau d'égoût est nécessaire, il faut prendre l'argent quelque part. Pour payer l'institutrice à l'école, il faut aussi avoir des fonds. Le fédéral agit avec ces communautés comme les gouvernements municipaux le font avec leurs citoyens », a conclu le porte-parole du ministère des Affaires indiennes.

Ahuntsic

Le Collège Ahuntsic tient à souligner l'excellence et la détermination de certains de ses étudiants et étudiantes, qui ont mérité des bourses prestigieuses.

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL - 1994

Marjolaine Sirois (Informatique)

BOURSES OFFERTES PAR LA FONDATION DU COLLÈGE AHUNTSIC

Bourses d'excellence par famille de programmes

- Nghiep Giang Duong (Sciences de la nature)
- Marie-Hélène Allard (Sciences humaines, arts et lettres)
- Monique Ringuet (Techniques physiques)
- Stéphane Charette (Techniques humaines)
- Esther Hilaire (Techniques de la santé)
- Nathalie Côté (Communications graphiques)

Bourses d'excellence scolaire et sportive

- Geneviève Gagné (Sciences pures et appliquées)
- Jean-Sébastien Labelle (Sciences de la santé)

Bourses d'excellence scolaire et culturelle

- Marie-Josée Aubin (Graphisme)
- Nathalie Côté (Typographie)
- Vivianne Roy (Typographie)

Bourses d'encouragement aux études

- Maryse Bédard (Techniques de la typographie)
- Lyne Bleau (Techniques de radiodiagnostic)
- Isabelle Bonsaint (Sciences humaines, arts et lettres)
- Anne Corbeil (Sciences de la nature)
- Josée Couture (Techniques humaines et administratives)
- Frédérique De Liniers (Techniques de chimie analytique)
- Julie Demers (Sciences humaines et administratives)
- Dorianne Deshaies (Techniques humaines et administratives)
- Luc Deslauriers (Techniques de chimie-biologie)
- Denyse Forget (Techniques de chimie analytique)
- Guyline Gemme (Techniques de la santé)
- Stéphane Huot (Techniques physiques)
- Sylvie Laurence (Sciences de la santé)

BOURSE D'ENCOURAGEMENT SPORTIF DU COLLÈGE AHUNTSIC

- Huguette Lemay (Techniques du montage photolithographique)
- Chantal Lessard (Techniques de radiothérapie)
- Iok Seong Lung (Techniques physiques)
- Robert Marchand (Technologie du génie civil)
- Brigitte Marier (Graphisme)
- Christine Martineau (Communications graphiques)

BOURSES ET TROPHÉE 1994 EN COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

- Maxime Nadeau (Techniques de la santé)
- Rémi Perron (Techniques policières)
- Manon Poirier (Archives médicales)
- François Simard (Techniques de la typographie)
- Lyonn Sok (Électrotechnique)
- Mathieu Tremblay (Sciences pures)
- Ernest Ungreanu (Communications graphiques)

Bourses d'encouragement pour favoriser l'accès des filles aux carrières non traditionnelles

- Josée Bélsis (Technologie du génie industriel)
- Marjolaine Sirois (Informatique)

GAGNANTES DU CONCOURS D'ORTHOGRAPHE DU COLLÈGE AHUNTSIC

- Mélanie Alain (Sciences humaines)
- Suzanne Babin (Infographie en préimpression)
- Amélie Kirouac (Sciences pures et appliquées)

BOURSES CANADA 1994

- Gia-Hao Banh (Chimie-biologie)
- Mélissa Beausoleil (Chimie analytique)
- Guy Charpentier (Transformation des matières plastiques)
- Claudia Hunt (Chimie analytique)
- Martine Lavoie (Chimie-biologie)
- Julie Leblanc (Chimie analytique)
- Julie Moquin (Génie civil)
- Éric Poirier (Chimie analytique)
- Lyne Rioux (Chimie-biologie)
- Francis Rivest (Génie civil)
- Philippe St-Onge (Électronique industrielle)
- Caroline Tremblay (Chimie-biologie)

BOURSE LOCALE SPORT-ÉTUDES SHELL

- Catherine Goineau (Sciences humaines)



COLLÈGE AHUNTSIC

9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8

ENCAN

DE TAPIS DE PERSE
NOUS LIQUIDONS TOUS
NOS TAPIS DE PERSE

Encore une fois, nous avons l'occasion d'offrir à l'encan une superbe collection de tapis d'Orient qui doivent être vendus jusqu'au dernier
QUEL QUE SOIT LE PRIX



OUVERT AU PUBLIC
Plusieurs de ces lots seront vendus — quel que soit le prix

SANS MISE À PRIX — SANS RÉSERVE

ENCAN

Une magnifique collection de tapis de Perse tissés à la main, comprenant des Tabriz, Nachsheh, Mahi Tabriz, Kashan, Mashad, Nain, de nombreux tapis très originaux et des tapis tribaux, tapis de passage, plusieurs très grands tapis, etc. Plus de 250 pièces seront mises aux enchères sans mise à prix ni réserve! Cela signifie qu'ils seront vendus quel que soit le prix. Le plus haut enchérisseur l'emporte avec lui! Mesurez vos pièces et venez à l'encan bien préparés. La qualité et les motifs de ces tapis sont superbes: Hossein, Abbad, Lilhan, Nain, Sebsevar, Birjand, Meshad, Nujafabad, Sarabend, Melayer, Meshkabad, Bakhtiar, Ardebil, Turkoman, Yalan, Afshar, Hamadan, Naharvand, Quashgal, Belouch, Ghouchan et plusieurs autres.

Paiement: comptant, chèques, cartes MasterCard, Visa ou American Express.
Inspection: une heure avant l'encan.

SAMEDI 25 FÉVRIER 1995 — ENCAN À 14 H
DIMANCHE 26 FÉVRIER 1995 — ENCAN À 14 H
HOLIDAY INN CROWNE PLAZA
420, SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC)
NATIONAL ART GALLERIES INC.
Permis # 252922

FAILLITE • FAILLITE •

Prix imbattable
nouvel arrivage
300 bases de douche

2 000 000 \$ DE MARCHANDISE

Tout pour la salle de bain

- Douches monocoques - Lavabos sur pied, encastrés ou suspendus - Toilettes silencieuses ou standard
- Plus de 300 robinets - Accessoires en laiton massif
- Plus de 150 baignoires, à tourbillon, thérapeutiques ou standard - Luminaires à halogène

MARQUES DE PRESTIGE:
Selles - Aquabross - Chavonnet - American Standard et autres

NOUVEL ARRIVAGE
50 douches avec porte en verre trempé

de 65 à 75%

de réduction

TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR

Samedi et dimanche de 10h à 17h
576, boul. Guimond, Longueuil

Dégelez-vous l'oreille interne.

Pour ce faire, vous pouvez vous mettre la tête, pendant deux minutes trente dans un four à micro-ondes de 800w. (disponible en magasin), rester toute la journée près du calorifère ou bedon, nous vous suggérons plutôt de vous équiper de cette chaîne haute fidélité de 48w par canal. L'effet est garanti. Et, pour vous réchauffer un peu plus, nous vous offrons cinq disques compacts. Fillion électronique, la façon la plus agréable de décongeler l'oreille interne.



DENON
B&W

Enceintes acoustiques de conception britannique. B&W 2001.

Récepteur. Étagage d'amplification haute qualité de 48w/canal.

Synchronisation de 16 présélections.

DRA-365. Lecteur de disques compacts de type cassette à 5 CD. Double

Convertisseur de 18 bits. **DCM 340**

Livraison et installation incluses. Maintenant 3 salles d'écoute audio-vidéo. Financement disponible.

5 disques compacts gratuits à l'achat de ce système de son Denon et B&W.

1099\$

l'ensemble

DRA-365 - DCM-340 - B&W 2001 et les cinq disques compacts.

Fillion

Louis
électronique

5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041

« On connaît la musique. »

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cio Ltée
342-4488

Le Centre de recherche du CHUL

procède actuellement à une étude qui a pour but de démontrer l'efficacité d'un nouveau traitement pouvant favoriser la guérison des plaies. Les personnes intéressées doivent avoir une ou des plaies aux jambes.

Pour informations, composer le (418) 654-2772 ou le 1(800) 289-2078 et demander Marie Métivier, infirmière.

Merci

DES MILLIERS DE COEURS à protéger



FONDATION DES MALADES DU COEUR DU QUÉBEC

Tél.: (514) 871-1551
ou 1-800-567-8563
Télex: (514) 871-1464

Incinérateur de Montréal-Est : Laurin n'est sûr de rien

PAUL ROY

Le sort de l'incinérateur de Montréal-Est n'est pas encore scellé, selon Camille Laurin.

Pour le député Laurin, délégué régional de Montréal, si la Ville de Montréal adhère au projet, celui-ci aurait beaucoup plus de chances de se réaliser.

« Montréal, c'est un gros, gros morceau », a-t-il dit hier à *La Presse*.

Lors d'une réunion, mercredi soir dernier, les 26 maires qui composent la Régie intermunicipale des déchets sur l'île de Montréal ont décidé de ne plus dépenser « une cenne » dans le projet de gestion intégrée des déchets, et d'abandonner à son sort la réserve de terrains qu'ils avaient retenue à Montréal-Est, en

bordure de l'autoroute Métropolitaine.

Cet abandon de la réserve de terrains ne semble pas inquiéter M. Laurin outre mesure : « Selon les informations que j'ai, dit-il, le terrain va demeurer disponible. Parce que ce n'est pas facilement vendable, un terrain comme ça, sur la rue Marien, dans l'Est de la ville. »

Avant toute chose, explique le délégué régional, il faudra attendre les résultats de l'enquête générale sur les déchets, qui sera effectuée à travers tout le Québec au cours des prochains mois.

Mais au-delà de cette enquête, pour M. Laurin, le problème de l'incinérateur de l'Est en est un de coût : 250 millions. « À ce prix-là, explique-t-il, il faut qu'il soit alimenté d'une façon substantielle par toutes les villes de l'île. »

Or, Montréal, qui compte pour la moitié de la population de l'île n'est pas partie au projet. « J'ai déjà eu des rencontres à ce sujet avec la CUM et le maire (Pierre) Bourque, a dit M. Laurin. Mais le processus n'est pas encore enclenché de façon suffisante. »

Rivière-des-Prairies

Le Dr Laurin a par ailleurs confirmé qu'il y a de « fortes chances » que l'hôpital projeté à Rivière-des-Prairies ne soit pas construit.

Dans son édition d'hier, *La Presse* citait Marcel Villeneuve, directeur général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, selon qui « on n'est pas dans un contexte pour construire des hôpitaux ».

Hier, M. Laurin a expliqué que les progrès technologiques et une nouvelle philosophie de soins permettraient vraisemblablement d'économiser les 80 millions que coûterait l'hôpital projeté.

Il exposera la position du Parti québécois sur cette question lors d'une conférence de presse, mardi prochain, en compagnie des députés Pierre Bélanger (Anjou) et Michel Bourdon (Pointe-aux-Trembles).

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le parti fera alors son deuil de l'hôpital de Rivière-des-Prairies et proposera plutôt d'autres moyens pour améliorer les services de santé dans ce secteur de l'île.

Tribunal islamique : Bégin se prononcera

FRANÇOIS BERGER

L'existence d'un tribunal islamique à Montréal, dont *La Presse* a fait état dans son édition d'hier, fera l'objet d'une prise de position du ministre québécois de la Justice, M. Paul Bégin, quand il aura pris connaissance des résultats d'une étude en cours sur les tribunaux religieux.

La porte-parole du ministre, Mme France Thériault, a indiqué hier que M. Bégin « aura son mot à dire » sur les tribunaux religieux, dont le Conseil de la Charia fondé l'an dernier à Montréal. Le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles a entrepris une étude sur les tribunaux religieux et son rapport sera transmis au ministre de la Justice, dans des délais non précisés.

Les conclusions de ce rapport deviendront la « responsabilité conjointe du ministre Bégin et du ministre Bernard Landry (de l'Immigration) », a noté Mme Thériault.

Le tribunal islamique tranche notamment des litiges matrimoniaux, comme le fait aussi un tribunal rabbinique dans la communauté juive. L'étude du gouvernement doit couvrir également le fonctionnement des tribunaux ecclésiastiques catholiques et protestants.

À Ottawa, un porte-parole du ministre de la Justice, M. Glen Rivard, a déclaré hier que le gouvernement fédéral est « intéressé » par la question, mais qu'il ne va pas intervenir. Ces tribunaux religieux s'occupent d'affaires civiles, dont les litiges matrimoniaux, qui relèvent des lois de la province, a signalé M. Rivard.

La Commission des droits de la personne du Québec s'est pour sa part abstenue hier de commenter l'existence du tribunal islamique. « Nous n'avons jamais étudié cela », a dit le porte-parole Robert Sylvestre. La Commission a publié il y a deux semaines un document de réflexion sur le pluralisme religieux, dans lequel elle se prononçait en faveur du port du voile islamique (*hijab*) à l'école. Bien qu'elle ait eu vent de l'existence du Conseil de la Charia, la Commission ne s'y est pas attardée et n'y a pas fait allusion dans son rapport sur le pluralisme religieux.

Ni le Barreau canadien ni celui du Québec n'ont fait hier de commentaires au sujet des tribunaux religieux et de leurs empiètements possibles sur les lois canadiennes et québécoises.

Le tribunal islamique applique les prescriptions de la Charia (loi islamique basée sur le Coran et les maximes du prophète Mahomet), qui prévoient notamment des châtiments corporels comme la flagellation et qui font la promotion de la soumission des femmes à l'autorité masculine.

Une éventuelle loi sur les briseurs de grève suscite un débat à Ottawa

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral devrait renoncer à toute législation interdisant de faire appel à des briseurs de grève, a estimé le député réformiste Werner Schmidt hier aux Communes.

Mais la ministre du Travail, Lucienne Robillard, a refusé de promettre qu'elle bloquera la voie aux travailleurs de remplacement en cas de paralysie des chemins de fer.

Mme Robillard, nommée en début de semaine titulaire du Travail et responsable fédérale de la campagne référendaire au Québec, a estimé prématuré d'envisager un tel projet de loi, alors que chemins de fer et syndicats négocient encore.

« La meilleure chose pour les parties serait de parvenir à une entente négociée », a-t-elle dit.

M. Schmidt croit qu'une grève ferait très mal à l'économie nationale. Il espère que la situation ne serait pas aggravée par l'entrée en vigueur d'une loi anti-briseurs de grève.

Quoi qu'il en soit, une telle loi n'aurait probablement aucun effet sur une grève du rail, a indiqué un porte-parole ministériel. Ce dernier a en effet indiqué qu'il faudrait probablement plusieurs mois pour que la législation ait force de loi, tandis que les travailleurs pourront entrer en grève d'ici quelques jours ou semaines.

Les syndicats représentant 32 000 employés du Canadien National, du Canadien Pacifique et de Via Rail pourront légalement déclencher la grève jeudi prochain.

Les représentants des parties ont toutefois décidé de retourner à la table de négociation, cette semaine après que le rapport du conciliateur eut été rendu public.

Marchi entr'ouvre la porte à des briseurs de grève chez les Expos

Presse Canadienne
OTTAWA

Le ministre fédéral de l'Immigration, Sergio Marchi, a laissé entendre hier que les règlements empêchant les Expos d'utiliser des joueurs de remplacement étrangers comme briseurs de grève pourraient bientôt être levés.

Marchi a précisé que les discussions sont en cours au sujet du règlement sur l'immigration dont le but est d'empêcher des travailleurs étrangers de prendre les postes de travailleurs canadiens.

Il réagissait à des informations du réseau anglais de Radio-Can-

da, jeudi, selon lesquelles les règlements en question seront modifiés la semaine prochaine pour permettre à des joueurs américains d'évoluer à Montréal.

Les lois québécoises interdisent l'utilisation de briseurs de grève, mais l'Association des joueurs de baseball majeur n'est pas un syndicat enregistré dans la province.

« Ce n'est pas de notre juridiction d'intercéder en faveur ou de nous mêler des questions touchant les lois du travail (du ressort des provinces) », a expliqué Marchi à l'extérieur de la Chambre des communes.

« Je pense que les lois du tra-

vail ont priorité. Notre réglementation vise tout d'abord à protéger les emplois des Canadiens et des discussions sont en cours sur le sujet. »

« Nous ne voulons pas nous impliquer dans un quelconque conflit de travail », a prévenu Marchi.

« Nous désirons simplement revoir des règlements dont l'objectif est de protéger les emplois des Canadiens. »

Le président des Expos, Claude Brochu, a déjà averti que son équipe pourrait déménager s'il n'obtenait pas la permission d'utiliser des joueurs de remplacement américains.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui détient 10 p. cent des Expos par le biais du Fonds de solidarité et qui regroupe 450 000 membres, s'oppose à ce que les autorités fédérales cèdent devant ces pressions. Le président Clément Godbout a d'ailleurs fait valoir son point dans une lettre adressée au ministre Marchi et dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

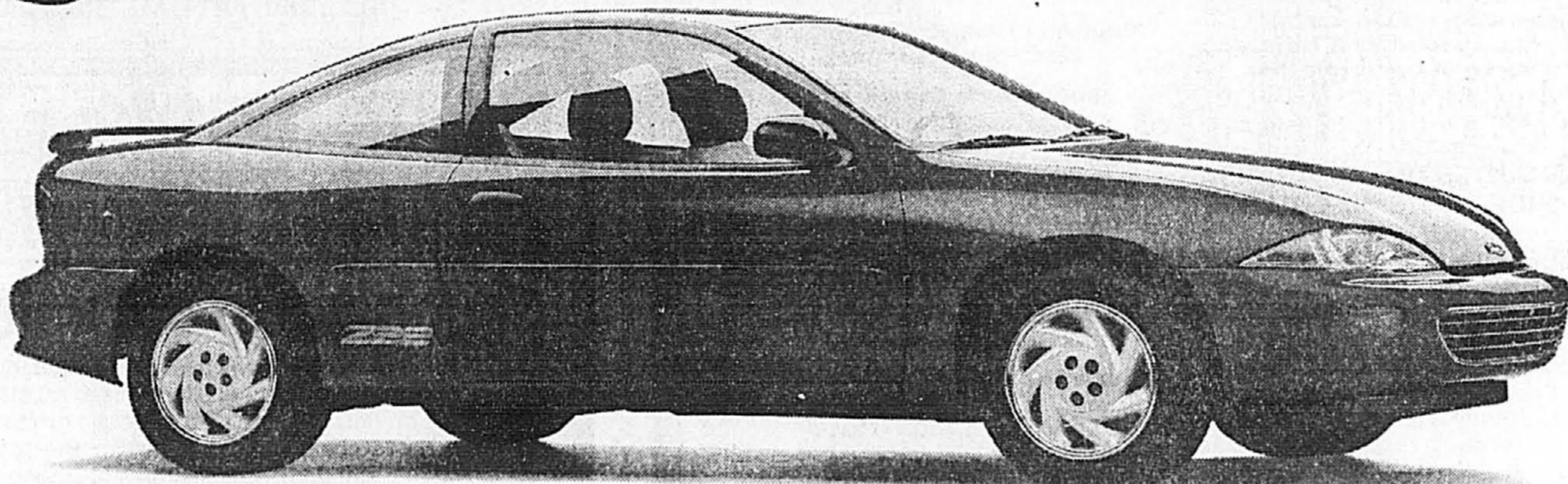
« La FTQ s'élève contre toute délivrance de permis de travail dans ce contexte puisqu'une telle pratique irait à l'encontre des dispositions du règlement sur l'immigration et dont le but est

d'empêcher des travailleurs étrangers de nuire au rapport de libre négociation entre des travailleurs regroupés en association et des employeurs », a-t-il écrit dans une lettre datée du 20 février.

« Il nous apparaîtrait encore plus indécent que le gouvernement cède aux demandes des propriétaires en modifiant la réglementation actuelle à leur avantage. Ce serait légiférer sur mesure dans un conflit privé ne mettant aucunement en cause les intérêts publics. »

CBC ajoutait que le Fonds de solidarité pourrait vendre ses intérêts dans l'équipe si les lois fédérales sont modifiées.

Pas de blabla, juste des faits.



La Chevrolet Cavalier

[Édition spéciale Z22]

1^{er} fait :

L'auto la plus vendue au pays depuis 3 ans.

2^e fait :

Entièrement redessinée (800 nouvelles composantes).

3^e fait :

Offerte en édition spéciale Z22.

4^e fait :

La seule voiture de cette catégorie à offrir les freins ABS de série.

Plus

- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Direction assistée à crémaillère
- Sac gonflable côté conducteur et passager
- Groupe habillage sport
- Protection contre l'épuisement de la batterie
- Échappement en acier inoxydable
- Avertisseur d'oubli des phares
- Chauffage-moteur
- Roues en acier 15 po avec enjoliveurs stylisés et pneus radiaux toutes saisons
- Ouvrage- coffre à commande mécanique
- Siège arrière rabattable

Prix

12 795\$*

229\$/mois**
sur 36 mois



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Prix basé sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2000 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 \$ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Les Pavillons
SUR LE PARC

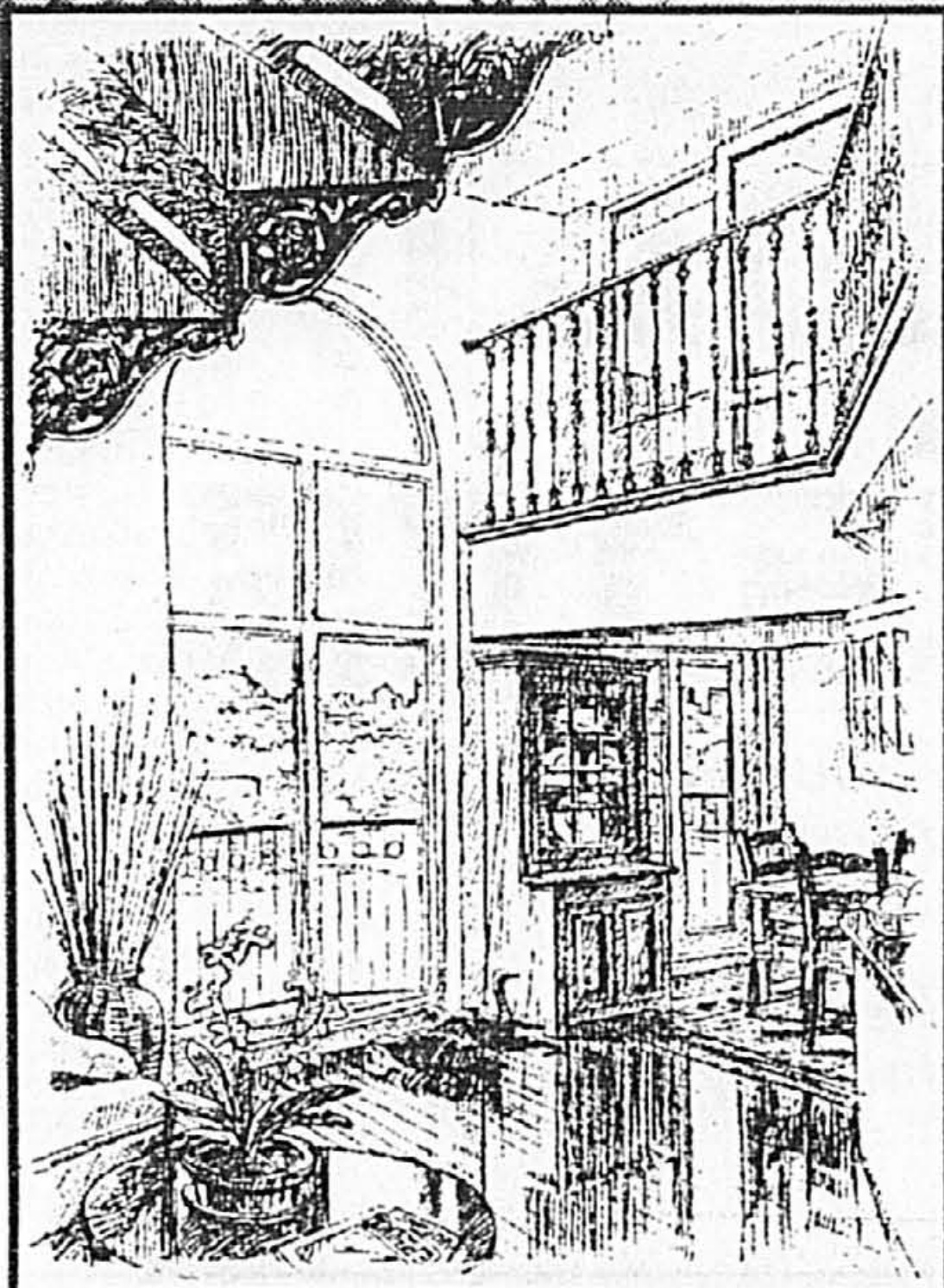
Au coeur du plus beau parc de l'Île des Soeurs

(PARC LACOURSIÈRE)

Les
LOFTS
DE LA GRANDE ALLÉE

Bien que le concept de "loft" dans la maison neuve soit relativement nouveau, vous trouverez chez nous un mariage parfait entre l'innovation et le confort. Avec leurs plafonds de 16 pieds, Les Lofts de la Grande-Allée situés au bord d'un lac, à proximité de parcs et d'une piste cyclable offrent une vue imprenable sur le centre-ville. Déjà à sa troisième phase, "Les Lofts" sont uniques, venez visiter une de nos 2 nouvelles unités-témoins pour voir! Le site étant le facteur déterminant lors d'un investissement immobilier, l'environnement privilégié de ce projet lui a donné une notoriété et un gage de succès pour les années à venir.

- Superficie: 650 à 3 000 p.c.
À partir de 75 000 \$ T.T.I.
- Aménagement intérieur sur mesure.
- Unités témoins aménagées par:
LES AILES DE LA MODES (Johanne Morency designer)
NORDSOUTH INTERIOR (Stéphane Fréchette)
- Financement :
SCHL - 5% comptant
Banque Royale

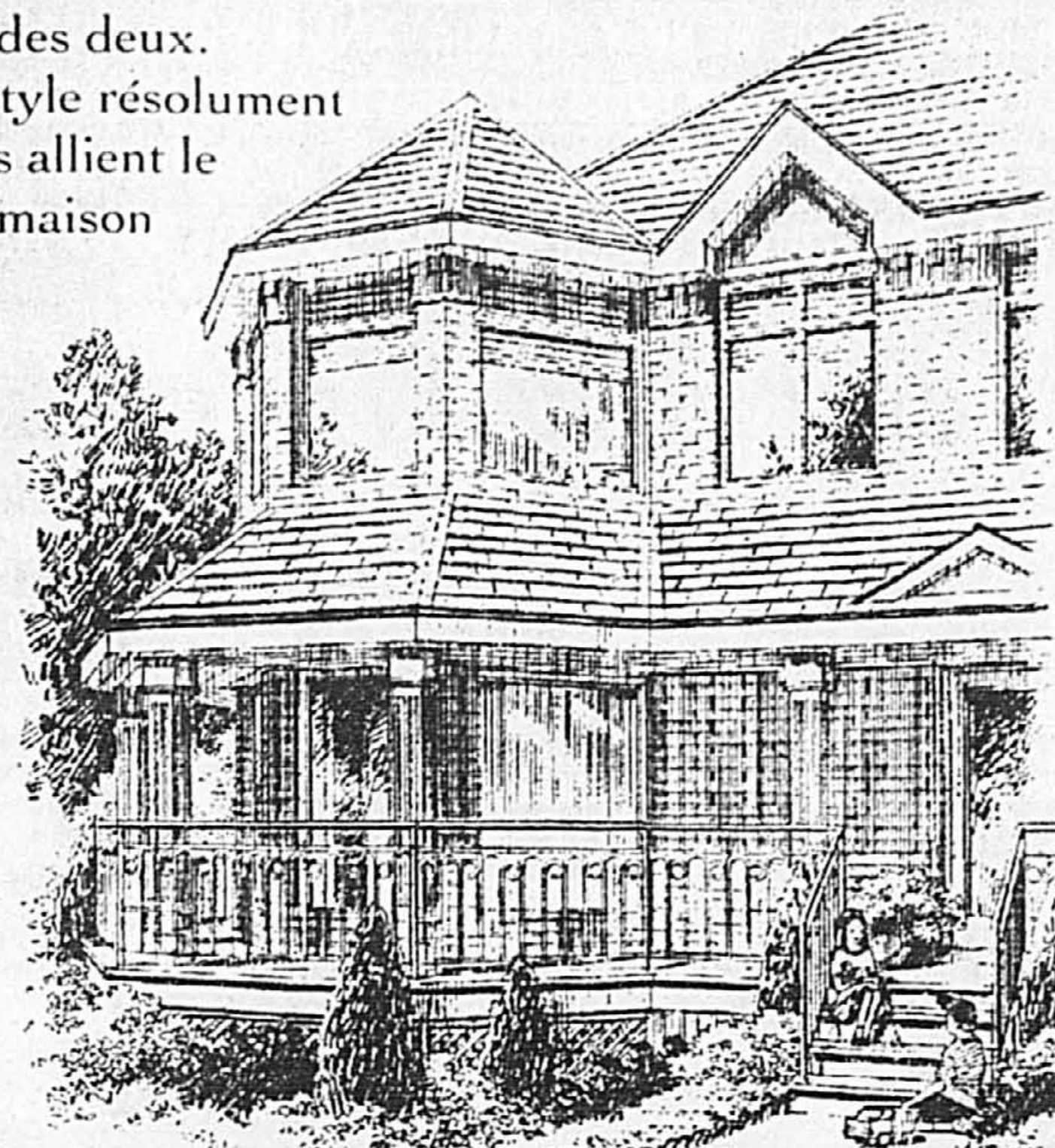


Vous aimez la campagne mais ne voulez pas sacrifier les avantages de la ville ? Les PAVILLONS SUR LE PARC vous proposent un peu des deux. Résidences de luxe au style résolument champêtre, les Pavillons allient le confort moderne d'une maison de ville à la douce tranquillité d'un quartier intime au charme pittoresque des parcs et lacs les y entourant.

Les PAVILLONS SUR LE PARC
Le charme de la campagne au coeur de la ville.

À partir de:
185 900 T.T.I.

• Nouvelle unité témoin



PHASE I ET II VENDU 100%

PHASE III MAINTENANT EN VENTE

Pour visite ou information:

LES LOFTS de la Grande- Allée
362-0448

LES PAVILLONS sur le parc
761-3327

Heures: 12:00 à 20:00
lundi au vendredi
12:00 à 17:00
samedi et dimanche

ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE



ATTESTATION

Les Plans de garantie de l'Association de la construction du Québec sont fiers de souligner l'excellence du

GROUPE IMMOBILIER ST-JACQUES

Cette entreprise de construction détient le titre honorifique de

"Constructeur Émélite Or"

en gage de: son professionnalisme
sa saine situation financière
et de la qualité de ses constructions

Ce titre est décerné exclusivement aux constructeurs s'étant distingués depuis leur adhésion.



André St-Martin
vice-président habitation

GROUPE IMMOBILIER ST-JACQUES

Coteau
ROSEMONT

COIN PIE IX / BEAUBIEN, FACE AU PARC ETIENNE-DESMARTEAU
MAISONS DE VILLE SUR RUE
MAISONS DE VILLE SUR JARDIN
CONDO-PLÉX
MULTI/MAISONNETTES AVEC COURSIVE

À BIENTÔT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

● AUCUN DÉPÔT ● AUCUN INTÉRÊT ● AUCUN PAIEMENT MENSUEL

DOMUS DÉCOR VOUS OFFRE ENRE LE 6 FÉVRIER ET LE 18 MARS 1995

- 1- LA POSSIBILITÉ DE NE RIEN PAYER AVANT 6 MOIS À L'ACHAT DE NOTRE NOUVELLE CUISINE OU SALLE DE BAIN.
- 2- UNE ESTIMATION GRATUITE DU COÛT DE LA RÉNOVATION DE VOTRE CUISINE OU SALLE DE BAIN (AVEC POSSIBILITÉ DE PAIEMENT 6 MOIS, SELON LES MÊMES CONDITIONS DE PAIEMENT).
- 3- UN PLAN GRATUIT DE VOTRE CUISINE OU SALLE DE BAIN.

EN PLUS

ÉCONOMISEZ DE 50% À 75% SUR NOS CUISINES (MODÈLES DE PLANCHER) ET PROFITEZ DES ESCOMPTES ADDITIONNELS OFFERTS SUR NOS PRODUITS SANITAIRES DE MARQUES

KOHLER, JACUZZI, AQUABRASS ET AMERICAN STANDARD.



KOHLER

Cuve allongée avec siège et réservoir isolé, en blanc.
Rég.: \$314

SPÉCIAL
\$220

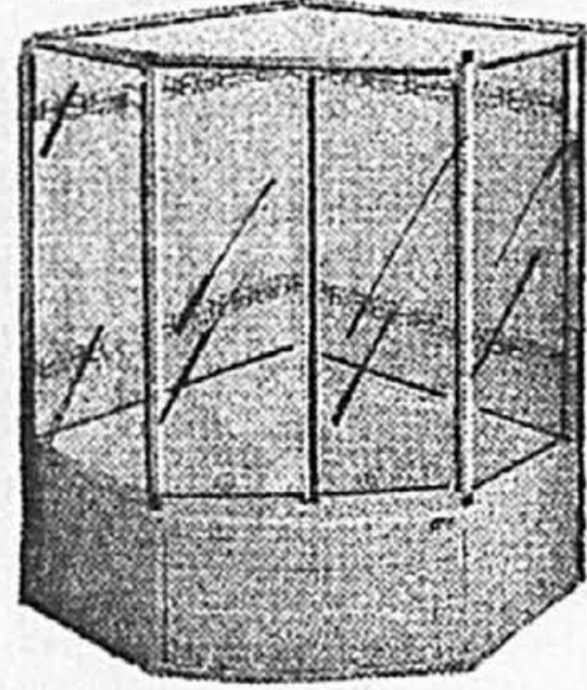
● GRANITE ● MARBRE ● CÉRAMIQUE
25%-50% DE RABAIS SUR TUILES
12 x 12 (GRANITE)

À partir de **\$8⁹⁵** p.c.
Rég.: \$17.95

JACUZZI

Bain tourbillon de coin, blanc, avec porte et tablier.
Rég.: \$3 850

SPÉCIAL
\$2700



VENEZ ET VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE DE 11 000 PI CAR. AVEC PLUSIEURS CUISINES EN MONTRE.

** Achat minimum de 500\$. Vous ne payez que la taxe. Sujet à l'approbation du crédit aucun dépôt, aucun paiement ou intérêt, si payé dans les 6 mois.

DOMUS

Decor

LES PLUS BELLES CUISINES ET SALLES DE BAIN COMMENCENT ICI.

4850, boul. Des Sources
Dollard-des-Ormeaux
Tél.: 683-5270

Croquettes mur à mur et une souris au chaudron

RAYMOND GERVAIS

Forcé de fermer ses portes par les inspecteurs en santé publique pour cause de malpropreté le 13 avril 1994, le restaurant Kaloum, au 4621, boulevard Saint-Laurent, a écopé hier en Cour municipale de Montréal une amende de 2000 \$ pour avoir eu des souris en grande quantité.

Lorsque les deux inspectrices du service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, se sont présentées à ce restaurant pour y faire une visite de contrôle, les souris, la vaisselle, les oignons, le gingembre et la crasse semblaient faire bon ménage dans la cuisine du restaurant.

Selon les rapports des fonctionnaires déposés en preuve devant la Cour, les murs de la cuisine étaient couverts d'éclaboussures tandis que le plancher était collant et noirci par la saleté. Les tables de travail étaient graisseuses, poussiéreuses et parsemées d'excréments de souris. La vaisselle « propre » était sale. Sous l'évier, un chaudron « propre » contenait un cadavre de souris...

Même phénomène dans les tiroirs où les ustensiles mal lavés étaient entourés d'excréments de souris.

Dans le bar, les verres étaient déposés sur un linge moisi, recouvert d'un grillage en plastique gluant. Toutes les tablettes et les armoires de la cuisine étaient recouvertes d'excréments de souris.

Après avoir pris connaissance des rapports des inspecteurs et des photos qui lui ont été soumises, le juge René Déry n'a pas hésité à imposer au restaurant de 37 places l'amende de 2000 \$ suggérée par la poursuite.

Par ailleurs, pour la seconde fois depuis le début de l'année, la Pâtisserie Bonne Fortune, au 99 ouest, avenue Viger, à Montréal, a été condamnée à une amende après avoir été reconnue coupable d'avoir conservé et offert en vente des aliments périssables à la température ambiante.

Cette fois, l'infraction remonte au 26 mai 1994, alors que les inspecteurs ont noté la présence de pâtisseries à la viande et aux oeufs qui étaient à la température de la pièce, soit à 24 degrés. Une amende de 800 \$ a été imposée. Le 13 janvier dernier, la pâtisserie

avait écopé déjà 500 \$ d'amende.

Une récente vérification a démontré que la situation était corrigée.

Une épicerie, le Mini Marché Ahmed Enr., au 4366 est, rue Beaubien, devra verser 600 \$ au greffe de la Cour municipale après avoir été reconnue coupable d'avoir offert en vente des aliments, des sandwiches à la viande dont l'emballage était anormalement bombé en plus d'avoir eu des bonbons non emballés et n'ayant aucune protection contre la manipulation du public.

Le Restaurant Pizza Château Maisonneuve Enr., au 833 est, boulevard de Maisonneuve, a écopé 800 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale en rapport avec une infraction qui remonte au 25 août dernier.

Selon le rapport des fonctionnaires déposé en preuve devant la Cour, des débris d'aliments recouvraient le plancher à l'arrière du comptoir de service et entre les appareils dans la cuisine. L'intérieur des réfrigérateurs était recouvert de moisissures et les tiroirs étaient rouillés.

Au sous-sol, le plancher de béton était encroûté de gras et de saleté. Le trancheur angulaire était collé de débris d'aliments séchés tandis qu'un malaxeur était noirci par une accumulation de gras et de poussière. Les inspecteurs ont aussi noté la présence de nombreux insectes tandis que les appareils sanitaires des deux salles de toilette étaient souillés.

Un casse-croûte de 34 places, le Café Malboro, au 5586 est, rue Jean-Talon, a écopé 800 \$ après avoir été reconnu coupable de malpropreté pour une infraction remontant au 20 septembre 1994.

La situation est maintenant corrigée dans une proportion de 90 p. cent.

Lors du passage des inspecteurs au restaurant, les murs étaient poussiéreux ainsi que les tablettes et les armoires. Il y avait aussi des fils d'araignée.

Un supermarché Héritage, au 10651 boulevard Pie IX, a été condamné à 600 \$ d'amende après avoir été reconnu coupable d'avoir conservé un endroit à déchets malpropre à l'extérieur. L'infraction remonte au 29 juillet 1994 et la situation est maintenant corrigée.

Finalement, 350 \$ d'amende a été imposée au restaurant Club Espagnol du Québec, au 4388, boulevard Saint-Laurent, pour avoir lui aussi gardé un endroit à déchets malpropre en date du 19 juillet 1994.

Pile?

Ford Contour GL 95

295 \$*
par mois

Location-bail de 24 mois



Moteur Zetec 4 cylindres 16 soupapes • Deux sacs gonflables • Climatiseur • Filtre MicronAir



36 GARANTIE
pare-chocs à pare-chocs
60 SANS FRANCHISE*

ASSISTANCE
ROUTIÈRE

Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD



FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford du Québec

ENCORE PLUS POUR VOUS!

Plusieurs appareils illégaux côtoient les vidéopokers approuvés par l'État

Certains propriétaires de bars jouent d'astuce en se dotant de vidéopokers dûment approuvés par l'État tout en continuant d'exploiter en catimini des appareils illégaux. C'est ce qu'a découvert la Sûreté du Québec au cours de récentes rafles.

C'est ainsi que la SQ a saisi jeudi midi dans un établissement de Stanstead, en Estrie, le Motel 55, deux appareils vidéopokers illégaux qui étaient branchés « sur demande » au sous-sol, alors que le même établissement disposait déjà d'un appareil du réseau officiel de Loto-Québec.

La police constate que plusieurs tenanciers ont recouru à ce stratagème. « On utilise quelques appareils légaux qu'on met

en évidence et on opère dans de petites salles cachées des appareils illégaux », explique l'agent Michel Brunet, porte-parole de la Sûreté.

Depuis le déclenchement, en août 1994, de l'opération « Barbotte », qui vise à retirer du marché les vidéopokers illégaux, la SQ a effectué 1489 perquisitions, au cours desquelles elle a saisi 4579 appareils et 128 000 \$ en argent.

La SQ a le mandat de faire le « ménage » des appareils illégaux partout au Québec sauf sur l'île de Montréal, où cette tâche est confiée au Service de police de la CUM. On estime à 25 000 le nombre de vidéopokers illégaux en circulation dans la province.

À Stanstead jeudi, la SQ a investi trois établissements qu'elle avait déjà visités le 7 décembre dernier et où elle avait saisi de l'alcool de contrebande.

Un des établissements frappés, le motel Impérial, était officiellement fermé depuis un an. Mais on y opérait clandestinement trois appareils vidéopokers illégaux, selon l'agent Brunet.

Par ailleurs, la Régie des alcools, des courses et des jeux a annoncé hier qu'elle avait imposé depuis janvier un total de 984 jours de suspension de permis à 29 débits trouvés en possession d'alcool de contrebande par les divers corps policiers impliqués dans l'opération Alko. Cette opération se déroule elle aussi à travers le Québec.

Mon Canada inclut le Québec
Un citoyen soucieux de l'Ouest canadien

COURS D'ANGLAIS INTENSIF

DATE: 9 semaines, du 3 avril au 2 juin du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 15 h 30.

DROITS: 1 430 \$ citoyens canadiens et résidents permanents, 1 770 \$ étudiants étrangers

Présentez-vous au département de langues et de traduction, salle 322, 770, rue Sherbrooke Ouest, entre 9 h et 17 h pour déterminer la date du test de classement et pour effectuer le versement des droits par chèque visé, mandat ou Visa/Master-Card. Ceci est un programme contingenté.

N.B. Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.



Le Comité de déontologie policière suspend l'agent Jean-Paul St-Onge

Ses propos grossiers à l'endroit d'un avocat de Québec lui valent une suspension de trois jours sans salaire

Presse Canadienne

QUÉBEC

L'agent Jean-Paul St-Onge, de la Sûreté du Québec, sera suspendu sans salaire pendant trois jours pour ses injures à l'endroit d'un couple et son refus de décliner son identité, deux dérogations au Code de déontologie des policiers du Québec.

Le Comité de déontologie policière a publié hier la décision rendue le 16 janvier par ses membres, le vice-président du comité, Michel Coulanges, le policier Julien Beaucage et la représentante du public, Anne Morissette.

Les Mercenaires

Les faits reprochés à l'agent de la SQ en poste à Québec ont eu lieu le 5 juin 1992, jour de l'ouverture du local des motards Mercenaires, jadis situé aux limites de Saint-Augustin et de Sainte-Foy.

À cette occasion, la SQ et les sûretés municipales de Sainte-Foy et Québec avaient érigé des barrages routiers pour vérifier l'identité des invités, dont Me Martin Tremblay et son épouse, Carole Gagné.

Lorsque l'agent St-Onge, qui ne portait pas son uniforme, a braqué une lampe de poche sur le visage de Me Tremblay, l'avocat des Mercenaires a demandé des explications. « Si t'es un homme, sors de l'auto et vient m'enlever la lampe de poche », a répondu l'agent, en y allant d'un « Toi, tu es un os... de mangeux de marde. »

Me Tremblay a alors signifié au policier qu'ils se reverraient en cour. « De toute façon, je ne t'aurai rien dit. T'as-tu compris ? » a dit le

policier. Mme Gagné a rétorqué que les policiers se comportent moins bien que les criminels, et elle a reçu pour réponse : « Toé, ma cr... de vache... » Après ces échanges, l'agent St-Onge a refusé de s'identifier.

Des propos grossiers

Le 2 décembre dernier, le Comité de déontologie a conclu que ce comportement dérogeait au code de conduite des policiers. Il lui restait donc à décider de la sanction à imposer.

Lors de l'audience tenue le 11 janvier, Me Pierre Gourdeau, commissaire à la déontologie policière, a fait remarquer que 25 p. cent des plaintes portées contre des policiers entre 1990 et 1995 avaient trait à des propos grossiers. Il a demandé au Comité qu'une suspension sans traitement de 10 jours sans salaire soit imposée à titre exemplaire.

Un dossier sans tache

L'avocat du policier, Me André Fiset, a demandé que soit pris en considération le dossier déontologique sans tache et la carrière de l'agent de la SQ. Me Fiset a aussi affirmé que la sanction demandée par le commissaire était beaucoup trop sévère, étant donné qu'il ne s'agissait pas d'un cas de récidive.

En imposant trois jours de suspension, le Comité a tenu compte de ces deux représentations.

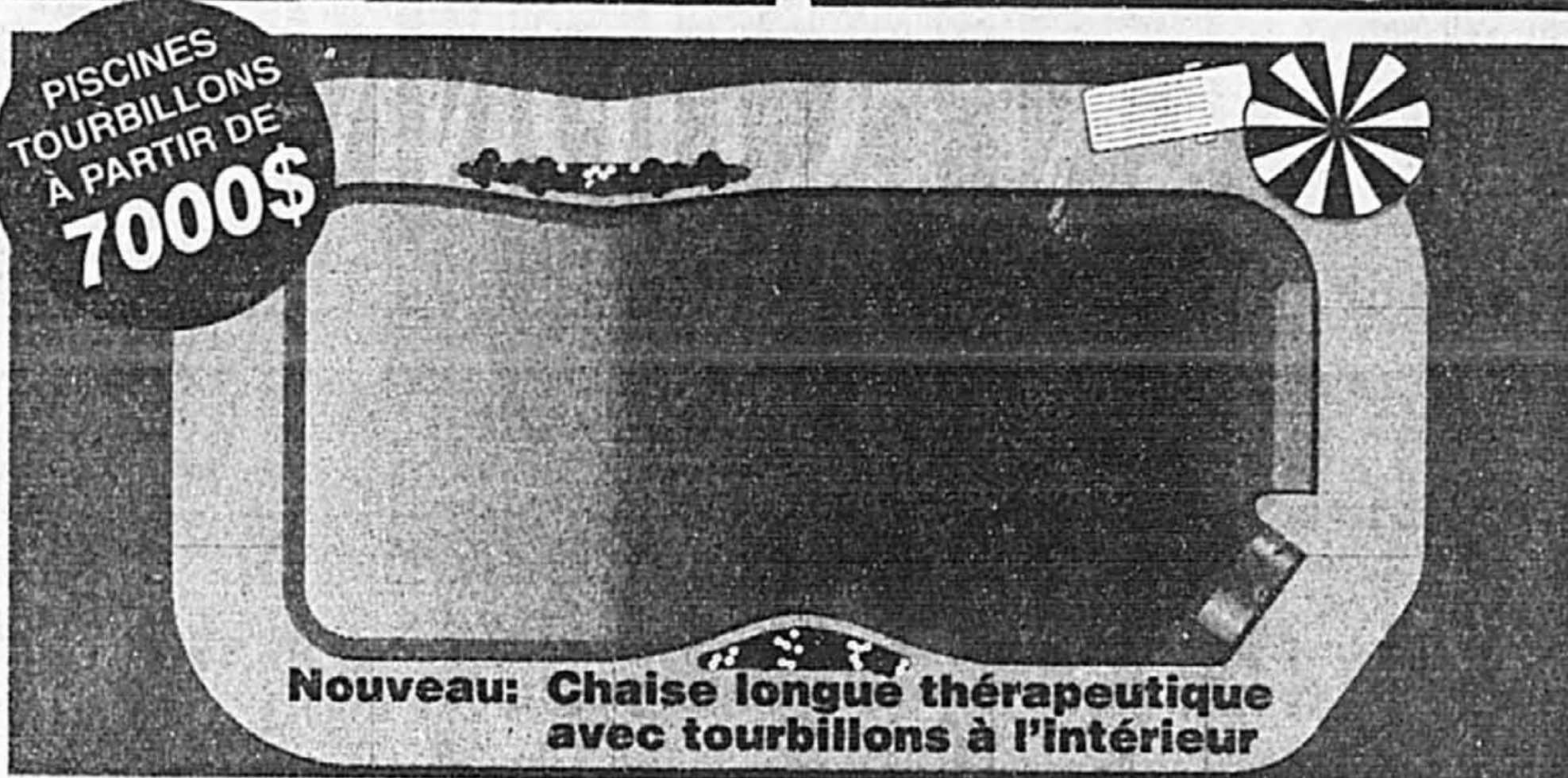
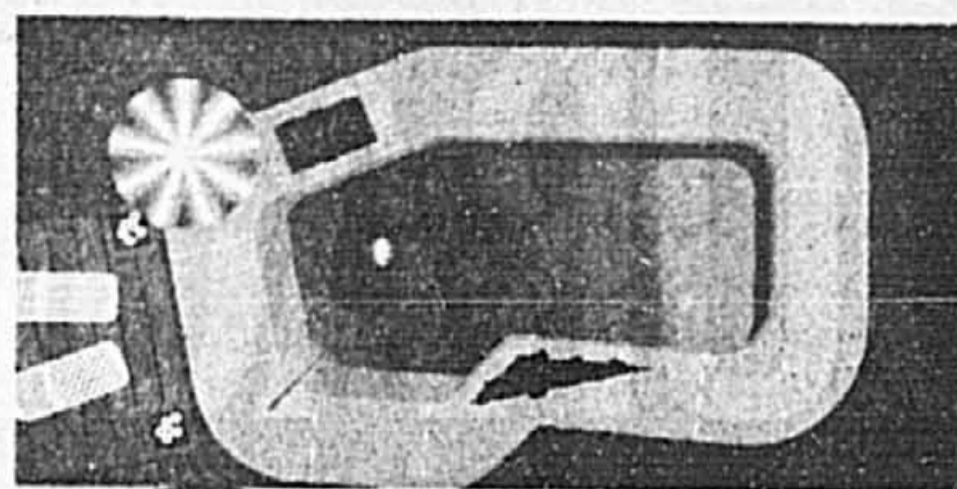
« L'agent St-Onge a fait la preuve qu'il ne se contrôlait pas », est-il indiqué dans la décision.

« Le Comité tient à souligner que, n'eût été de la carrière qui semble impeccable jusqu'au mois de juin 1992, la sanction aurait pu être plus sévère. »

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AYANT PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

Piscines monocoques en fibre de verre

Filtros 25 ANS DE GARANTIE



CARACTÉRISTIQUES:

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée.
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Grand choix de petites piscines, tourbillons avec nage sur place pouvant s'installer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur

1456, rue de Jaffa
 Fabreville, Laval
 (sortie 16, Autoroute des Laurentides)

Filtros 622-2664 / 628-0088 c'est aussi des SPAS

Ou face?

Mercury Mystique GS 95
295 \$* par mois
 Location-bail de 24 mois

Moteur Zetec 4 cylindres 16 soupapes • Deux sacs gonflables • Climatiseur • Filtre MicronAir

36 GARANTIE sans-choix à pare-choix 60 SANS FRANCHISE

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford du Québec
ENCORE PLUS POUR VOUS!

MERCURY LINCOLN

* LES MENSUALITÉS DE LA LOCATION S'APPLIQUENT À LA MERCURY MYSTIQUE GS 1995 AVEC GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 321A. REMISES FORD INCLUSES DANS LES MENSUALITÉS DE 295\$, LESQUELLES S'APPLIQUENT EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION DE 24 MOIS. DÉPÔT INITIAL REMBOURSABLE DE 350\$, VERSEMENT INITIAL DE 1,500\$ ET PREMIÈRE MENSUALITÉ ENIGES, TRANSPORT, IMMATRICULATION, ASSURANCES ET TAXES APPLICABLES EN SUS. AU TERME DE 24 MOIS, VOUS POUVEZ SOIT RETOURNER LA VOITURE, SOIT EN DEVENIR PROPRIÉTAIRE MOYENNANT UNE SOMME SUPPLÉMENTAIRE DE 11 643,16\$. OFFERT UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS SUR APPROBATION DE CRÉDIT. DES FRAIS DE 0,06 \$ DU KILOMÈTRE APRÈS 50 000 KILOMÈTRES ET D'AUTRES CONDITIONS S'APPLIQUENT. LE CONCESSIONNAIRE PEUT LOUER À PRIX MOINDRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR PLUS DE DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 \$ DE REMISE PAR AN, 5 400 \$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 200 \$ PAR ANNEE OU 7 000 \$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA, TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. * CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.

Outaouais : des milliers de dollars versés en trop à des élus

GILLES PAQUIN

La Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) et la Société des transports de l'Outaouais (STO) ont versé près de 100 000 \$ d'allocations en trop à des maires et à des conseillers municipaux qui siègent aux conseils d'administration de ces organismes, a appris *La Presse*.

Selon des documents obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la mairesse d'Ayl-

mer et présidente de la STO, Constance Provost, a touché à elle seule environ 40 000 \$ de plus que les allocations prévues par la loi.

Au cours de la dernière année pendant laquelle elle recevait ces allocations de trois sources différentes mais reliées, soit en 1992, Mme Provost a empoché 20 571 \$ alors que le maximum permis était de 10 976 \$. Elle a aussi défoncé le plafond pendant les quatre années antérieures.

La Sûreté du Québec a effectué des perquisitions et des saisies de documents au domicile et au bureau de Mme Provost jeudi, mais ces recherches n'avaient rien à voir avec ces allocations excédentaires. L'enquête vise seulement à vérifier des allégations selon lesquelles Mme Provost aurait profité d'un séjour dans le condominium de la compagnie de construction CHO Brothers en Floride.

D'autres élus, dont le maire

de Buckingham, Réginald Scullion, ont également reçu des dizaines de milliers de dollars d'allocations en trop de la part de la CUO et de la Société de transport de l'Outaouais. Ces sommes ont été versées de 1988 à 1992, soit jusqu'à ce que la CUO constate qu'elles dépassaient les normes.

C'est la Loi sur le traitement des élus municipaux, adoptée en 1988, qui fixe le maximum de la rémunération et des allocations

qui peuvent être versées aux maires et conseillers de l'ensemble des villes du Québec. Elle précise qu'en cas de dépassement du plafond fixé par la législature, les allocations doivent être réduites pour respecter les normes.

Le directeur général de la CUO, Jacques Tremblay, a reconnu hier qu'une étude avait été effectuée sur ces paiements excédentaires. Il s'est dit incapable de préciser l'importance des

fonds en cause ou les démarches entreprises pour récupérer ces sommes.

Lorsque les élus reçoivent des allocations de la ville, d'un organisme mandataire comme la ST et d'une organisation supramunicipale telle que la CUO, c'est la municipalité qui doit veiller à ce qu'ils se conforment à la loi, estime le ministre des Affaires municipales.

Selon la porte-parole du ministre, Arlette Fortin, il n'y a qu'une façon de s'opposer à de tels agissements. Il faut qu'un contribuable s'adresse à la Cour supérieure pour exiger l'annulation du règlement sur la rémunération de l'organisme en cause, dit-elle.

Le directeur du Service des finances d'Aylmer, Guy Massé, conteste l'avis du ministre. Selon lui, ce sont les organismes supramunicipaux qui doivent veiller à ce que les salaires et allocations des élus respectent la loi.

Le président de la Communauté urbaine de l'Outaouais, Marc Croteau, admet que certains élus ont reçu des allocations excédentaires avant 1992. Il soutient que cela n'est plus le cas puisque la CUO a modifié ses règlements pour régulariser la situation, mais il avoue que cela n'a aucun effet rétroactif.

Rien n'a cependant été fait pour récupérer les sommes versées en trop, admet M. Croteau. C'est à chacun de modifier son rapport d'impôt rétroactivement pour que les allocations non imposables viennent s'ajouter au salaire, dit-il.

Il s'agit d'une solution qui ne respecte pas l'esprit de la loi mais qui place tout les élus sur le même pied. Une façon également de modifier le traitement des élus discrètement et qui permet d'éviter un débat public sur les revenus des politiciens.

Mieux vaut lire l'endos d'une contravention.

RAYMOND GERVAIS

Un automobiliste montréalais a appris à ses dépens cette semaine qu'il ne fallait pas négliger de lire attentivement l'endos d'une contravention lorsqu'on désire la contester.

Ayant reçu le 3 août 1993 deux contraventions à la suite d'infractions au Code de sécurité routière, M. Alfredo Napolitano avait fait comme bien des automobilistes font : laisser filer les billets.

Toutefois, les deux constats d'infraction émis, l'un pour avoir conduit un véhicule sans porter correctement la ceinture de sécurité, l'autre pour avoir conduit un véhicule routier alors que son permis était révoqué, l'ont finalement rattrapé lorsqu'il a reçu à son domicile une lettre de la cour municipale de Montréal, l'avisant qu'il avait été reconnu coupable par défaut des infractions reprochées.

M. Napolitano s'est alors présenté devant la Cour afin d'obtenir une requête en rétractation de jugement en expliquant au juge qu'il n'était pas au courant de la date du procès parce qu'il n'avait pas reçu d'avis de comparution et qu'il avait une bonne et valable défense à faire valoir.

La requête lui fut accordée par un juge de la cour municipale, mais la Ville en a appelé de cette décision devant la Cour supérieure.

Dans un jugement de neuf pages, la juge Claire Barrette-Joncas de la Cour supérieure, renverse la décision du magistrat de première instance qui accordait une rétractation de jugement, annule la tenue d'un nouveau procès et rétablit les jugements de culpabilité par défaut.

La juge Barrette-Joncas arrive à la conclusion qu'on ne peut présenter une requête en rétractation de jugement sous le prétexte de n'avoir pas reçu d'avis de comparution, rappelant que la Cour d'appel du Québec s'était déjà prononcée sur le sujet le 17 octobre dernier.

La juge Barrette-Joncas précise quant à elle que l'ignorance de la loi n'est pas une défense. Or, selon la Cour supérieure, les indications à l'endos du constat sont claires et l'accusé doit les lire.

Il est notamment écrit à l'endos des billets : « Si vous plaidez non coupable à l'infraction qui vous est reprochée, veuillez utiliser le verso de la formule réponse jointe au présent constat. Votre plaidoyer et, le cas échéant, vos explications doivent être envoyés à la Ville de Montréal dans un délai maximum de 30 jours de la date de signification du présent constat. Le défendeur qui ne transmet ni plaidoyer, ni la totalité du montant d'amende et de frais réclamés, est réputé avoir transmis un plaidoyer de non-culpabilité et la poursuite est inscrite et le jugement rendu sans autre avis ».

Le défendeur doit donc lire l'endos du constat d'infraction et il lui appartient de faire les démarches nécessaires pour contester les faits dans les délais prescrits par la loi.

La morale de l'histoire : Mieux vaut lire attentivement l'endos d'une contravention et suivre la procédure si l'on veut offrir une défense.

UNE DE NOS FAÇONS D'ENCOURAGER LE PERFECTIONNEMENT.

LE CERTIFICAT À TEMPS PARTIEL, COMME CELUI DE JEAN-MARC GIROUX.



Technicien chez Bell depuis plusieurs années, Jean-Marc Giroux sentait le besoin de relever de nouveaux défis et d'enrichir ses connaissances. C'est ce qui l'a encouragé à faire son certificat en développement de logiciels à l'UQAM. Et comme les cours qu'il a suivis répondaient bien aux attentes du marché, il a été promu au poste de consultant en développement de systèmes informatiques.

CERTIFICATS

DATE D'ADMISSION :
1^{ER} MARS 1995

Adaptation scolaire et sociale

Administration*

Administration de services

(Concentrations: banque, coopérative, transport)*

Administration des services publics

Affaires immobilières (général)*

Alphabétisation

Analyse chimique

Analyse financière*

Animation culturelle

Arts d'impression*

Arts plastiques*

Assurance et intervention financière*

Communication*

Comptabilité générale

Création littéraire

Développement de logiciels

Droit social et du travail*

Écologie

Économique

Éducation en milieu de garde

Éducation interculturelle

Éducation morale

Éducation personnalisée pour les aînés-es*

Enseignement de la formation personnelle et sociale**

Enseignement des langues secondes

Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire**

Études appliquées en urbanisme*

Formateurs d'adultes en milieu scolaire

Français écrit

Français écrit pour non francophones*

Géographie physique

Géologie appliquée

Gérontologie sociale

Gestion des documents administratifs et des archives

Gestion des ressources humaines I (Fondements)*

Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)*

Gestion des services municipaux

Gestion du commerce extérieur*

Gestion informatisée*

Immigration et relations interethniques

Informatique

Insertion sociale et professionnelle des jeunes

Instructeurs en milieu de travail

Interprétation visuelle*

Intervention éducative en milieu familial et communautaire

Intervention psychosociale

Littérature de jeunesse

Marketing*

Méthodes quantitatives

Microprocesseurs

Peinture*

Santé et sécurité au travail

Scénarisation cinématographique

Sciences comptables*

Sciences de l'environnement

Sciences et techniques de l'eau

Sciences sociales

Sculpture*

Télécommunications

Terminologie

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à Laval (682-1343).

Région de Languevière (454-8768) (Ville de Le Gardeur)

Région de la Montérégie (349-6755) (17 villes différentes)

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 \$ à 10 000 \$.

*Programme contingenté

**Ces programmes ne sont pas offerts au campus du centre-ville.

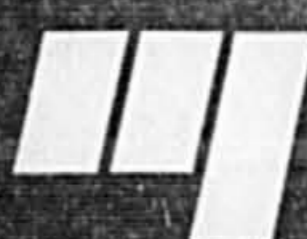
Offerts à des groupes.

Pour tout renseignement additionnel,

composez le

987-3121.

L'UQAM
une force
novatrice



Université du Québec à Montréal

Les fonds du Régime de pension canadien épuisés en l'an 2015

Presse Canadienne

OTTAWA

Les 40,5 milliards de dollars du Régime de pension du Canada (RPC) auront fondu en 2015 si le taux des primes n'augmente pas plus vite que prévu ou si les allocations ne sont pas réduites, révèle un rapport rendu public hier.

D'aucuns ont déjà proposé de baisser le montant des allocations et même de porter l'âge de la retraite à 70 ans, pour arriver à contrôler les coûts de ce régime mis en place en 1966.

Le déclin du taux de natalité et le vieillissement de la population ont provoqué l'augmentation des coûts du RPC. De même, la récession et le chômage élevé ont compromis les contributions des travailleurs et des employeurs au fonds du RPC.

La Régie des rentes du Québec, qui établit ses taux de concert avec Ottawa, est soumise à la même problématique.

Le RPC a enregistré son premier déficit annuel en 1994, année au cours de laquelle les salariés et les entreprises ont versé une prime équivalente à 5,2 pour cent du montant assurable. Ainsi, avec un salaire annuel de 31 000 \$, un travailleur verse 800 \$ et son patron en fait de même.

Le dernier rapport actuariel déposé il y a cinq ans prédisait que, pour répondre à la demande à venir, il faudrait quasiment doubler les primes en 2015, en les faisant passer de 5,2 à 10,1 pour cent.

Le rapport de cette année se fait plus pressant. Il faudrait plu-

tôt porter le taux à 11,8 pour cent en 2015 et, éventuellement, à 14,2 pour cent en 2030. Cela signifierait que, pour le même salaire de 31 000 \$, un employeur et un salarié devraient verser chacun 2200 \$ au Régime de pension du Canada.

Le gouvernement fédéral et les provinces doivent se rencontrer cet automne afin d'établir un nouveau taux qui entrerait en vigueur en 1997 pour une longue période. La dernière révision du RPC remonte à 1991.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a promis une vaste étude sur le vieillissement de la population au Canada et ses effets sur le Régime de pension du Canada et sur les autres indemnités versées aux personnes âgées.

Québec et les prospecteurs se liguent dans une opération «sourire»

DENIS LABRECQUE

de la Presse Canadienne

VAL-D'OR

L'Association des prospecteurs du Québec (APQ) appuie le projet du ministre des Ressources naturelles, François Gendron, de publier dans les quotidiens un cahier spécial visant à corriger la vision négative de la population envers la gestion des ressources pratiquée par le gouvernement et les entreprises.

«Nous avons réalisé des études qui arrivent aux mêmes conclusions que celles du ministre, a indiqué le directeur de l'APQ, Gratien Gélinas. Les gens ne connaissent pas toute l'importance sociale et économique du secteur

des ressources naturelles. On ignore par exemple qu'en 1994 l'industrie minière a investi 800 millions dans l'économie du Québec.»

L'exploitation des ressources naturelles est la pierre angulaire du développement de toutes les régions du Québec, ajoute M. Gélinas, qui est en complet désaccord avec la position prise dans ce dossier par une coalition formée d'une vingtaine de groupes écologistes.

Le ministre Gendron a invité le secteur privé à participer financièrement à cette publication, initiative qui a provoqué l'indignation des environnementalistes qui y voient une collusion entre l'État et les entreprises.

M. Gélinas estime qu'il est possible de présenter au public une information factuelle, impartiale et constructive. L'industrie n'a pas intérêt à faire de la propagande, ajoute-t-il, «car elle sait très bien que plusieurs chiens de garde la surveillent».

L'Association des prospecteurs n'a aucune objection à ce que les groupes écologistes participent à la réalisation de ce cahier sur les ressources qui pourrait être tiré à un million d'exemplaires, dès avril prochain.

Le ministre Gendron pourrait cependant laissé tomber son projet en raison des protestations qu'il a suscitées. «Je vais probablement être obligé de corriger le tir», a-t-il indiqué.

Démission surprise à la FCFAC

Presse Canadienne

OTTAWA

Citant des raisons personnelles, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC), Claire Lanteigne, a remis sa démission hier.

Étue en juin 1993, Mme Lanteigne devait terminer son mandat en juin seulement.

Cette démission intervient à quelques jours du dépôt du bud-

get du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, et à quelques mois du référendum sur la souveraineté au Québec.

La décision de Mme Lanteigne a pris les dirigeants de la FCFAC par surprise, a indiqué hier Jacques Michaud, qui agira comme porte-parole officiel de l'organisme de défense des droits des francophones vivant à l'extérieur du Québec, jusqu'au mois d'avril.

«Nous ne nous attendions pas à cela», a fait savoir M. Michaud, qui est le directeur général du

collège Boréal, le nouveau collège francophone de Sudbury, en Ontario.

Le conseil national des présidents se réunira en avril à Ottawa afin de choisir un remplaçant par intérim. Un nouveau président sera élu en juin lors de la prochaine assemblée générale de la FCFAC.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires de Mme Lanteigne, une Acadienne du Nouveau-Brunswick.



**NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*
UNE SEMAINE SEULEMENT!**

NETTOYAGE DE TAPIS

Appelez avant le 4 mars 1995 et nous palerons la TPS et la TVQ* sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier

13 \$ Par pièce
Nettoyage à la vapeur deux pièces minimum

48 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez

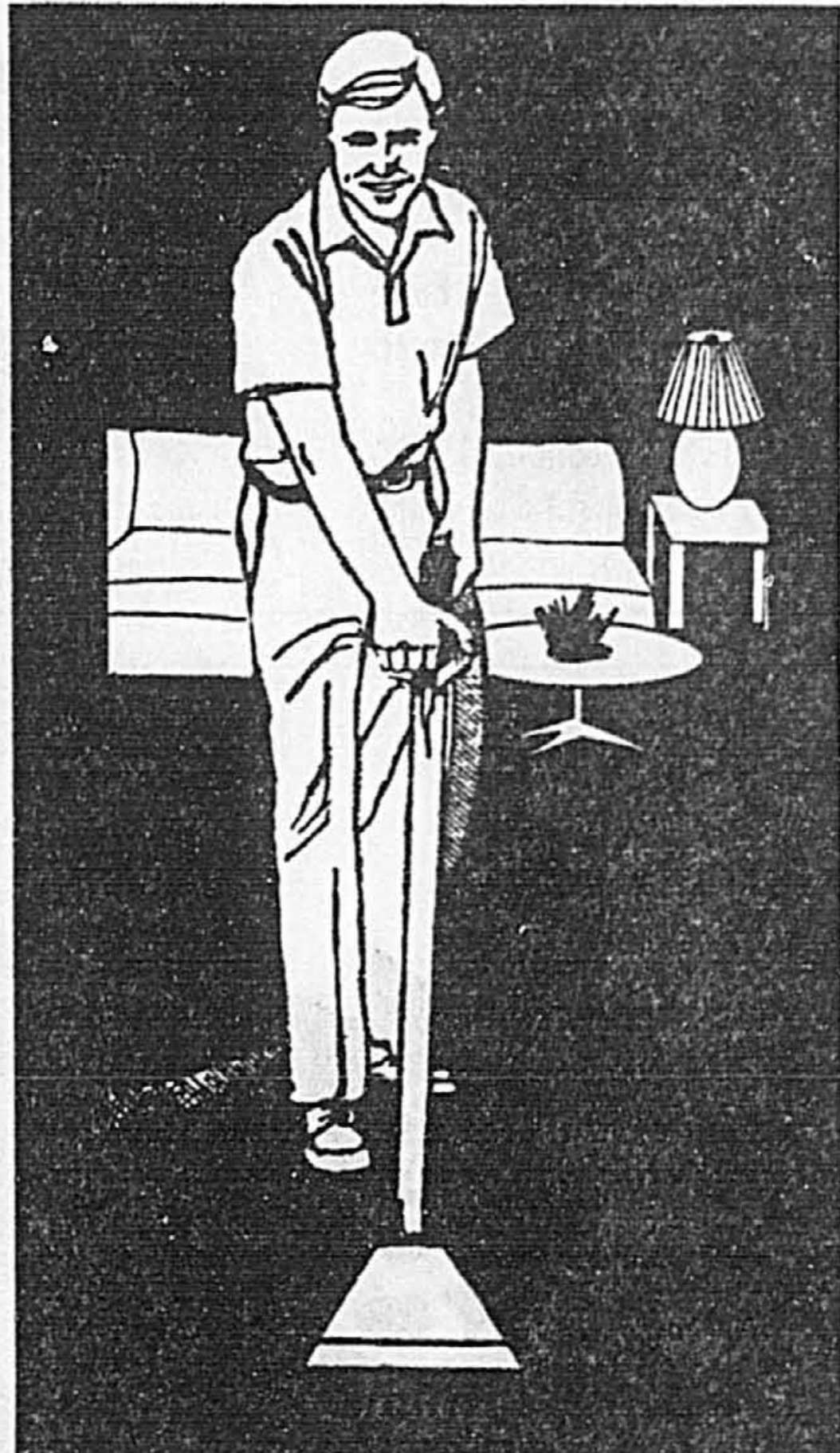
75 \$ Super offre!
Maison complète

5 pièces, 12 marches, plus 1 vestibule

Notre service 4 étoiles :

une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ*

49 \$ Canapé ou 2 fauteuils

79 \$ Canapé et 2 fauteuils

Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ*

28 \$ Nettoyage de conduit de ventilation
9 \$ par bouche. Minimum de 10 bouches.

0,95 \$ Nettoyage de carpettes
le pied carré
Frais minimums de 50 \$.



Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal..... 339-5420
Sherbrooke..... 820-1417
Drummondville/Victoriaville..... 474-8007
Trois-Rivières..... 378-8480



Rabais équivalant à la TPS et la TVQ! Renseignez-vous sur notre PROCÉDE DE NETTOYAGE COMBINE AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 \$ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton halibon, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non aérés. L'offre prend fin le 4 mars 1995.

CLUB ULTIMA^{MD}

SUPER AUBAINES

POUR TOUTE LA MAISON

GARANTIE DE PRIX

200% de la différence en \$\$\$ sur nos bas prix jour après jour

(détails en magasin)

MOULIN À CAFÉ GRATUIT AVEC ACHAT

BLACKS & DECKER
CAFETIÈRE CARAFE THERMALE 8 THERMDS. TASSES AVEC MINUTERIE, ARRÊT AUTOMATIQUE MODÈLE # TCM413-04
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR 79⁹⁹
GRATUIT! MOULIN À CAFÉ MODÈLE # CBM100 (VALEUR: 20\$)
QUANTITÉ: 50 PAR MAGASIN OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

BLACKS & DECKER
CAFETIÈRE CARAFE THERMALE 8 THERMDS. TASSES AVEC MINUTERIE, ARRÊT AUTOMATIQUE MODÈLE # TCM413-04
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR 79⁹⁹
GRATUIT! MOULIN À CAFÉ MODÈLE # CBM100 (VALEUR: 20\$)
QUANTITÉ: 50 PAR MAGASIN OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

Cuisinart
MÉLANGEUR À MAIN AVEC RÉCIPENT EN ACIER INOXYDABLE
39⁹⁹
OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

15\$ DE RABAIS

T-FAL CLASSIC PLUS
BATTERIE DE CUISINE, 7 MORCEAUX
69⁹⁹
AVEC COUPON-RABAIS
OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS/PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

COUVRE-MATELAS GRATUIT AVEC CE MATELAS

ULTIMA II
442 BRESSOIRS, MATELAS GARANTI 15 ANS
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
JUMEAU **249⁹⁹** DEUX-PLACES **329⁹⁹**
GRAND **369⁹⁹** TRÈS GRAND **539⁹⁹**
0% INTÉRÊT PAS DE PAIEMENT AVANT AOÛT 1995 (DÉTAILS EN MAGASIN)
GRATUIT COUVRE-MATELAS* (*MÊME GRANDEUR QUE LE MATELAS)
KNILT-KRAFT PERCALE
VALEUR JUMEAU **33⁹⁹** DEUX-PLACES **43⁹⁹**
GRAND **49⁹⁹** TRÈS GRAND **59⁹⁹**
OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995

10\$ DE RABAIS

BLACKS & DECKER
ULTRA FOUR DEGRÈS GRILLE-PAIN NOUVEAU DESSUS CHROMÉ, MODÈLE # T0670-04
82⁹⁹
OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 QUANTITÉ: 50 PAR MAGASIN PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

10\$ DE RABAIS

Cuisinart
MÉLANGEUR À MAIN AVEC RÉCIPENT EN ACIER INOXYDABLE
39⁹⁹
OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

5\$ DE RABAIS 31 MORCEAUX

FARBERWARE
ROADRUNNER - PARADISE - CAMILLE - DIANA SERVICE DE CUISINE: 31 MORCEAUX SERVICE POUR 4 PLUS À CHAQUE À TEL. 4 FONDEUSES À BASSIN ET 1 CUISINIÈRE À SERVICE SUPPLÉMENTAIRE
34⁹⁹
OFFRE SE TERMINANT LE 3 MARS 1995 JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS/PAS DE COMMANDES SPÉCIALES

50\$ EN CERTIFICATS-CADEAU*

AVEC ACHAT DU LIT **TRILLIUM** ROMANTIC
GRAND LIT (60")
299⁹⁹
2 JOURS SEULEMENT! (SAMEDI LE 25 FÉVRIER / DIMANCHE LE 26 FÉVRIER)
SCHEMATA À PARTIR DE 100 \$ (LIT + MATELAS)
*OFFRE À ÉCHÉANCE DE 10 JOURS

SOLDE D'ÉCOULEMENT!!!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% SUR LES MOTIFS DE FIN DE SÉRIE
Springaid **MARTEX** **STEVENS**
Wamsutter **CANNON** AND MANY MORE
MARCHANDISES DISPONIBLES:
DRAPS (PLAT ET CONTOUR), TAIES D'OREILLER, COUVRE-GREILLER, JUPES DE LIT, DOUILLETES, HOUSSES DE COUETTE, COUSSINS, TRAVERSINS, ETC.
L'OFFRE À ÉPUISEMENT DES STOCKS (UN MARCHANDISE PEUT DIFFÉRER D'UN MAGASIN À L'AUTRE)

SERVIETTES

CANNON
UPBEAT - ROYAL FAMILY -
SERVIETTES 100% COTON PEIGNE COULEURS UNIES
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR VENDEU ALLEURS
BAIN (130" x 52") 7,99
MAIN (114" x 24") 5,99
DÉBARBOUILLETTE (17" x 12") 2,99
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%

LITÉRIE & COORDONNÉS

SERVIETTES DE BAIN & ACCESSOIRES

ARTICLES DE CUISINE

ST-LÉONARD

6755 Métropolitain Est (coin Langelier nord)
Tél.: 322-2000

WEST ISLAND

3205 Boul. des Sources (Galeries des Sources)
Tél.: 685-6565

REGISTRE C A D E A U X

DESIGNER SERVICE À DOMICILE

MATELAS & LITS

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE!

**AUJOURD'HUI AU 16^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION
ET AU SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

PROGRAMME DES ACTIVITÉS ET CONFÉRENCES

STADE OLYMPIQUE DU 24 FÉVRIER AU 5 MARS

**«PREMIERS SOINS
À DOMICILE»**

Simulations et ateliers offerts
par la Société Canadienne de la
Croix-Rouge touchant différentes
situations possibles d'urgence
à domicile (1 heure).

11h00 - 14h00 - 17h00
La crise cardiaque

12h00 - 15h00 - 18h00
Les brûlures à la maison

13h00 - 16h00 - 19h00
L'étouffement d'un enfant

**«THÉÂTRE DE LA
PRÉVENTION PROTECTRON»**

11h - 12h - 15h - 17h30 - 19h30
Service de la prévention des incen-
dies de Montréal : la sécurité
incendie «parlons en»

1. ça se parle ?
2. ça se prépare ?
3. ça se pratique ?

12h - 14h - 16h30 - 18h30 - 20h30
Protectron : les systèmes de
sécurité, simples, faciles et
abordables

**«CENTRE-INFO FLEURS,
PLANTES ET JARDINS»**

13h00 La vie... côté terrasse !

14h30 Les bonsaïs? Plus facile que
vous ne le pensez

16h00 Les vedettes du jardin :
iris et hémérocailles

17h30 Plantes vivaces et endroits
ombragés

19h00 Le secret derrière les plus
beaux aménagements

20h30 10 trucs d'un expert pour
réussir votre aménagement
paysager

**«THÉÂTRE DE LA RÉNOVATION
BLACK & DECKER/DEWALT»**

En alternance
14h à 16h
19h à 21h

Conférences de René Lafrenière,
spécialiste en bricolage et rénovation, sur
l'autoconstruction avec Suzanne Tarte de
l'École d'autoconstruction TON TOIT TOI-
MÊME, Mario Gauthier, auteur de
AUTOCONSTRUCTION INC., et cliniques et
démonstrations sur les outils et leur
manipulation par l'équipe de spécialistes
Dewalt.

La programmation est sujette à
changements sans préavis.

**Affaire Alain André :
enquête sur les policiers**

Le Commissaire à la déontologie policière a décidé de tenir une enquête sur la conduite des policiers responsables de l'enquête qui a mené à l'arrestation et au dépôt d'accusations contre l'ancien conseiller municipal Alain André.

M. André avait déposé une plainte contre deux policiers après avoir été complètement blanchi des accusations portées contre lui.

Le 11 janvier dernier, le Commissaire, Fernand Côté, lui écrivait que l'organisme qu'il dirige avait examiné sa plainte et décidé de tenir une enquête.

M. André avait été arrêté à 6 h 30 du matin, le 29 mars dernier, et accusé d'attentat à la pudeur, de rapports sexuels avec une mineure de moins de 14 ans et de voies de fait causant des lésions.

Mais le 14 novembre, au moment où devait débiter son enquête préliminaire, la Couronne avait laissé tomber toutes les accusations.

M. André reproche aux policiers qui ont mené l'enquête d'avoir agi sur la foi du seul témoignage de la plaignante, une jeune femme aujourd'hui dans la vingtaine, qui a un lourd passé psychiatrique et venait de sortir d'une institution quand elle a fait sa déposition.

Ancien conseiller municipal et candidat à la mairie de Montréal en 1990, M. André avait, en raison de ses démêlés avec la justice, renoncé à se présenter aux élections du 6 novembre dernier.

Il a dit hier qu'il préparait des poursuites civiles contre les responsables de cette affaire.

**Écrasement
d'un hélicoptère
de la SQ : le
coroner conclut
à l'accident**

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Le rapport du coroner Louise Nolet sur la mort de quatre personnes dans l'écrasement d'un hélicoptère de la Sûreté du Québec au parc de la chute Montmorency, à Beauport, le 25 octobre 1993, exclut toute déficience de l'appareil ainsi que toute défaillance du moteur.

Parmi les éléments possibles et contributifs, le coroner mentionne le soleil, le fuselage incliné de l'appareil limitant le champ visuel, une pellicule d'eau sur la verrière due à la chute d'eau, la difficulté que présente la hauteur asymétrique des gares et des pylônes du câble par rapport à la trajectoire du vol, un problème oculaire méconnu chez le pilote de 58 ans et une distraction.

L'accident causé par le heurt d'une des pales du rotor de l'hélicoptère à un des câbles du téléphérique mis en place quatre mois plus tôt avait causé la mort de Paule Simard et d'Yvan Filteau, tous deux de la Sûreté municipale de Québec, de Gaston Paradis de la Sûreté du Québec et du pilote Georges Doney du Service aérien du gouvernement du Québec.

Le quatuor cherchait à repérer une personne qui était disparue depuis deux jours.

Le coroner Nolet relate dans son rapport que le temps était clair au moment de l'accident et que le pilote volait directement vers le soleil à 40 mètres au-dessus du sol. Il était 10 h 10.

Le coroner s'interroge sur les exigences requises pour des pilotes avançant en âge, particulièrement sur la pertinence d'un examen ophtalmologique complet, compte tenu que le travail d'un pilote d'hélicoptère voyageant à basse altitude exige beaucoup d'observation.

Au chapitre des recommandations, le coroner Nolet invite Transports Canada à préparer une étude visant à établir les moyens à mettre en place pour que le téléphérique soit facilement perceptible aux pilotes d'hélicoptère.

Elle recommande de revoir les exigences médicales des pilotes professionnels d'hélicoptère afin d'y inclure l'obligation d'un examen ophtalmologique complet.

Au Service aérien du gouvernement du Québec, Mme Nolet suggère de rappeler régulièrement aux pilotes l'importance de s'en tenir à leurs propres fonctions lors des envolées à des fins policières.

Il ressort de la recherche menée par le coroner que le pilote Doney pilotait exclusivement les hélicoptères de la Sûreté du Québec depuis 1976. Il avait été au repos les 11 jours précédant l'accident. Ce jour-là il était en service depuis quatre heures et portait sur lui des analgésiques.

Sa dernière évaluation en vol remontait à avril 1993 et son dernier examen physique à mai 1993.

Le coroner a vu dans le dossier médical que le pilote avait passé des examens spécialisés en radiologie à la fin des années 70 et au début des années 80 à la suite d'anomalies mis en lumière par des électrocardiogrammes.

Depuis ce temps, les électrocardiogrammes de routine semblaient satisfaisantes aux yeux de son médecin, qui lui faisait également subir des examens oculaires.

Le coroner note également que les essais effectués après l'accident permirent de constater que le câble non balisé était difficile à repérer lorsqu'on faisait face au soleil parce que celui-ci se fondait dans la végétation automnale et le terrain en arrière-plan.

En outre, les obstacles que représentait le téléphérique n'étaient pas encore identifiés sur la carte aéronautique à bord de l'appareil.

«Le pilote, pour une raison qui demeure inconnue, n'a pu repérer à temps le câble non balisé d'un téléphérique», conclut Mme Nolet.

Tous
nos taux
jusqu'à
4,8
mois!

On annonce deux semaines de beaux taux!

ASPIRE 94

4,9%



6,9%

ESCORT 94

AEROSTAR 94
et Aerosport

6,9%



6,9%

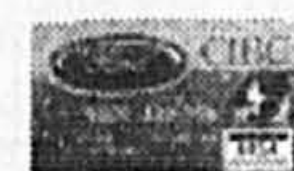
RANGER 94
avec moteur 4 cyl.

SÉRIE F 94
avec cabine régulière

6,9%



Faites vite, cette offre est d'une durée limitée!



Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures
et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury du Grand Montréal

ENCORE PLUS POUR VOUS!



Les fiducies familiales: des échappatoires fiscales pour les riches?

Presse Canadienne
OTTAWA

Les fiducies familiales ne devraient pas être considérées comme des échappatoires fiscales injustes consenties aux familles riches, indique le comité des finances des Communes.

Le comité a cependant pressé Ottawa de limiter le recours à une tactique qui permet aux bé-

néficiaires de jouir d'un taux d'imposition préférentiel grâce au fractionnement des salaires.

Par ce procédé, un fidéicommissaire peut ainsi verser son salaire aux moins nantis des héritiers, tels les enfants, afin de se voir gratifier d'un généreux régime de taxation.

Or les principales recommandations du rapport sur le report du versement de l'impôt sur les gains de capitaux semblent diverger des commentaires faits la se-

maine dernière par le ministre des Finances, Paul Martin.

«C'était une position que plusieurs députés assis de ce côté-ci de la chambre ont prise lorsqu'ils étaient dans l'opposition et c'est une position qui peut sûrement être soutenable dans le cadre d'un débat», a déclaré le ministre.

La sympathie du comité des finances envers les fiducies familiales n'est pas nouvelle.

Après quelques jours d'audiences sur les fiducies familiales, le président du comité, Jim Peterson, a dit que rien ne pouvait démontrer qu'elles traduisaient une inéquité du système fiscal.

Le ministre Martin a promis la tenue d'une enquête sur les fiducies familiales lors du dépôt du budget 1994.

Le comité des finances a conclu qu'elles permettaient aux familles de mieux gérer leurs actifs. Elles

ne représentent pas non plus un privilège réservé aux riches.

Selon le comité, 64 pour cent de toutes les fiducies familiales encaissent 10 000\$ par année et seulement 4670 d'entre elles (sur 115 000) échappent au fisc.

Les députés du Bloc québécois membres du comité ont préféré déposer un rapport dissident affirmant qu'ils ne veulent pas seulement la disparition du paiement reporté de l'impôt sur les

gains de capitaux, mais ils exigent aussi que les fiducies paient un impôt rétroactif. Les bloquistes, dont le critique en matière de finances, Yvan Loubier, disent que le comité a endossé les arguments mis de l'avant par les riches familles du Canada.

De plus, le gouvernement a négligé de fournir au comité toute la documentation portant sur les montants réels que ces mêmes familles refusent de verser au Trésor public.

Lourde amende pour avoir licencié une femme enceinte

Presse Canadienne

Le Tribunal des droits de la personne du Québec vient de condamner John Azakie, de Lingerie Roxana Ltée, de Montréal, à verser à l'opératrice-couturière Marie-Ange Dabel 3500\$ à titre de dommages matériels et 5000\$ à titre de dommages moraux pour l'avoir licenciée en raison de sa grossesse.

La juge Michèle Rivert note que l'entreprise n'a pas participé à l'audition de la cause et n'a fait valoir aucune défense.

Mme Dabel a été congédiée en novembre 1989 quelques mois après le début de sa grossesse et après avoir été absente de son travail à six occasions.

Les absences étaient dues à des examens médicaux prescrits par son médecin. A chaque fois, Mme Dabel avisait son employeur que le rendez-vous était à 9 h et qu'elle arriverait au travail vers 11 h.

En octobre, Mme Dabel reçoit un avis écrit lui reprochant ses retards trop nombreux. On l'avise qu'elle sera congédiée si la situation se poursuit.

En novembre, l'état de santé de Mme Dabel requiert qu'elle se présente d'urgence dans une clinique prénatale. Au retour au travail, son employeur la congédie sous prétexte qu'il n'y a plus de travail.

Il a été démontré que trois nouveaux employés avaient été embauchés en septembre, dont deux pour exécuter des tâches identiques à celles de Mme Dabel.

Le Tribunal des droits de la personne rappelle dans son jugement de 25 pages que l'employeur doit raisonnablement accommoder une femme enceinte afin qu'elle puisse jouir sans discrimination de son droit à l'égalité en emploi.

Les mesures d'accommodement incluent par exemple la possibilité de s'absenter, des horaires flexibles et des congés sans solde.

Un jugement fort attendu

Presse Canadienne

C'est lundi que la Cour d'appel du Québec rendra son jugement quant au sort à réserver aux fonds de retraite des ex-travailleurs de la compagnie Singer, de Saint-Jean-sur-Richelieu et Simonds, de Granby.

Les avocats aux dossiers en ont été avisés hier par lettre.

Les causes avaient été entendues en avril 1994 par les juges Jean Baudoin, Louis Lebel et Marie Deschamps.

Dans le cas des 103 retraités de la compagnie Simonds, dont la moyenne d'âge est de 55 ans, la somme de cinq millions de dollars est en jeu. Dans celui des 600 retraités de Singer dont la moyenne d'âge est près de 80 ans la somme de 15 millions est en jeu. Du dernier groupe, 250 personnes sont décédées depuis le début des procédures judiciaires.

Dans le dossier Simonds, seuls les surplus accumulés dans la caisse de retraite font l'objet d'une contestation.

Dans le dossier Singer, il y a en outre la contribution que la compagnie s'est abstenue de verser durant un certain nombre d'années en raison de la performance des placements réalisés avec l'argent accumulé dans le régime.

Dans une décision rendue au début de juin 1994, la Cour suprême s'était prononcée à la fois sur la propriété du surplus et les congés de contribution.

La Cour suprême avait statué que les employeurs pouvaient prendre congé de cotisation à moins que le régime ne stipule autre chose et à la condition d'avoir respecté les exigences du régime à prestations déterminées.

La Cour suprême avait en outre indiqué qu'il était nécessaire de légiférer afin que soit clairement déterminée la façon de disposer d'un surplus à la fin d'un régime de retraite.

DES RABAIS DIVERTISSANTS!



MUSIQUE

PLUS DE 25 000 D.C. ET CASSETTES EN MAGASIN!

 ERIC LAPOINTE OBSESSION 14 ⁹⁷ D.C. 8 ⁹⁷ CASSETTE	 CÉLINE DION À L'OLYMPIA 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 MARIE CARMEN LUNE 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 MARIO PELCHAT C'EST LA VIE! 16 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE
 BEAU DOMMAGE BEAU DOMMAGE 14 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 PAT METHENY GROUP WE LIVE HERE 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 HERBERT VON KARAJAN ADAGIO 17 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 THE NAXOS SERIES 7 ⁹⁷ D.C.
 DUO FROM PHILLIPS 2 D.C. POUR LE PRIX DE 1!	 THE INFINITY SERIES 5 ⁹⁷ D.C.	 CECILIA BARTOLI MOZART PORTRAITS 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 VAN HALEN BALANCE 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE
 GREEN DAY DOOKIE 14 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 SIMPLE MINDS GOOD NEW FROM THE NEXT WORLD 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 WEEZER WEEZER 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE	 PEARL JAM VITALOGY 15 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE
 SLASH'S SNAKEPIT IT'S FIVE O'CLOCK SOMEWHERE 16 ⁹⁷ D.C. 9 ⁹⁷ CASSETTE			

VIDÉOS

VENEZ VOIR LA COLLECTION COMPLETE EN MAGASIN!

 MAIGRIR ET RESTER MINCE Avec Josée Lavigneur 19 ⁹⁵	 LE MASQUE NEW LINE HOME VIDEO 19 ⁹⁵	 LE STEP Avec Josée Lavigneur 18 ⁹⁵	 LE PARC JURASSIQUE 18 ⁹⁵	 CLANCHES 16 ⁹⁵
 TINTIN 6 VIDEOS 69 ⁹⁵	 TINTIN ET LE TRÉSOR DE RACKHAM 12 ⁹⁵	 TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL 12 ⁹⁵	 TINTIN EN AMÉRIQUE 12 ⁹⁵	 TINTIN ET L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE 12 ⁹⁵
 WORLD SERIES BASEBALL '95 Game Gear 39 ⁹⁵	 STAR WARS ARCADE 32X Sega Genesis 74 ⁹⁵	 EARTHWORM JIM Super Nintendo 84 ⁹⁵	 LION KING Super Nintendo 79 ⁹⁵	 SHAOH FU Super Nintendo 44 ⁹⁵

Les prix sont valides jusqu'au 4 mars 1995 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



CLUB **biz** LE MAGASIN INTELLIGENT

4625, rue Jean-Talot Est
(entre Pie IX et Viau)
Montréal

Galerie des Sources
3165, boul. des Sources
Dorval

Centre Laval
1580, boul. le Corbusier
Laval

Place Greenfield Park
457, boul. Taschereau
Greenfield Park

*Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. En vigueur pour un temps limité seulement.

Avis public

Ville de Montréal

Service des finances
Module des recettesAvis aux contribuables
Taxe municipale

Le Service des finances a expédié récemment les comptes de taxes municipales (foncières, locatives et spéciales) de l'exercice 1995.

Catégories de taxes

- Taxes foncières
- Taxes d'affaires, d'eau et de services (lieux d'affaires)

Dates d'échéance

1^{er} avril 1995 : le premier versement ou le paiement total, si le compte de taxes est inférieur à 300 \$;

1^{er} juin 1995 : le second versement (1).

(1) Quel que soit le montant total de taxes foncières municipales comprises dans un compte, si l'unité d'évaluation a fait l'objet de la majoration de la taxe foncière générale prévue au règlement de la Ville, le montant supplémentaire de taxes dû à cette majoration peut être acquitté le 1^{er} juin 1995.

Taxes spéciales

- Taxes relatives aux activités commerciales et aux occupations (permis)

Date d'échéance

1^{er} avril 1995 : le paiement total.

Comptes payables à la plupart des caisses populaires ou des banques

Il est recommandé de faire ces paiements à une caisse populaire ou une banque aux dates limites d'exigibilité mentionnées précédemment.

Changement d'adresse

Veillez utiliser l'enveloppe-réponse jointe à votre compte de taxes pour nous signaler tout changement d'adresse.

Rôles de perception

Des renseignements sur les rôles de perception des taxes municipales de l'exercice financier 1995 peuvent être obtenus dans tous les bureaux Accès Montréal.

Service des finances

Le 25 février 1995

Accès Montréal première ligne

(514) 872-2305

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

FORMATION EN TRADUCTION

Devenez un professionnel de la langue et augmentez en même temps votre propre compétence ainsi que celle de votre entreprise!

Inscrivez-vous au Certificat en traduction de McGill (30 crédits), de l'anglais vers le français ou du français vers l'anglais, offert à temps partiel.

Une très bonne maîtrise de l'anglais et du français, particulièrement à l'écrit, est requise.

Coût : 176,83 \$ par cours de trois crédits

Examen d'admission

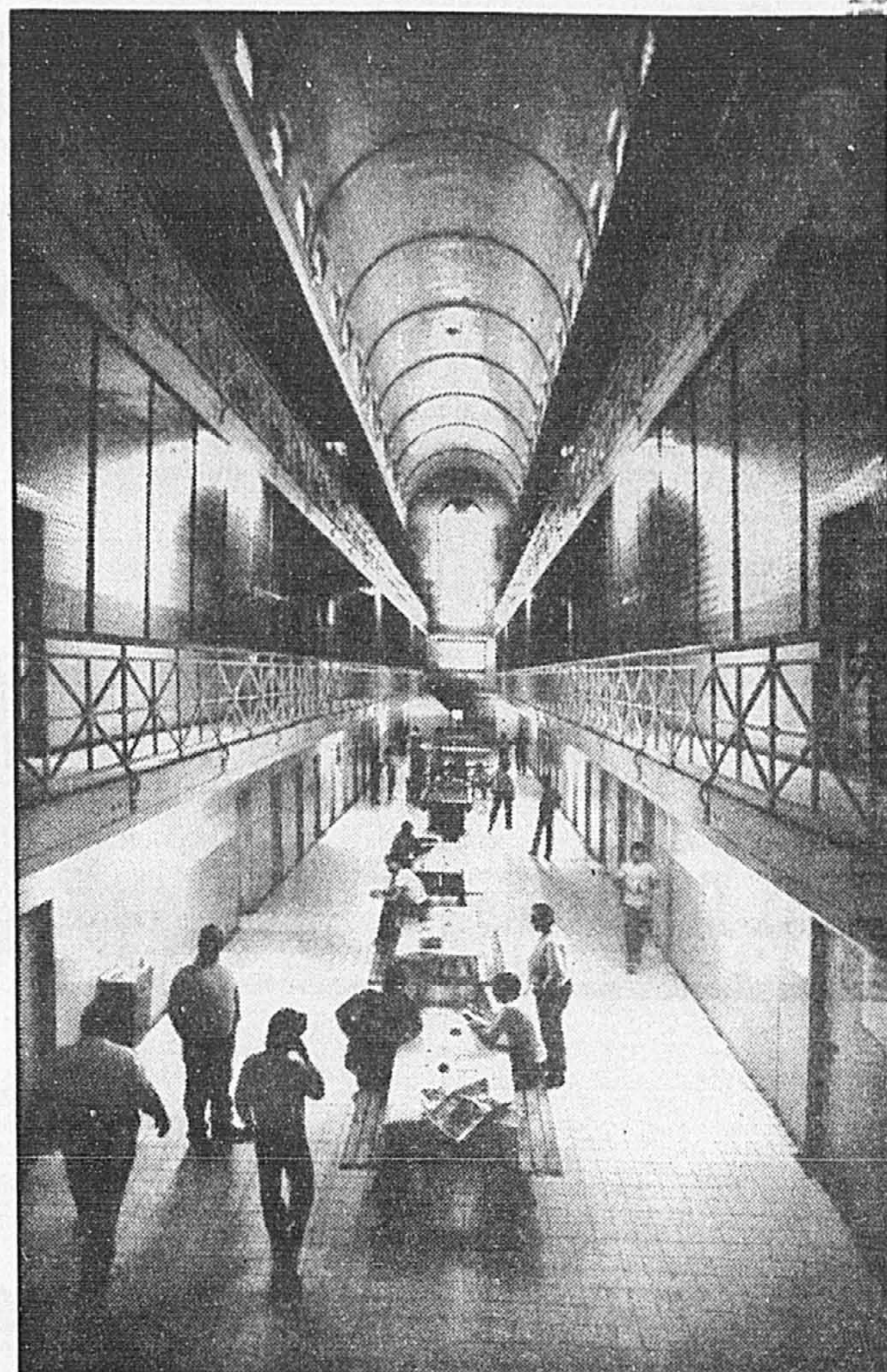
Le 6 ou le 7 mars à 18 h 30. Pour réserver votre place veuillez vous présenter en personne avant le 1^{er} mars de 9 h à 18 h 30, du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi. Les droits d'examen s'élèvent à 40 \$ (non remboursables) réglables par chèque visé, mandat ou en espèces.

Renseignements complémentaires:

Venez au département de langues et de traduction, 760, rue Sherbrooke Ouest ou téléphonez au 398-6160.



McGill Centre d'éducation permanente



A la prison de Bordeaux, comme dans toutes les prisons provinciales, on n'accueille que les détenus condamnés à moins de deux ans de prison.

3832 détenus pour 3597 places dans nos prisons

Chaque prisonnier coûte 56 000 \$ par année au gouvernement du Québec

YVES BOISVERT

Il y avait hier 3832 personnes détenues dans les 24 prisons provinciales du Québec. Officiellement, leur capacité est de... 3597. Cela signifie qu'on envoie des détenus à l'infirmerie, qu'on partage des cellules, bref, qu'on se «serre» derrière les barreaux. Cela veut aussi dire bien des «absences temporaires» autorisées par le directeur de la prison pour les prisonniers de «moins de six mois».

L'occupation des prisons, à son sommet à ce moment-ci de l'année, varie énormément. Mais les prisons québécoises sont rarement sous-occupées.

Cette année, seulement pour le gouvernement du Québec, les prisons coûteront 216 millions de dollars. Chaque détenu provincial coûte donc environ 56 000 \$. On compte par ailleurs autour de 3000 détenus «fédéraux» au Québec, dont le coût est sensiblement plus élevé.

TAUX DE DÉTENTION DANS LE MONDE

	Nombre de détenus	Taux de détention par 100 000 habitants
Allemagne	64 029	80
Angleterre/ Galles	53 518	93
Australie	15 895	91
Canada	30 659	116
États-Unis	1 339 695	519
France	51 457	84
Pays-Bas	7 935	49
Russie	829 000	558

Source: ministère de la Sécurité publique du Québec. Infographie La Presse

Selon le plan de compression préparé pour le ministre Ménard, il faut qu'en 1998 le budget québécois des prisons passe de 216 à 193 millions de dollars.

D'ici là, deux nouvelles prisons ouvriront dans le Bas du Fleuve, deux autres seront agrandies et le Centre de prévention de Parthenais sera remplacé par une prison à Rivière-des-Prairies.

Les nouvelles prisons coûteront cher, mais le plan prévoit des économies de 48,7 millions en fermant huit petites prisons régionales. L'opération totale diminuerait le nombre de places d'environ 400.

Depuis dix ans, les ministres se sont succédés et ont dit qu'il fallait «sortir des prisons» les gens qui ne sont pas dangereux. Gérard Latulippe a fermé cinq prisons vétustes qui comptaient une centaine de places au total, en 1986. Herbert Marx en a parlé aussi.

Qui se trouve dans ces prisons? Les prisons provinciales renferment les gens condamnés à des peines de moins de deux ans, et ceux qui sont détenus en attendant leur procès (les prévenus).

Les «journées purgées» dans les prisons provinciales le sont d'abord pour des crimes contre les biens (vol, méfait, incendie, etc.): 47,5 pour cent. Suivent les crimes contre les personnes (agression, tentative de meurtre, homicide, voies de fait...): 15,4 pour cent; puis les crimes liés à la drogue (13,7 pour cent des journées purgées), les facultés affaiblies (5,9 pour cent), les infractions au Code de la sécurité routière (3 pour cent).

Si 35 pour cent des personnes «envoyées» en prison le sont pour amendes impayées (surtout en matière automobile), comme leurs peines sont courtes, elles ne constituent que 3 pour cent de la population carcérale.

Au contraire, les personnes envoyées en prison pour des crimes plus graves sont moins nombreuses, mais étant «en dedans» pour plus longtemps, elles gonflent les statistiques de «résidence». De même, la grande majorité des personnes envoyées en prison (80 pour cent) le sont pour des peines de trois mois et moins. Mais si l'on examine la population de la prison à un moment donné, les gens purgeant de courtes peines seront fatalement moins nombreux: ils circulent plus, donc restent moins.

SUPERSOLDE

après inventaire

DE 20% À 50%

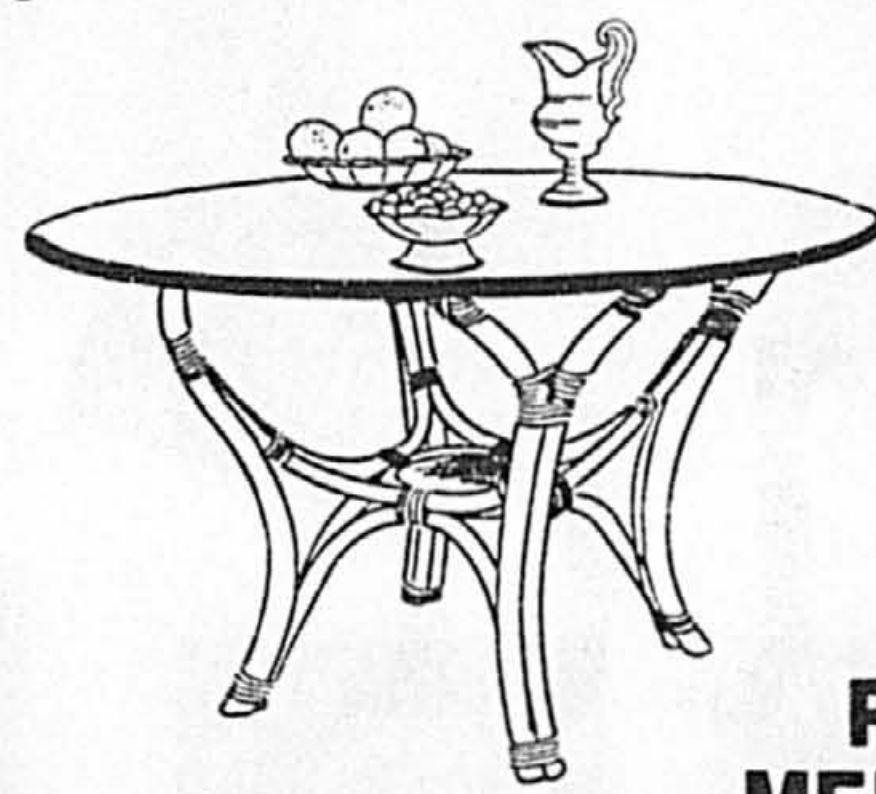
Ce solde prend fin le 31 mars 1995

DE RABAIS *

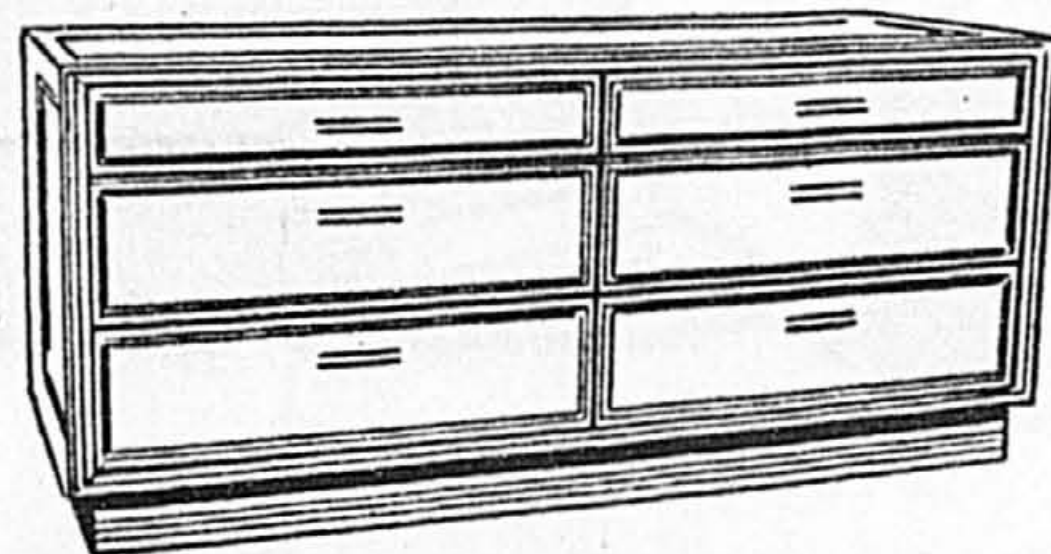
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN STOCK : CANAPÉS, CAUSEUSES, FAUTEUILS, TABLES, ENSEMBLES DE COIN-REPAS, LITS, BUREAUX, MEUBLES POUR TÉLÉ, ETC.



VENEZ VITE VOUS FAIRE PLAISIR ! Les 1ers ARRIVÉS SERONT LES 1ers SERVIS.



MEUBLES EN ROTIN ET OSIER HAUT DE GAMME QUALITÉ SUPÉRIEURE



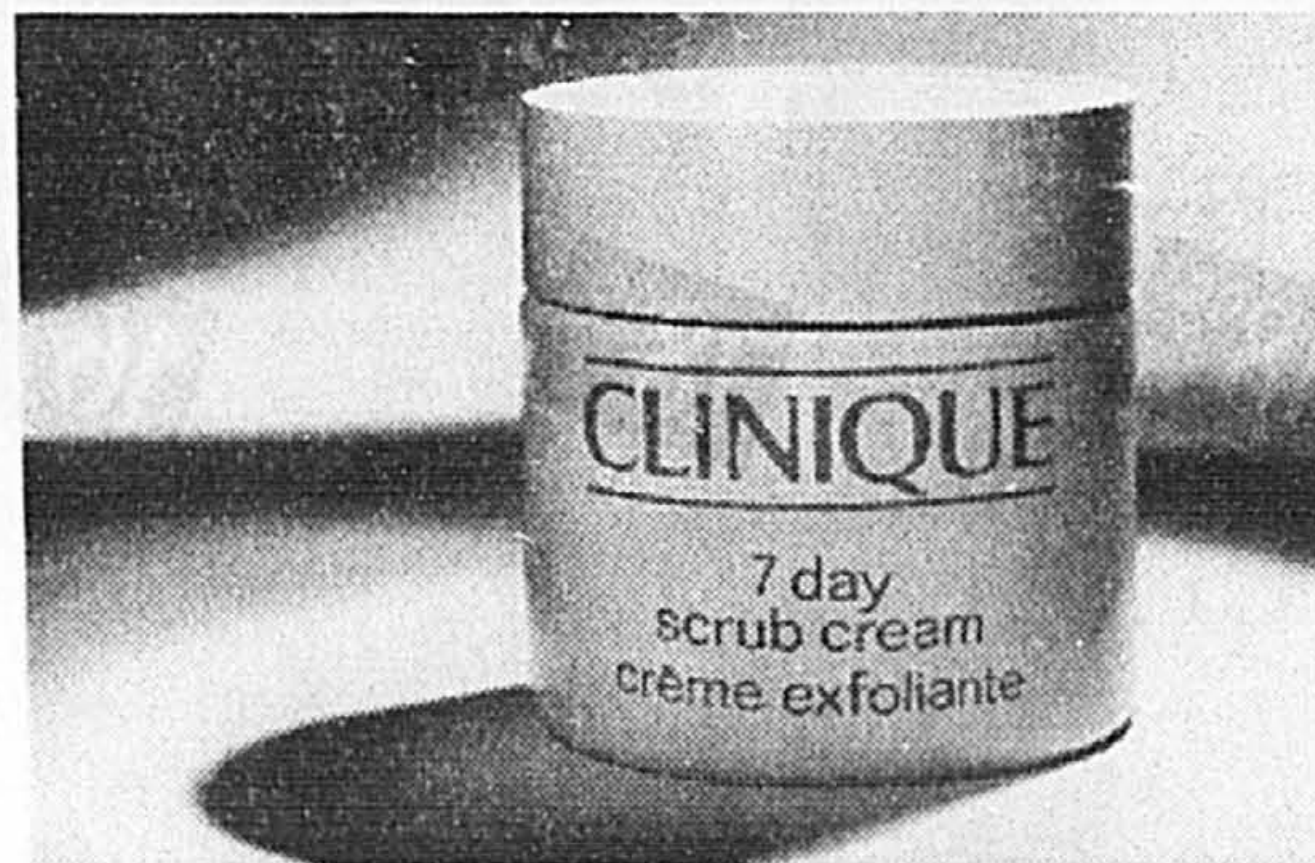
PROFITEZ DU MEILLEUR CHOIX ! SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT

Artisateck INC.

BROSSARD
2185, boul. Lapinière
656-1511

LAVAL
1701, boul. Le Corbusier
681-1988

LES PERFORMANTS HAUTE PRÉCISION DE CLINIQUE, EN EXCLUSIVITÉ CHEZ HOLT RENFREW



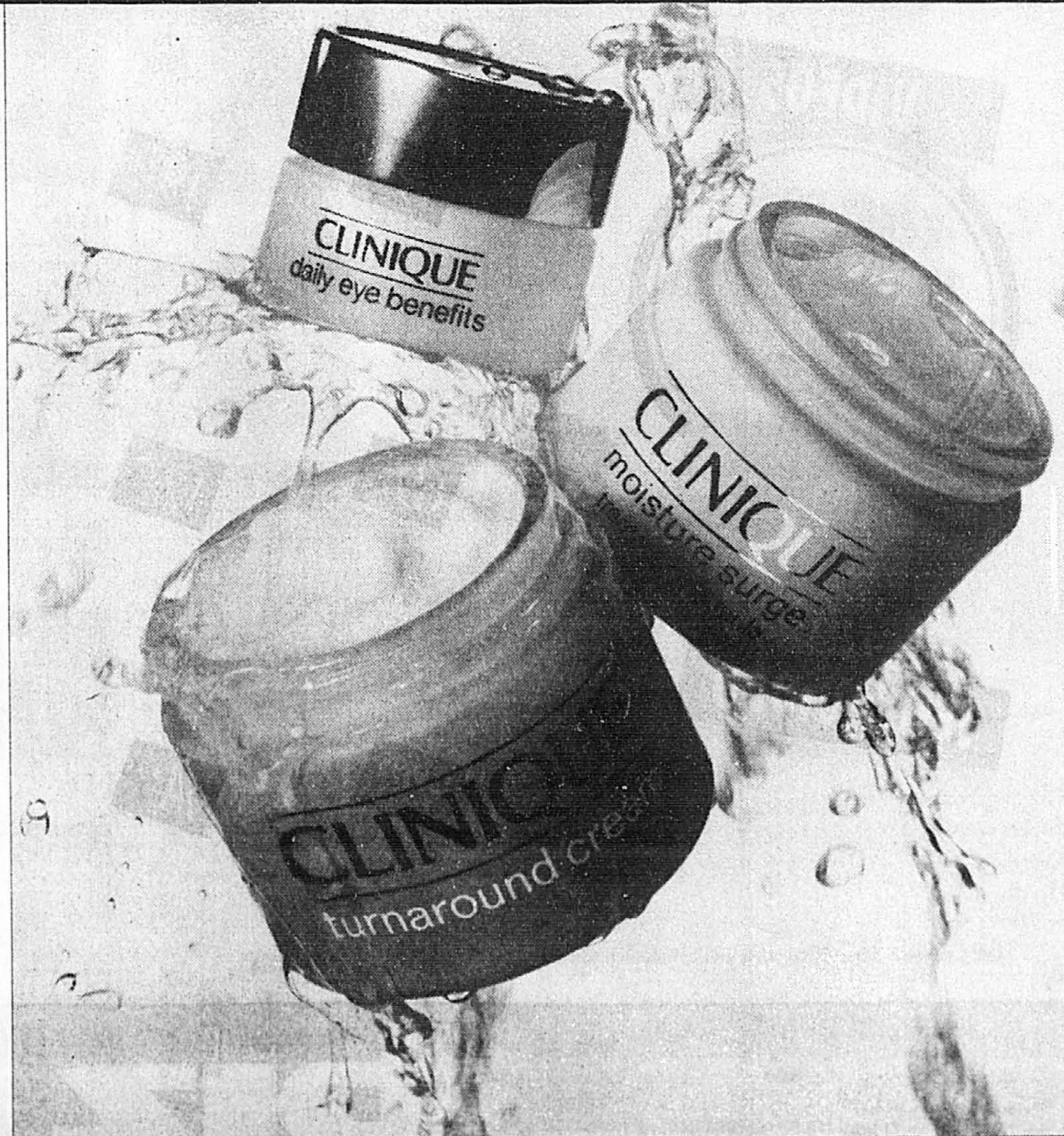
Vous êtes à la recherche d'un exfoliant dénué de toute propriété abrasive nuisible? Découvrez Crème exfoliante Clinique, une formule riche contenant de fins granules qui lissent la peau en douceur et contribuent à estomper l'apparence des ridules. Passez-en sur votre visage et sur votre cou, en les massant délicatement: Crème exfoliante élimine les cellules mortes, nettoie les pores obstrués et soulage les problèmes liés à la peau grasse. Au bout du compte, votre peau aura l'air plus éclatante, plus douce et plus jeune. 60 ml. 14,50 \$. 120 ml. 23 \$.

À l'achat de tout soin de beauté Clinique, vous recevrez, sans frais, trois incomparables produits Clinique, tous en format de voyage de 7 ml. Chacun agit de façon spécifique pour améliorer l'apparence et le grain de la peau. Ainsi, par son effet lénitif et adoucissant, Résultats quotidiens contour des yeux contribue à atténuer l'aspect des bouffissures, des pattes d'oie et des cernes. Hydratant surpuissant - gel concentré extrême, un produit non gras, favorise la réduction de l'apparence des ridules et tonifie la peau. Enfin, Crème réparatrice, le merveilleux soin de remise en beauté de Clinique, aide à débarrasser la peau de ses rugosités et de sa couleur terreuse; la texture et la carnation de votre épiderme s'en trouvent grandement améliorées. Utilisée fréquemment, Crème réparatrice donne rapidement une apparence plus fraîche et plus souple à la peau.

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

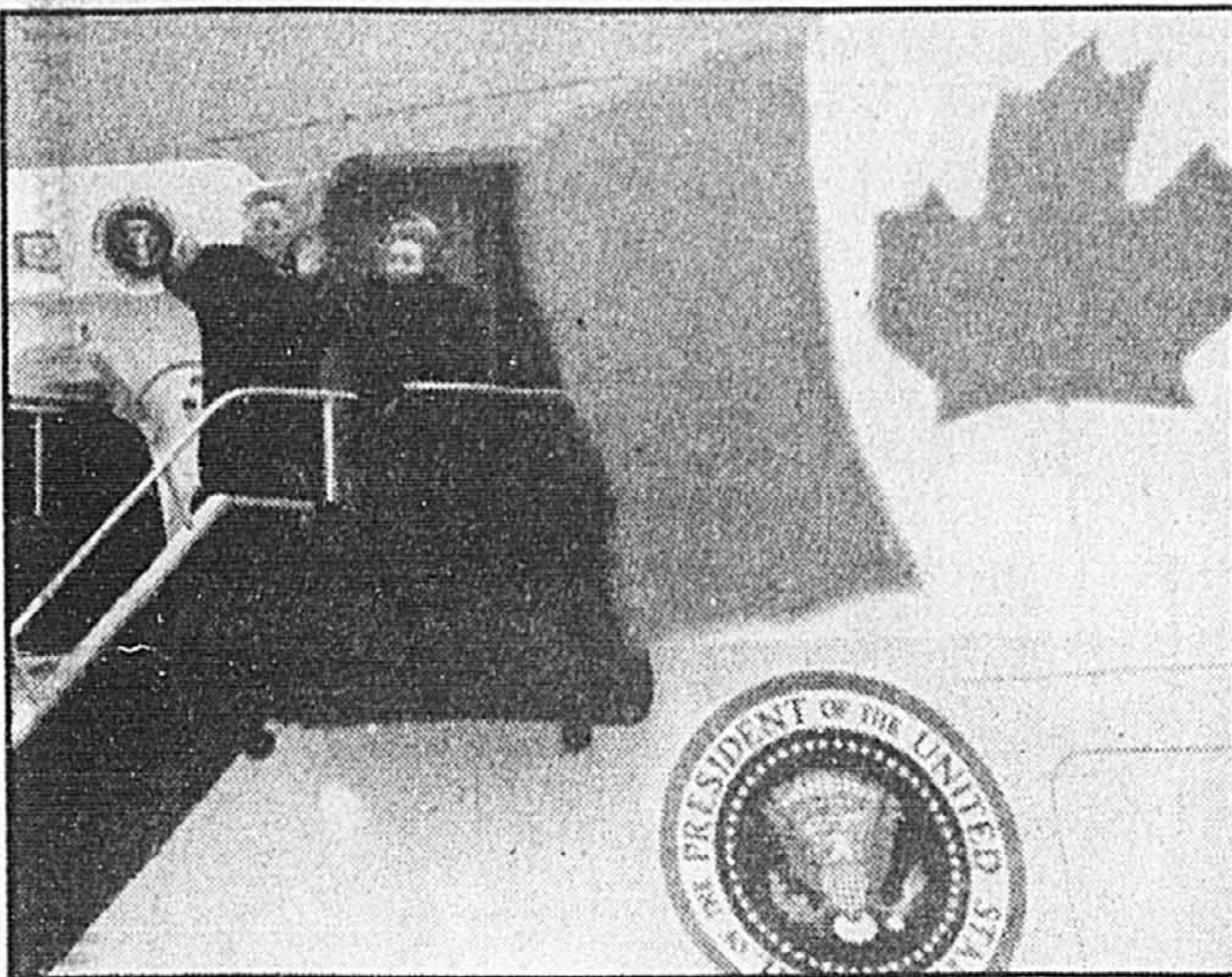
RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE
CENTRE ROCKLAND • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

RENSEIGNEMENTS : 842-5111



HOLT RENFREW

POLITIQUE



Le président Bill Clinton et sa femme Hillary font leurs adieux au terme d'une visite de deux jours au Canada.

Les propos de Clinton sur l'unité canadienne font peu de vagues dans la presse américaine

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

Beaucoup de médias américains ont fait état des commentaires du président américain Bill Clinton sur l'unité canadienne, mais dans certains cas, c'est l'ulcère du secrétaire d'État Warren Christopher qui a retenu le plus l'attention.

Le *USA Today*, par exemple, un quotidien qui est lu à la grandeur des États-Unis, mentionne la visite du président Clinton à Ottawa en page quatre, sous le titre « Christopher malade en raison d'un ulcère qui saigne ». La journaliste Judy Keen consacre ses deux premiers paragraphes à la santé du secrétaire d'État, puis mentionne que le président Clinton a profité de sa visite pour exprimer l'appui des États-Unis à l'unité canadienne. Elle note que ceux qui s'opposent à la séparation du Québec ont ovationné le président Clinton après qu'il eut déclaré que le Canada représentait « un modèle où des peuples de

cultures différentes ont trouvé le moyen de vivre et de travailler ensemble dans la paix, la prospérité et le respect ».

Elle ajoute cependant que les séparatistes ont à leur tour applaudi le président après qu'il eut ajouté qu'il appartenait aux Canadiens de décider de leur avenir.

Le *Wall Street Journal* consacre un seul paragraphe à la visite de M. Clinton en première page, au milieu d'une colonne portant sur diverses nouvelles internationales. L'influent quotidien financier, qui consacre un paragraphe précédent à l'ulcère de M. Christopher, fait brièvement état des commentaires du président sur l'unité canadienne, et mentionne sa rencontre avec le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

Première page Pour sa part, le *New York Times* place en première page un article sur la visite du président sous le titre « Clinton, dans un discours aux Canadiens, s'oppose à la séparation du Québec ».

Le journaliste Douglas Jehl écrit que le président s'est quelque peu éloigné de la politique américaine de neutralité en signalant, sans la moindre ambiguïté, que les États-Unis préfèrent que le Canada demeure intact.

Il écrit que M. Clinton a « injecté un rare appel américain dans le débat » de l'indépendance du Québec, et il mentionne la mine maussade qu'a présentée le chef du Bloc québécois pendant certains passages du discours.

Le journaliste signale que le président avait passé en revue son discours avec le premier ministre Jean Chrétien lors d'une conversation téléphonique mardi soir.

Ce n'est qu'en fin de texte qu'il mentionne les problèmes médicaux du secrétaire d'État.

Le *Washington Post* place une photo du président passant en revue la garde d'honneur canadienne en première page, mais relègue dans les pages intérieures l'article portant sur la visite.

Sous le titre « Clinton navigue avec précaution au travers de la

tempête portant sur le Québec », les journalistes John Harris et Charles Trueheart écrivent que le président s'est déplacé sur le point des pieds sur le terrain le plus délicat de la politique canadienne — la question de la séparation du Québec — et qu'il avait réussi à s'en tirer sans marcher sur une seule mine.

Ils indiquent que les commentaires de M. Clinton « offrent une réaffirmation vigoureuse de la position américaine en faveur de l'unité canadienne ».

Une première

Ils écrivent que son tête-à-tête avec M. Bouchard constitue une « première rencontre historique entre un président américain et un leader nationaliste québécois ».

Ils ajoutent que les blagues de part et d'autres qui ont marqué la première journée de la visite de M. Clinton ont contribué à alléger l'atmosphère qui entourait cette question. L'ulcère de M. Christopher est traité dans un court article additionnel.

CARTE VERTE AMÉRICAINE

Le Département d'État des États-Unis organise un programme de loterie de visas. 55.000 visas d'immigration (Cartes Vertes) seront distribués de façon aléatoire. Les gens peuvent faire une demande à la place d'un ami ou d'un parent. Le programme est ouvert aux personnes nées ou mariées à quelqu'un né dans tous les pays sauf les suivants :

Canada, Chine (ouvert à Hong Kong), Colombie, République Dominicaine, El Salvador, Grande-Bretagne (ouvert à l'Irlande du Nord), Inde, Jamaïque, Mexique, Philippines, Corée du Sud, Taïwan et Vietnam.

La demande doit être faite avant le 27 février 1995

POUR FAIRE UNE DEMANDE APPELEZ PSC

(604) 685-7899 (514) 874-0665 (416) 365-0722

1200 McGill College, bureau 1100, Montréal H3B 4G7

Frais d'application: 200 \$

Le service

InfoBref Bell

Le service *InfoBref* Bell, le téléphone le plus lu, le quotidien le plus écouté! Créé par Bell, en collaboration avec *La Presse*, ce service s'adresse tout particulièrement aux gens d'affaires qui souhaitent être à l'avant-garde de l'actualité et des plus récents développements dans leur domaine.

Facile à utiliser, le service *InfoBref* Bell est accessible sans frais* à l'aide d'un téléphone à clavier. Découvrez ses rubriques quotidiennes; elles vous mèneront au cœur des sujets et des événements qui vous intéressent.

875 - Bell

1 Nouvelles en bref

- La Une: 1
- Nouvelles locales: 2
- Nouvelles nationales: 3
- Nouvelles économiques: 4
- Nouvelles internationales: 5
- Nouvelles sportives: 6
- En primeur: 7

2 Éditoriaux et question du jour

3 Info-Affaires Bell

- À surveiller cette semaine: 1
- Causeries et conférences d'affaires: 2
- Perfectionnement en gestion: 3
- Finance et comptabilité: 4
- Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 5
- Production, qualité, environnement et technologie: 6
- Ressources humaines et formation: 7
- Informatique: 8

4 Questions d'affaires Réponses d'affaires

- 5 choix de chroniques disponibles

5 Produits et services de Bell

6 Services de *La Presse*

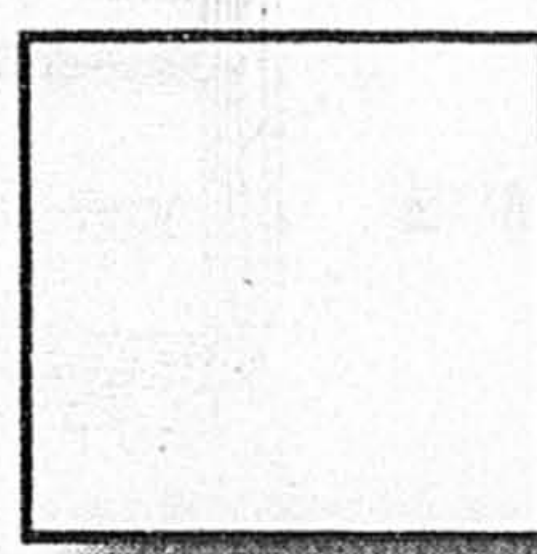
- Service des abonnements: 1
- Annonces classées: 2
- Publicité: 3
- Rédaction: 4
- Information sur les concours: 5
- Renseignements généraux: 6



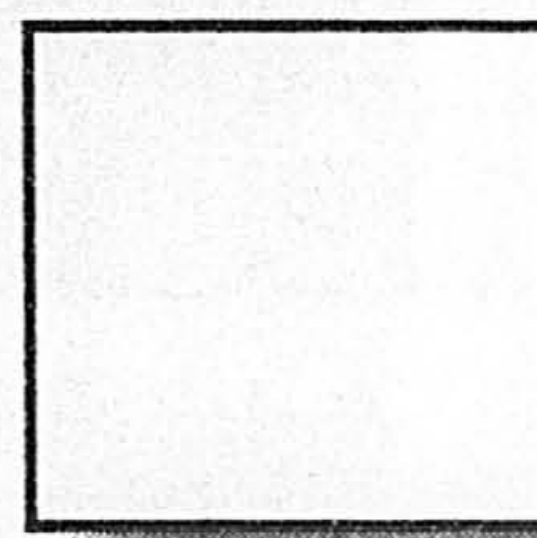
* Dans la zone d'appel locale seulement.

La question

Payez-vous trop cher vos frais bancaires?



oui



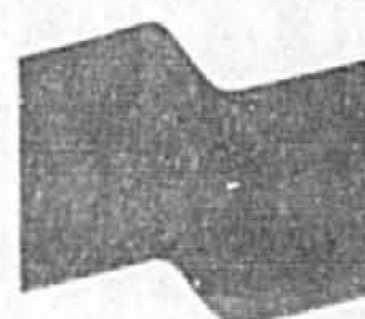
non

Si vous avez répondu *non*, vous êtes sûrement un de nos clients.

Si vous avez répondu *oui*, vous serez sans doute très heureux de passer nous voir ou de nous contacter au

1 800 667-6282

pour connaître les avantages que nous pouvons vous offrir.



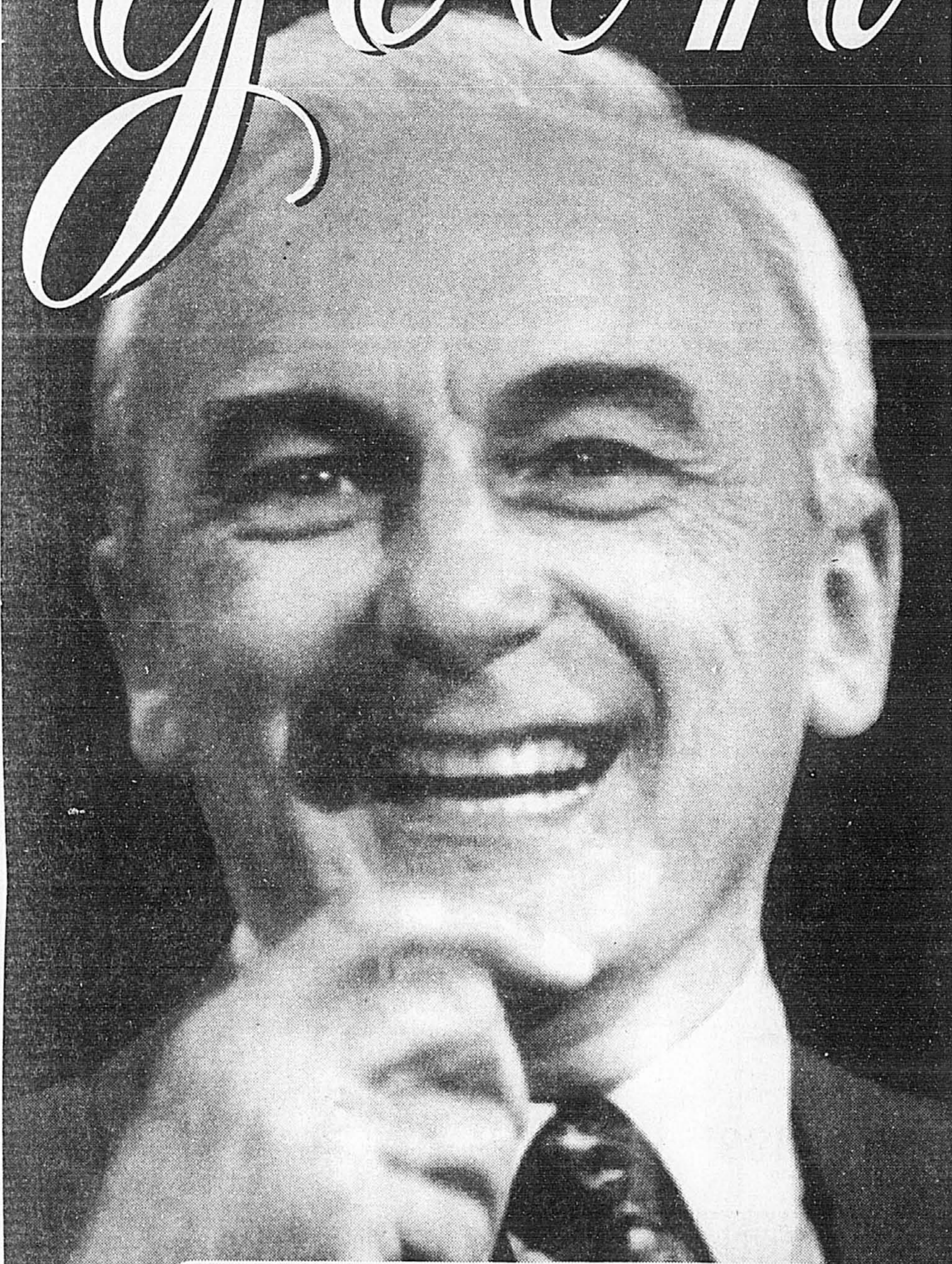
BANQUE NATIONALE

Notre banque nationale

Juste
pour
rire

rend
H O M M A G E

à
Givon



**LE DIMANCHE
26 FÉVRIER, 19 h**

SRC 

20 ARTISTES SUR SCÈNE

NORMAND BRATHWAITE ROBERT CHARLEBOIS
MERCÉDES CHÉNARD NORMAND CHOUINARD
PATRICE COQUEREAU YVON DESCHAMPS MICHÈLE
DESLAURIERS CLÉMENCE DESROCHERS
ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON STEFAN HAVES ANTHONY
KAVANAGH JEAN LAPOINTE GILLES LATULIPPE
PIERRE LÉGARE CLAUDE LEGAULT PAULINE MARTIN
CLAUDE MEUNIER FRANÇOIS MORENCY
MARIE-LISE PILOTE JEAN-LOUIS ROUX
RÉALISATION MARIE BRISSETTE MISE EN SCÈNE DENIS BOUCHARD

ROZON

 Bell



Engagement des commissaires scouts

Les scouts et guides de la région de Montréal ont célébré cette semaine la Journée internationale du scoutisme, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fondateur, lord Robert Baden Powell. La présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk, s'est jointe au commissaire scout de la région montréalaise, Claude J. Lapointe, pour participer à une cérémonie d'engagement de quinze commissaires scouts honoraires.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

**Aujourd'hui
vous faites quoi?**

**5,8
millions\$
un samedi
ça vous le dit?**



**Ça change pas le monde.
Sauf que...**

 loto-québec

Les droits des autochtones sont aussi collectifs

Agence France-Presse
GENÈVE

L'ONU a franchi une nouvelle étape sur le long chemin pour reconnaître les droits politiques, économiques et culturels des peuples autochtones — dont certains sont menacés d'extinction — mais des États d'Asie et d'Afrique s'inquiètent de sécessions éventuelles.

Un projet de déclaration de 45 principes, élaborés depuis pas moins de douze ans, a en effet été transmis hier à la Commission des droits de l'homme: «C'est une étape importante. Ce projet est un défi car il reconnaît des droits collectifs, et pas seulement ceux des individus», a déclaré Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix.

«Mais, dit-elle, ce n'est qu'une étape dans une chaîne de luttes pour les peuples indigènes.»

Le but est de parvenir plus tard à une convention internationale

engageant les États, à des traités régionaux et à des réformes constitutionnelles nationales. Cela exige aussi une aide financière au développement, estime Mme Menchu (Guatemala), la plus célèbre des militantes des peuples autochtones.

Le projet reconnaît aux peuples autochtones, qui contribuent à «la richesse et à la diversité» de l'humanité, «le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit ils déterminent librement leur statut politique. Ils ont droit d'être protégés contre toute forme de génocide ou autre acte de violence», y compris culturelle.

«Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser et de transmettre leur langue, leurs traditions.»

Ils ont «droit à la protection des plantes médicinales» traditionnelles et de leurs ressources génétiques comme les semences.

Ces peuples ont droit à la restitution des territoires occupés traditionnellement, mais confisqués, ou à défaut à «une indemnisation équitable», toujours d'après le projet.

Plusieurs États d'Asie, notamment l'Inde et le Bangladesh, d'Afrique, ainsi que le Brésil ont exprimé leurs réticences. Ils invoquent notamment l'unité nationale. Aussi l'adoption d'une telle déclaration risque d'être longue.

«Les gouvernements ne doivent pas avoir peur. Aucun peuple ne demande l'indépendance, du moins pour le moment», souligne Mme Menchu. Pour la lauréate du prix Nobel, les choses doivent être envisagées pays par pays. Le Guatemala dont la majorité est indigène est différent du Salvador, où il n'y a qu'une minorité, dit-elle.

Rigoberta Menchu a lancé cette semaine devant la Commission

un cri d'alarme devant le risque «d'extinction» de certains de ces peuples d'ici l'an 2000. En Amérique, cela pourrait se produire en Argentine, au Salvador, au Costa Rica, dans certaines parties du Mexique ou des États-Unis (Dakotas, Hopis), dit-elle.

Au nom du Conseil international du traité indien, qui regroupe des populations indigènes dans les Amériques et le Pacifique, Antonio Gomez souligne: «Quand nous parlons de souveraineté, nous parlons d'association, pas de sécession.»

M. Gomez, un Sari du Sonora (Mexique) insiste sur les risques de la globalisation de l'économie. Des traités comme l'Accord de libre-échange Nord-américain (Aléna) sont perçus comme une menace par certains peuples, par exemple les habitants du Chiapas (Mexique) ou les Mapuche du Chili, dit-il.

PUBLICITÉ
UN DES PLUS BEAUX ENGANS DE LA SAISON
CE DIMANCHE 26 FÉVRIER, CHEZ DÉCOR DÉCARIE, 6900, BOUL. DÉCARIE
Magnifiques tapis noués à la main, importés d'Iran, du Pakistan, du Maroc, de Chine et de l'Inde. Economisez des centaines et même des milliers de dollars, SANS commission de 10% et SANS TPS. Une superbe occasion d'acheter le tapis d'Orient dont vous rêviez. L'engan débute à 14 h précises. Inspection à compter de 12 h.
Pour plus de précisions, veuillez composer le 731-8339.
Vaste stationnement gratuit.

Cours de langues anglais / français

Depuis plus de quinze ans, l'Institut des langues de l'éducation permanente offre des programmes d'enseignement de l'anglais et du français, langues secondes, dans un contexte universitaire. Tous les professeurs sont spécialisés et fournissent un enseignement de haute qualité, grâce à des techniques innovatrices.

Avril 1995

Anglais

- Cours intensif - journée complète
- du 3 avril au 9 juin du lundi au jeudi 9 h-15 h vendredi 9 h-13 h 10 semaines-240 heures-1400 \$
- Conversation générale - soir
- du 3 avril au 14 juin lundi et mercredi 18 h-20 h 10 semaines-40 heures-175 \$
- Conversation générale - samedi
- du 8 avril au 10 juin 10 h-14 h 10 semaines-40 heures-175 \$
- Ateliers de rédaction - samedi
- du 8 avril au 10 juin 10 h-14 h 10 semaines-40 heures-220 \$
- Préparation à l'épreuve TOEFL
- du 10 avril au 5 juin lundi et mercredi 15 h 30-18 h 8 semaines-40 heures-175 \$
- Préparation à l'examen du CELDT
- du 11 avril au 1 juin mardi et jeudi 15 h 30-18 h 8 semaines-40 heures-220 \$

Français

- Cours général - matin
- du 3 avril au 14 juin lundi et mercredi 9 h-12 h 10 semaines-60 heures-220 \$
Au campus Loyola seulement - service gratuit de navette entre les deux campus.
- Conversation - matin niveau avancé seulement
- du 4 avril au 8 juin mardi et jeudi 10 h-12 h 10 semaines-40 heures-220 \$
- Cours général - soir
- du 4 avril au 8 juin mardi et jeudi 18 h-20 h 10 semaines-40 heures-175 \$
- Cours général - samedi
- du 8 avril au 10 juin 10 h-14 h 10 semaines-40 heures-175 \$
- Français écrit - soir niveau avancé seulement
- du 4 avril au 8 juin mardi et jeudi 18 h-20 h 10 semaines-40 heures-220 \$
- Langue des affaires - soir niveau avancé seulement
- du 4 avril au 8 juin mardi et jeudi 18 h-20 h 10 semaines-40 heures-220 \$

Inscription en personne avant le 3 mars 1995.
Test de classement sur rendez-vous seulement

Frais d'inscription (non remboursables):

- Anglais intensif: 50 \$
- Autre cours, anglais ou français: 10 \$

Paiement par chèque visé, mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa/MasterCard/ Carte débit.

Renseignements:

- 1822, boul. de Maisonneuve ouest. Tél.: 848-3608/3609/3614

UNIVERSITÉ Concordia Centre de l'éducation permanente
ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

Au tour des grands froids de menacer la couche d'ozone

Agence France-Presse
PARIS

L'exceptionnelle anomalie climatique observée cet hiver dans la stratosphère polaire arctique, avec des températures de moins 90° Celsius, et les teneurs élevées d'oxyde de chlore relevées, font craindre aux scientifiques du programme européen SESAME «une destruction significative de l'ozone.»

«L'arrêt ou la poursuite de cette destruction en cours dépend maintenant de l'évolution de la température de la stratosphère — couche de l'atmosphère située entre 18 et 50 km d'altitude — jus-

qu'au printemps. Le taux de perte de l'ozone est donc encore imprévisible», a précisé hier Jean-Pierre Pommereau, directeur de recherches au Centre de la recherche scientifique français CNRS, lors d'une conférence de presse à l'Agence spatiale française (CNES), l'une des équipes qui participent à la campagne européenne d'étude de la couche d'ozone dans l'hémisphère Nord, SESAME (Second European Stratospheric Arctic and Mid-Latitude Experiment).

La diminution moyenne de l'ozone dans l'hémisphère Nord est de 0,4 pour cent par an.

L'Organisation Météorologi-

que Mondiale (OMM) a également observé depuis la mi-janvier un déficit d'ozone supérieur à 20 pour cent au-dessus de l'Europe et de 35 pour cent au-dessus de la Sibérie. Mais «cette déperdition ne concerne pas tout l'hémisphère Nord», a souligné Gérard Mégie, président du Comité scientifique sur l'ozone stratosphérique.

«Les mesures relevées montrent que le phénomène s'est arrêté et que le vortex polaire (la dépression polaire), qui s'était déplacé vers la Sibérie, remonte vers le nord et la nuit», a expliqué M. Pommereau. «C'est pourquoi, il est si important de retourner faire des observations.»

Inférieures de 10 degrés aux moyennes des 29 dernières années, les températures ont atteint cet hiver en Arctique moins 89 degrés et entraîné la formation de «nuages stratosphériques polaires» jusqu'à 26 km d'altitude.

À leur contact, l'acide chlorhydrique de la stratosphère devient actif (monoxyde de chlore) et détruit rapidement l'ozone, en présence de lumière. Froid, chlore et rayonnement solaire sont les trois «ennemis» de l'ozone. Lorsque la température augmente, les nuages disparaissent, les chlores et les bromes actifs redeviennent inertes. La destruction cesse.

GRAND SOLDE!
DERNIÈRE SEMAINE

Meubles designer à des prix exceptionnels offrant des rabais jamais vus.



Canapé 3 places en cuir italien
Seulement **959\$** taxes incluses



Table de marbre italien Nero Marquina et 4 chaises
999\$ taxes incl.



Chaise longue style art déco en cuir italien Design original de Le Corbusier 1929.
Seulement **489\$** taxes incluses



Élégant mobilier de chambre 9 pièces en acajou
Seulement **1 885\$** taxes incluses

Élégance et confort Fauteuil inclinable, berçant et pivotant en cuir italien
Seulement **899\$** taxes incluses

Visitez notre salle d'exposition pour avoir un choix plus grand de meubles superbes.

MEUBLES VANLIAN

Saint-Laurent 3440, boul. Côte-Vertu (face à Place Vertu) 335-9481

Brossard 8085, boul. Taschereau (1/2 mille à l'ouest du pont Champlain) 656-6868

la vie active - bouger un peu plus, un peu plus souvent!

PARTICIPATION

Petit train va loin

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE

DEVELOPPEMENT ET PAIX (514) 257-8711

Piscines Excellence vous donne l'heure juste!

Les conseillers de Piscines Excellence sont les seuls à vous donner l'heure juste sur les trois types de piscines creusées, ainsi que leurs garantis réelles. Vous pouvez vous fier à eux car ils n'ont aucun avantage à vous vanter un type de piscines creusées plutôt qu'un autre.

Piscines Excellence est la seule entreprise au Canada qui fabrique, vend et installe les trois types de piscines creusées :

- fibre de verre **Montjoie**
- béton soufflé
- acier et vinyle

Lors de votre visite, apportez le **certificat de localisation** de votre propriété. Nos experts pourront faire immédiatement le plan d'implantation de votre nouvelle **piscine creusée**. Profitez-en : **c'est gratuit!**

Nous offrons, à tous ceux qui achèteront une **piscine creusée** au cours du mois de **février**, un chauffe-piscines **Maxtemp** d'une valeur de **2 500 \$**.

Piscines Excellence inc.

1555, boul. de l'Industrie Beloeil 464-2747 1 800 464-9978

1900, boul. Curé-Labelle Chomedey, Laval 686-2914

3345, chemin Gascon Mascouche 968-0180

Ouverture bientôt : Brossard et West Island

Financement disponible
Ouvert 7 jours par semaine

Penny et Vicky Vilagos



Les forêts privées des Basses-Laurentides se détériorent

Producteurs, développeurs et ingénieurs proposent un nouvel « environnement fiscal » aux municipalités

DENISE PROULX
collaboration spéciale

■ Laisser à elles-mêmes, sans coupes de nettoyage ni aménagement, plusieurs forêts privées des Basses-Laurentides se détériorent et présentent des difficultés de régénération.

Des producteurs de bois de la région Outaouais-Laurentides, des organismes de développement touristique et des ingénieurs forestiers veulent remédier à la situation et proposent aux municipalités d'établir un « environnement » fiscal afin d'amener leurs propriétaires à effectuer des travaux de mise en valeur.

Cet incitatif à la conservation des boisés pourrait ressembler à une diminution de la taxe fon-

cière lorsque des travaux sont effectués ou carrément à un impôt coercitif pour ceux qui ne font rien.

« Il faut changer les mentalités, estime Yvon Nielly, urbaniste à la municipalité de Sainte-Adèle. Les municipalités devraient avoir un plan d'aménagement d'ensemble qui soit pensé en fonction de l'utilisation future qu'elles veulent faire de leur territoire. Faut pas juste voir la question de la coupe de bois, mais aussi le développement touristique et résidentiel potentiel dans cinq à dix ans ».

Line Laferrère, ingénieure forestière à la Société sylvicole des Laurentides enchaîne : « Sous la pression de certains citoyens, des municipalités ont voulu protéger les arbres contre les abus et sont

allées trop loin. Il faut agir maintenant en fonction d'une utilisation multiple de la forêt. Le territoire doit devenir profitable à l'ensemble tout comme au propriétaire. »

Contrairement aux autres régions du Québec, les forêts privées des Basses-Laurentides appartiennent de plus en plus à des villégiateurs ou à des promoteurs qui projettent d'y établir un développement résidentiel.

Des 13 000 producteurs agricoles inscrits au Syndicat de la région Outaouais-Laurentides, il n'y en aurait que 300 à 400 seulement qui pratiquent la coupe de bois.

L'aide technique et financière actuellement offertes par le ministère des Ressources naturelles s'adresse aux propriétaires de 10

acres et plus. Et malgré les ressources disponibles, peu de propriétaires s'en prévalent et se dotent d'un plan d'aménagement forestier qui, une fois complété, permet un remboursement de la taxe foncière sur les sites exploités.

Réunis à l'occasion d'une journée de consultation sur l'avenir de la forêt privée dans les Basses-Laurentides, tous ces gens s'entendent pour dire que les propriétaires, les organismes, les promoteurs et les élus doivent

dorénavant travailler en partenariat. « C'est le temps d'agir, les MRC débutent la révision de leur schéma d'aménagement. Elles connaissent leur milieu, leur population. Il serait bon qu'il y ait un spécialiste de l'aménagement forestier dans chacune d'entre elles qui fasse circuler l'information » suggère Yvon Nielly.

Il serait aussi nécessaire de corriger le manque de formation et de perfectionnement des inspecteurs en bâtiments et des

commissaires industriels. D'autres participants à la journée de consultation estiment que le gaspillage des ressources forestières aura, à moyen terme, des conséquences aussi graves que celles des coupes à blanc.

Ils demandent aux municipalités d'agir avant que leurs paysages et leurs économies, de plus en plus touristiques, ne soient décimés par le retour d'infestation d'insectes ou la mort de plusieurs milliers d'arbres trop mûrs.

VENTE AU PUBLIC

Thibault, Messier, Savard
ET ASSOCIÉS

COURTIER AGRÉÉ

MANDATÉ PAR:

Samson Bélair Deloitte & Touche

ÉPARGNEZ JUSQU'À

77%

TYPE	PRIX MOYEN ANTERIEUR	ÉCOULÉ À PARTIR DE
STUDIO	76 616	17 329
3 1/2	103 632	25 141
4 1/2	154 013	42 225
5 1/2	196 106	55 091

PORTES OUVERTES AU PUBLIC À COMPTER DU MARDI
28 FÉVRIER '95 DÈS 8 h A.M. TOUS LES JOURS

Condominiums
de grande classe

ATTENTION

ACHETEURS
INVESTISSEURS
LES BAUX
ACTUELS RAPPORTENT
JUSQU'À
1 200 \$ PAR MOIS



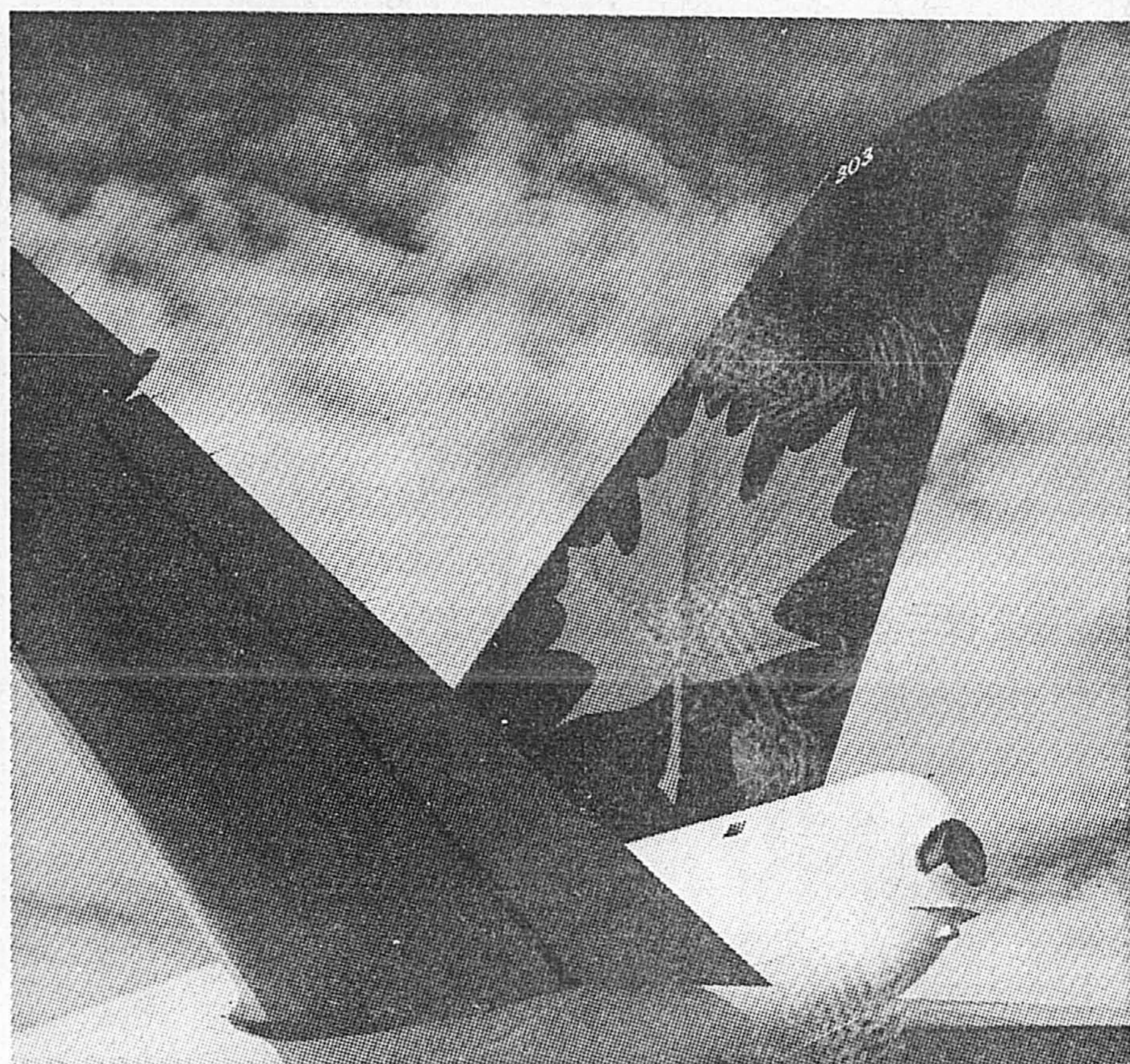
3535, avenue Papineau
(en face du parc Lafontaine
MONTRÉAL

ATTENTION

ACHETEURS
LOCATAIRES
PRÊTS ASSURÉS
PAR LA S.C.H.L.
PROGRAMMES
GOUVERNEMENTAUX
(PREMIER TOIT, ETC.)
APPLICABLES

Une telle occasion ne se présentera qu'une seule fois
dans votre vie!

VU LA NATURE DE CETTE VENTE PUBLIQUE
AUCUN APPEL TÉLÉPHONIQUE NE SERA ACCEPTÉ



ON PREND TOUJOURS UN AVION POUR QUELQUE PART

AIR CANADA VOUS PROPOSE UN PLUS GRAND NOMBRE DE DESTINATIONS À BON PRIX

MONTRÉAL ALLER-RETOUR À:

BOSTON À PARTIR DE

99\$

DU 4 MARS AU 2 AVRIL

*CALGARY/EDMONTON À PARTIR DE

409\$

DU 11 MARS AU 30 AVRIL

NEW YORK/NEWARK À PARTIR DE

129\$

DU 4 MARS AU 2 AVRIL

*VANCOUVER À PARTIR DE

429\$

DU 11 MARS AU 30 AVRIL

TORONTO À PARTIR DE

204\$

À PARTIR DU 11 MARS

LONDRES À PARTIR DE

498\$

DU 4 AU 31 MARS

WINNIPEG À PARTIR DE

325\$

DU 11 MARS AU 22 JUIN

LOS ANGELES/SAN FRANCISCO À PARTIR DE

498\$

À PARTIR DU 11 MARS

HALIFAX À PARTIR DE

338\$

À PARTIR DU 11 MARS

BARBADE À PARTIR DE

539\$

DU 21 MARS AU 30 AVRIL

NASSAU/FREEPORT À PARTIR DE

339\$

DU 21 MARS AU 11 AVRIL

PARIS À PARTIR DE

598\$

DU 19 AU 31 MARS

*Valide pour les vols du mardi et du mercredi.

Le nombre de sièges est limité et le vol peut être complet. Séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333 pour plus de détails.



AIR CANADA

Pour le monde

Politique



LE HIR : SON PLAN DE MATCH EST RESPECTÉ

Le ministre délégué à la Restructuration, Richard Le Hir, nie qu'il y ait quelque problème que ce soit dans la réalisation des 40 études sur la souveraineté qui devraient être rendues publiques à la mi-mars. Contrairement à ce qu'affirmait un quotidien, « le plan d'études est en train d'être réalisé sans aucune remise en question », indique M. Le Hir. Malgré le départ de trois fonctionnaires de son ministère, M. Le Hir affirme que son plan de match sera respecté. « C'est normal quand vous constituez une équipe, il y a toujours des gens qui viennent avec des attentes et qui voient que les choses ne sont pas nécessairement comme ils le croyaient. » Le ministre dit n'avoir reçu aucune étude préliminaire à ce jour. « Personne ne m'a remis quelque étude que ce soit », lance-t-il, niant vigoureusement avoir jeté une ébauche au panier. De plus, M. Le Hir indique que les experts chargés de valider la méthodologie des études sont à l'oeuvre de façon individuelle sans se réunir en comité. « On a réalisé depuis janvier qu'avec assez peu de temps pour réaliser les études, la structure de comité ne nous donnait pas la flexibilité dont on avait besoin », dit-il. M. Reuven Brenner, professeur d'administration à l'Université McGill, qui fait lui-même partie du comité d'experts, avait déclaré avant-hier qu'il était surpris que ce comité ne se soit pas réuni de façon plus régulière depuis sa première rencontre d'octobre. « J'ai parlé à M. Brenner. Il m'a appelé pour s'excuser et me dire qu'il n'a pas tenu les propos qu'on lui prête dans le journal », souligne M. Le Hir. Par ailleurs, le ministre n'est pas déçu par le pourcentage recueilli par l'option souverainiste dans les derniers sondages.

Presse Canadienne

LA LETTRE DE JEAN DORION : UN FAUX

La lettre d'appui du délégué du Québec à Tokyo, Jean Dorion, à Jean-François Durivage, qui brigue la présidence du PQ-Saint-Henri, est un faux. C'est ce qu'affirme M. Dorion dans un communiqué publié hier. « Ce texte est un faux, écrit-il. Les fautes de français qui l'émaillent devraient suffire à en convaincre ceux qui me connaissent. » La veille, le président sortant du PQ Saint-Henri, Robert Blondin, avait vivement dénoncé M. Dorion à propos de cette lettre d'appui, disant notamment qu'un tel geste était inacceptable « d'un gars qui a toujours eu ses emplois par favoritisme ». M. Dorion a été longtemp président — élu et réélu — de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal.

La Presse

QUÉBEC REFUSE D'AUGMENTER LES LOYERS DES LOGEMENTS SOCIAUX

En raison du contexte économique difficile, le gouvernement du Québec a refusé hier d'augmenter les loyers des logements sociaux comme le proposait Ottawa. « Il serait très difficile de demander aux 100 000 ménages québécois à faible revenu qui vivent dans des logements sociaux d'augmenter leur contribution au loyer de base de 25 à 30 p. cent de leur revenu », a déclaré le ministre des Affaires municipales et responsable de l'Habitation, Guy Chevrette. Il donne ainsi raison aux organismes, tels que la Fédération des locataires de HLM du Québec et le Front d'action populaire en réaménagement urbain, qui l'imploreraient d'accorder un répit aux locataires de ces logements. Actuellement, au Québec, le règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique fixe le loyer de base à 25 p. cent des revenus considérés du ménage. Afin d'obtenir le loyer total, on ajoute les frais fixes pour l'électricité et le stationnement, ce qui porte la part du bénéficiaire à 28 p. cent. Or, si on augmentait le loyer de base de 25 à 30 p. cent, l'ajout des frais afférents ferait passer la part des locataires au-dessus du 30 p. cent prescrit par l'Entente-cadre Canada-Québec, souligne M. Chevrette. Une telle décision occasionnerait une hausse mensuelle moyenne de 45 \$ par logement. Devant cette situation le ministre a déploré la décision du gouvernement fédéral de se retirer du financement de nouvelles initiatives en matière de logement social. Selon lui, il en va de la responsabilité du Québec de ne pas faire porter le fardeau des efforts de rationalisation par les personnes les plus démunies.

La Presse

Clinton - Chrétien : le sommet du consensus

Le premier ministre canadien maintient le ton enjoué de la veille

GILLES TOUPIN
OTTAWA

Dans ce que l'on peut qualifier de sommet du consensus, le président américain Bill Clinton et le premier ministre Jean Chrétien ont consacré la dernière étape de leurs discussions hier, à vérifier et à mettre au point leur stratégie commune pour affronter les nouveaux défis du XXI^e siècle dans les domaines du commerce et des affaires internationales.

Les deux hommes, reprenant en quelque sorte les grands thèmes de jeudi, ont exprimé leurs vues communes sur la nécessité d'abolir les barrières commerciales entre les nations et sur le rôle de leader que doivent continuer d'assurer les États-Unis dans les affaires mondiales. Plus qu'une discussion où l'on tente de part et d'autre de niveler les différences de point de vue, ce sommet a servi avant tout aux deux hommes à vérifier à quel point ils étaient d'accord sur les grandes questions bilatérales et internationales de l'heure.

M. Chrétien a d'ailleurs maintenu devant les médias le ton enjoué de la veille en rappelant au président des États-Unis que 53 p. cent des Canadiens étaient contents de la nature des relations entre les deux pays alors qu'il y a quelques années ce taux n'était que de 25 p. cent. S'adressant à M. Clinton, M. Chrétien a ajouté : « C'est probablement plus à cause de vous que de moi... »

Pas de spéculation
Encore interrogé hier midi sur les conséquences pour son pays d'une séparation du Québec, M. Clinton a répondu qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait dit la veille : « Écoutez, je suis venu ici pour célébrer, pas pour spéculer. Je célèbre la relation que nous avons ». Pour sa part, M. Chrétien s'est dit déçu que le Bloc québécois n'ait pas applaudi en Chambre jeudi lorsque M. Clinton a dit que le Canada était un modèle pour le monde en raison de la capacité de ses citoyens à vivre ensemble malgré leurs différences. « Je sais, a-t-il déclaré, que les Québécois partagent des valeurs » de « modération » et de « compassion ».

M. Clinton a dit qu'il avait rencontré M. Bouchard « parce qu'il était le leader de l'opposition ». « Il appert, a poursuivi le président, qu'il est séparatiste et il m'a expliqué sa position très clairement et de façon très articulée. Je crois que les personnes qui sont d'accord avec lui auraient été très contentes de la clarté avec laquelle il a expliqué sa position. »

« Ciels ouverts »
La signature par le ministre du Transport, Douglas Young, et le secrétaire américain aux Transports, Federico



PHOTO PC

Jean Chrétien et Bill Clinton ont rencontré les représentants des médias hier, à l'issue de la visite de deux jours du président américain à Ottawa.

co Pena, en présence de MM. Chrétien et Clinton, de l'entente de transport aérien « ciels ouverts » négociée en moins de cinq mois par les deux pays a été hier le point d'orgue de la journée.

M. Clinton a manifesté son contentement après la signature, rappelant que désormais cet accord permettrait aux Américains et aux Canadiens de profiter de billets d'avion moins chers et de se déplacer plus rapidement sur le continent en raison de l'accroissement des vols directs. « Cela renforcera notre partenariat, a-t-il dit, et créera des milliers de nouveaux emplois tout en stimulant l'activité économique. »

Le G-7 à Halifax

MM. Chrétien et Clinton n'ont pas manqué de discuter du prochain sommet des pays les plus industrialisés, le G-7, qui aura lieu en juin prochain à Halifax. Le président américain a notamment insisté à plusieurs reprises lors de ces deux jours, avec l'assentiment de M. Chrétien, sur la nécessité de réviser le fonctionnement des grandes institutions internationales.

« Est-ce que les institutions qui ont été fondées à la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour promouvoir la

croissance et le développement du commerce sont encore adéquates pour faire face aux défis de cette époque nouvelle ? a demandé M. Clinton. Lorsque tant de peuples dans le monde se battent pour la démocratie et se battent pour développer leurs entreprises, sont-ils récompensés pour leurs efforts ? Et s'ils doivent être récompensés pour leurs efforts, que pouvons-nous faire pour nous assurer que leurs élans vers la démocratie et vers le développement ne sont pas mis en péril par des crises comme celle qui s'est produite récemment au Mexique ? »

Dollar canadien et peso

Le président Clinton a également dit qu'il n'était « pas impatient » devant les fluctuations du dollar canadien et du peso mexicain. « Nous allons tout simplement travailler ensemble et régler du mieux que l'on peut ces problèmes en tentant de saisir les chances qui s'offrent à nous », a-t-il commenté.

Sur la scène internationale, les deux leaders ont abordé notamment la question de la Bosnie, déplorant l'intention du président Tudjman de Croatie de ne point renouveler le mandat de la FOR-PRONU sur son territoire. Selon un haut-responsable de l'administration

américaine, des efforts seront faits par les deux pays pour tenter de convaincre la Croatie de revenir sur sa décision.

Le dossier chinois a également été abordé. Les deux hommes ont discuté de l'après-Deng et des moyens de pousser la Chine vers plus d'ouverture et de réformes. Évidemment, un sommet canado-américain ne pouvait se faire sans que M. Chrétien souligne fortement à son hôte, au moment où les républicains veulent diminuer la participation américaine à l'ONU, l'extrême nécessité de maintenir des forces de maintien de la paix dans une ONU révisée.

Les « irritants » qui subsistent entre les deux pays, dans les domaines culturel et agricole, ont aussi été passés en revue. MM. Chrétien et Clinton tentent notamment sur la question du bois d'oeuvre résineux de favoriser un « dialogue constructif ».

Enfin, M. Clinton a confié aux journalistes que l'état de santé de son secrétaire d'Etat Warren Christopher, hospitalisé à Ottawa jeudi soir en raison de son ulcère d'estomac, s'était amélioré. M. Christopher est rentré à Washington hier après-midi en compagnie de M. Clinton.

Le PQ voulait que des libéraux se prononcent contre le boycott des commissions par Johnson

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

L'entourage de Jacques Parizeau a tenté en vain de monter une opération au sein de sympathisants libéraux pour contester la décision de Daniel Johnson de ne pas participer aux commissions régionales sur l'avant-projet de loi souverainiste, a accusé hier un ancien élu libéral.

Selon l'ex-député libéral de St-Hyacinthe, Charles Messier, en janvier, un proche conseiller de Jacques Parizeau, Eric Bédard, lui a demandé de dresser une liste de sympathisants libéraux et d'ex-collègues du caucus dans le but de créer un mouvement de contestation visant le chef libéral Daniel Johnson.

Dans une entrevue à La Presse, l'ancien député Messier a expliqué hier que les stratèges péquistes voulaient que la décision de Daniel Johnson de se tenir loin des commissions régionales déclenchées par le gouvernement soit publiquement critiquée par une coalition de libéraux.

Dans l'entourage de Jacques Parizeau, hier, un adjoint qui a cependant requis l'anonymat, a soutenu qu'au contraire, l'ancien député Messier « s'est dit prêt à se prononcer pour la souveraineté si on lui trouvait une job ». « Il s'est fait répliquer qu'on ne pouvait lier les deux », affirme-t-on.

Chez M. Parizeau, on ne nie pas qu'on lui ait fait valoir que son apport serait plus important s'il n'arrivait pas seul, « on lui a dit : l'idéal, c'est que tu regroupes d'autres libéraux et que tu sortes en notre faveur », soutient-on au bunker. « Il n'est pas sorti pour nous parce qu'on a refusé de lui garantir une job », dit-on au PQ.

L'audience de M. Messier au « bunker » — le bureau du premier ministre Parizeau — suivait de quelques jours la défection surprise d'Yvon Picotte, l'ancien ministre libéral que les souverainistes étaient convaincus de faire bas-

culer dans leur camp aux Fêtes. Déjà là, le scénario envisagé par le PQ était quasi identique à celui décrit hier par M. Messier : amener des libéraux à se prononcer contre le boycott des commissions décrété par M. Johnson.

Membre de l'aile nationaliste du PLQ, l'ancien député libéral de Saint-Hyacinthe n'avait pas sollicité de nouveau mandat en septembre dernier. Avant les élections, tant sous Robert Bourassa que sous Daniel Johnson, on lui avait fait miroiter des promesses de nomination, toujours restées lettres mortes.

Même s'il a quitté l'an dernier l'Assemblée nationale, M. Messier était toujours resté en contact avec André Boisclair, député péquiste de Gouin. M. Messier lui avait passé un coup de fil lorsque M. Boisclair fut nommé leader adjoint de la formation gouvernementale à l'Assemblée nationale.

« C'était pour le féliciter mais on a aussi parlé de ma situation (M. Messier, qui a une permanence de la fonction publique attend toujours de retrouver un poste dans l'appareil gouvernemental). M. Boisclair a demandé le curriculum de M. Messier et quelques jours plus tard, organisé une réunion avec Eric Bédard.

« M. Bédard m'a demandé de faire un suicide politique, me mettre sur le téléphone pour appeler mes anciens collègues pour former une coalition de libéraux contre Daniel Johnson », relate M. Messier.

M. Messier, qui avait appuyé Daniel Johnson au leadership, avait toutefois émis publiquement de sérieuses réserves quant à la décision de son ancien chef de ne pas participer aux consultations régionales sur l'avant-projet de loi souverainiste.

Selon la version de M. Messier, cette requête suivait de quelques jours la déception causée chez les péquistes par Yvon Picotte. Ce dernier devait rallier le camp des adversaires du PLQ sur la question nationale.

Masse : « Le statu quo a aussi un coût »

PAUL ROY

Pour Marcel Masse, le « fardeau de la preuve » ne doit pas incomber qu'aux seuls souverainistes dans l'actuel débat référendaire.

« Le statu quo a aussi un coût, a dit hier le président de la Commission de Montréal sur l'avenir du Québec. Certains prennent pour acquis que le statu quo, c'est le paradis. Je sais par expérience que ce n'est pas le cas. »

Marcel Masse, qui fut ministre fédéral sous Brian Mulroney, répliquait à James O'Farrell, un citoyen venu évoquer devant la Commission les risques associés à la séparation.

« Il faudrait deux plans d'affaires », de poursuivre M. Masse, une référence au mémoire présenté la semaine dernière par la Chambre de commerce et réclamant un « plan d'affaires », des promoteurs de la souveraineté. L'autre « plan » devrait venir des fédéralistes, dans l'esprit de M. Masse.

Celui-ci a reconnu que « le système fédéral est en évolution », avant d'ajouter : « Mais cette évolution va toujours dans le sens de la majorité, et nous sommes la minorité. »

Pour M. Masse, le Québec continue de payer « un coût énorme » pour son absence, depuis 1982, du système politique canadien.

A M. O'Farrell, qui demandait en quoi, concrètement, le Québec avait souffert de n'avoir pas adhéré à la Constitution de 1982, M. Masse a eu cette réponse : « Je parle d'une absence de synergie, être à deux pour construire. »

M. O'Farrell, un diplômé des HEC qui s'exprimait avec la même aisance en anglais et en français, s'est inquiété de l'acharnement qu'on semble manifester, ces jours-ci, dans le camp souverainiste, pour

trouver une question référendaire susceptible de rallier une majorité.

« Le consensus, nous l'avons, a-t-il dit aux commissaires. Au moins 60 p. cent des Québécois veulent demeurer dans le Canada. Si la majorité ne veut pas (la séparation), pourquoi essayer à tout prix de lui faire dire oui ? Cela ressemble à de la manipulation. »

La Commission de Montréal entendait un nombre à peu près égal de voix souverainistes et de voix fédéralistes, hier, à Pierrefonds.

En début de séance, les commissaires ont eu droit à la prestation des Raging Grannies (les grand-mères en colère), un groupe de petites vieilles qui militent pour la protection de l'environnement, de l'unité canadienne, et autres causes. Hier, les Raging Grannies se sont amenées déguisées en vieilles femmes de contes d'enfants — celles qui se font dévorer par le « méchant loup ».

Et c'est en chantant qu'elles ont livré leur message : « Frère Jacques Parizeau. Séparer ? Non ! Non ! Non ! Ces grand-mères en colère. Nous ne voulons pas le faire. Affirmons le Non !, etc. »

Et quand Luc Thériault et Simone Darrieux se sont avancés pour livrer leur mémoire, le président de la Commission, Marcel Masse, leur a demandé : « Vous chantez ? »

Non, les deux professeurs — M. Thériault, qui a fait la présentation, enseigne la philosophie politique au cégep Maisonneuve — ne chantaient pas. Mais ils causaient.

Pour eux, le projet souverainiste, « ce n'est pas seulement une question de se sortir du marasme économique canadien ». « C'est, d'abord et avant tout, la remise en question de la légitimité du pouvoir qu'exerce l'État fédéral sur le développement du peuple du Québec. »

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Les vacances de **VOTRE ENFANT**, c'est le temps d'y voir...

VENEZ RENCONTRER LES SPÉCIALISTES DES VACANCES-ENFANTS À LA **FOIRE** **La Presse**

DU 2 AU 5 MARS AU COMPLEXE DESJARDINS, MONTREAL

30 camps accrédités sur place

Renseignements: (514) 252-3113 1 800 361-3586 ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

2202710 - 218

NE MANQUEZ PAS CE CAHIER SPÉCIAL AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Solde Confort au Foyer

99\$

Fauteuil Macao Orig. 150\$

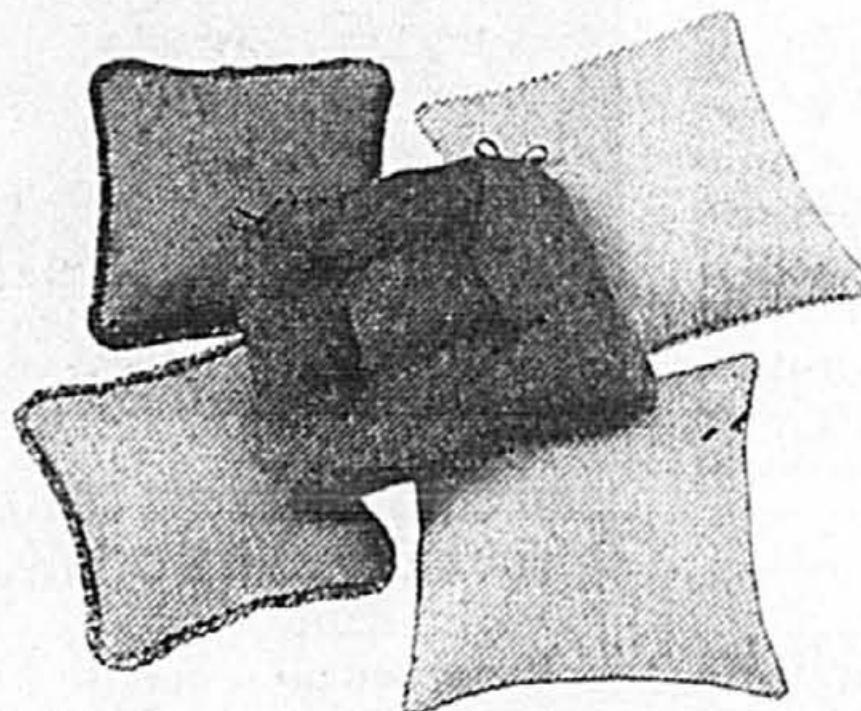


ÉPARGNEZ 20% OU PLUS

Avec leur look remarquable et leur construction bien pensée, nos meubles Macao seront parfaits pour votre chez-soi. Vous apprécierez certainement le tressage raffiné et les cadrages robustes qui donnent à Macao une allure dispendieuse. Le prix modique sera votre petit secret. Des changements abordables. Seulement chez Pier 1.



220 \$. Orig. 275 \$. Causeuse.
120 \$. Orig. 150 \$. Table basse.
Autres articles également en solde.



11,20\$ à 43,20\$
Orig. 14,99\$ - 54,00\$ Coussins et coussinets dans un choix de grandeurs et couleurs.

Pier 1 imports
ça change tout!

Prix en vigueur jusqu'au 25 mars 1995.

MONTRÉAL : 1321, rue Ste-Catherine Ouest, 985-2401, lun. et mar. 10 h à 18 h, mer. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • 6809, rue St-Hubert, 270-3054, lun. à mer. 10 h à 18 h, jeu. et ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • POINTE-CLAIRE : 183, boul. Hymus, 695-1942 • SAINT-LÉONARD : 6839, rue Jean-Talon Est, 256-5299 • LAVAL : 3485, boul. Carrière Ouest, 581-4534 • ROSEMÈRE : 259, boul. Labelle, 437-3435, lun. et mar. 10 h à 18 h, mer. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • BROSSARD : 5985, boul. Taschereau, 656-9383, lun. et mar. 10 h à 18 h, mer. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • WESTMOUNT : 4823, rue Sherbrooke Ouest, 931-9128, lun. et mar. 10 h à 18 h, mer. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • GATINEAU : 200, boul. Gréber, (613) 561-0401, lun. et mar. 10 h à 18 h, mer. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • OTTAWA : 1558, rue Marivale, (613) 225-4790, lun. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 18 h, dim. 12 h à 17 h • 184, rue Rideau, (613) 241-1101, lun. à mer. 10 h à 18 h, jeu. et ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 18 h, dim. 12 h à 17 h.

POLITIQUE

48 députés réformistes renoncent à leur retraite

Presse Canadienne
OTTAWA

Les députés réformistes ont décidé de prêcher par l'exemple. Il leur en coûtera plusieurs millions de dollars.

Selon une enquête menée par la Presse Canadienne, au moins 48 des 52 députés du Parti réformiste aux Communes vont renoncer au régime de retraite — controversé — auquel ils auraient normalement droit. Les autres n'ont pas encore pris de décision ou ne l'ont pas fait connaître.

Les réformistes croient qu'en dépit des modifications apportées cette semaine par les libéraux, le régime de retraite des députés demeure trop généreux.

Obscène, exagéré, ridicule, dégoûtant, cynique, risible et insultant, voilà en fait comment les réformistes perçoivent ce régime.

Hier, le leader du parti, Preston Manning, a mis au défi les membres du cabinet libéral de renoncer à leurs futurs avantages. Aucun n'a accepté, bien que les observateurs s'attendent à ce que plusieurs députés libéraux et bloquistes le fassent.

« Notre caucus s'est largement prononcé en faveur d'une renonciation », avait fait savoir M. Manning, plus tôt cette semaine.

Le chef réformiste a dit s'étonner que certains puissent s'accro-

cher aux avantages prévus par le régime controversé.

Les réformistes se disent outrés par le fait que les députés profitent de pensions atteignant presque le double de celles accordées dans le secteur privé. Selon eux, les contribuables vont y aller de 4\$ ou 5\$ pour chaque dollar avancé par les députés, cette proportion étant de 1\$ pour 1\$ dans le privé.

Une cinquantaine de députés actuellement aux Communes pourraient retirer plus d'un million chacun s'ils vivaient jusqu'à l'âge de 75 ans. D'autres pourraient même obtenir de deux à trois millions.

« C'est beaucoup trop, affirme Ed Harper, seul député réformiste de l'Ontario. C'est une insulte absolue pour le peuple canadien. »

Les députés qui renonceraient au régime de retraite seraient privés de sommes considérables.

« Si je suis élu pour un second mandat ou même un troisième mandat, ce qui n'est pas improbable, je pourrais atteindre ce palier d'un million de dollars, reconnaît le député réformiste Garry Breitkreuz, de la Saskatchewan. Il ne fait aucun doute que ça va m'affecter. »

Peu importe, M. Breitkreuz n'a pas l'intention de dévier de sa ligne de pensée: « Je ne fais pas de la politique pour me remplir les poches. »

Bégin veut donner plus de pouvoirs à la DPJ

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, serait prêt à légiférer pour donner des pouvoirs plus étendus à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) « si on acquiert la conviction qu'effectivement, ces pouvoirs sont trop limités », a-t-il indiqué hier.

Dans la foulée de l'affaire de Beaumont, la DPJ a admis avant-hier être au courant depuis de nombreuses années des actes d'une cruauté inimaginable qui auraient été commis par un père sur ses enfants. On n'a pu rien faire, faute de preuves, disait le directeur Alfred Couture.

Trois autres enfants, ceux d'une ex-conjointe du principal accusé, viennent d'être à leur tour placés sous la protection de la DPJ, portant à sept le nombre des présumées victimes.

Le ministre Bégin, pressé de

questions sur l'efficacité de la DPJ, a déclaré qu'il était prêt à « agir rapidement, en termes législatifs », si on établissait que l'organisme avait effectivement des pouvoirs trop limités.

« Mais je n'ai pas d'information spécifique disant dans telle ou telle affaire, c'est insuffisant ou non pressant », ajoute M. Bégin, qui a refusé de commenter l'action des travailleurs sociaux dans l'affaire de Beaumont puisque le cas est devant les tribunaux.

« Si une personne se plaint de quelque chose et personne n'agit, il y a un problème », a-t-il simplement laissé tomber.

Au cours d'une conférence qui portait sur les plaintes des orphelins de Duplessis, le ministre Bégin venait tout juste d'expliquer que plusieurs mécanismes préventifs empêchaient aujourd'hui qu'on fasse subir des mauvais traitements à des enfants sous la protection de l'État.

CONCOURS
LE SIGNET MAGIQUE

Pour participer, procurez-vous un livre québécois ou canadien d'expression française dans l'une des nombreuses librairies participantes.

Plus de
200 000 \$
DE PRIX À GAGNER!

INSTANTANÉMENT :



IBM 3 ordinateurs ThinkPad IBM 360 (valeur approx. de 4 000 \$ ch.)

WITTNAUER 400 splendides montres-bracelets Wittnauer (pour femme ou homme, au choix) (valeur approx. de 350 \$ ch.)

CASIO 100 superbes agendas électroniques de Casio (valeur approx. de 140 \$ ch.)



2 FAÇONS DE GAGNER!

PAR TIRAGE :



2 Golf GL 1995 (valeur approx. de 19 000 \$ ch., incluant taxes et préparation)



3 inoubliables voyages d'une semaine pour 2 personnes à Punta Cana en République Dominicaine (valeur approx. de 2 600 \$ ch.)



Quelques-unes des librairies participantes :



Librairie à lire 825, St-Laurent Ouest, Longueuil

Librairie Champigny 4380, rue St-Denis, Montréal

Librairie Citation 600, boul. Laurier, Beloeil

Librairie Garneau 243, boul. des Promenades St-Bruno-de-Montarville

Librairie Garneau 7275, rue Sherbrooke Est, Montréal

Librairie Médiaspaul 3965, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal

Librairie Raffin Tours Triomphe, 2512, Daniel-Johnson Laval

Librairie Renaud-Bray 5117, avenue du Parc, Montréal

Librairie Ste-Thérèse 1, rue Turgeon, Ste-Thérèse



Présenté par l'Association nationale des éditeurs de livres, en collaboration avec l'Association des libraires du Québec et le ministère du Patrimoine canadien. Ouvert aux 18 ans et plus. Les prix offerts peuvent différer des photographies. Règlements complets disponibles sur demande dans les librairies participantes.

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE

CLUB PC ENTREPÔT

(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)

EN AFFAIRES DEPUIS 1983

5 000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT

486 SX2-50 MHZ VLB:	959 \$
486 SLC 2-66 MHZ VLB:	959 \$
486 DX-33 MHZ VLB:	979 \$
486 DX2-50 MHZ VLB:	979 \$
486 DX2-66 MHZ VLB:	999 \$
486 DX2-80 MHZ VLB:	1 029 \$
486 DX4-100 MHZ VLB:	1 169 \$
PENTIUM TM 60 MHZ VLB ou PCI:	1 429 \$
PENTIUM TM 90 MHZ VLB ou PCI:	2 169 \$

FABRIQUÉS AU QUÉBEC
TOUS NOS ORDINATEURS COMPRENNENT :
• 4 MO MEMOIRE VIVE • DISQUE DUR 540 MO
CLAVIER BILINGUE • 128 KO CACHE • LECTEUR 1,44 MO
• CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 25/1P/1J
• GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE
MONITEUR ET CARTE VIDÉO À PARTIR DE 360 \$

LOGICIELS ET CD FRANÇAIS EN MAGASIN

IBM COMPAQ

OUVERT DÈS 9 HEURES
1881, RUE GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15),
SORTIE 10, 1^{ER} RUE À DROITE.

PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE

Les Artisans d'Aujourd'hui

PORTES OUVERTES
samedi 25 et dimanche 26 février 95
de 9 h 30 à 17 h

- Grand choix de cours d'artisanat pour adultes et enfants
- Belle sélection de fleurs, rubans et paniers pour faire vos propres arrangements
- Estampage en relief (apprenez à créer vos propres cartes et invitations)
- Peinture décorative: beau choix de projets, de débutant à avancé
- Bijoux, pochoir, fabrication de poupées, Fimo et beaucoup plus...

25% DE RABAIS*
sur le coût d'inscription
*Cours adulte seulement
les 25-26 février 95

NOUVEAU! Demandez des précisions sur les cours d'artisanat pour enfants et les fêtes d'anniversaire pour enfants.

Votre imagination trouvera satisfaction.

3914, boul. Saint-Charles, Pierrefonds
Tél.: 624-1992

N'oubliez pas de visiter notre nouveau deuxième étage.

2206893 - 225

POLITIQUE

Un accusé de crime violent ne pourra plus prétendre qu'il était trop saoul ou drogué

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ L'extrême intoxication, par l'alcool par exemple, ne pourra plus être invoquée en défense devant le tribunal par qui commet un crime violent. Autrement dit, l'accusé ne pourra plus prétendre qu'il était saoul ou drogué au point de ne plus savoir ce qu'il faisait.

« Les personnes qui causent préjudice à autrui alors qu'elles sont en état d'extrême intoxication doivent être tenues criminellement responsables de leur conduite », a expliqué hier le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, après avoir déposé un projet de loi à cette fin.

Ottawa envisageait la présentation de cette pièce législative depuis que la Cour suprême avait, le 30 septembre 1994, ordonné un nouveau procès pour Henri Daviault, 72 ans, de Montréal, qui avait été accusé d'avoir sexuellement assailli,



Le ministre Allan Rock.

après avoir ingurgité, raconte-t-on, presque toute une bouteille de brandy et au moins sept bières, une dame de 65 ans confinée à un fauteuil roulant.

Le plus haut tribunal, rappe-

lait hier le ministère de la Justice, avait conclu que l'intoxication peut constituer un moyen de défense à l'égard des infractions d'intention générale lorsque l'intoxication est si sérieuse qu'elle entraîne un état voisin de l'aliénation mentale ou de l'automatisme.

Le projet de loi stipule que l'intoxication devra être « volontaire » afin, explique M. Rock, d'exclure les personnes qui auront été droguées ou autrement intoxiquées par quelqu'un d'autre.

Le préambule affirme notamment que le Parlement fédéral est conscient « que la violence entrave la participation des femmes et des enfants dans la société » et que « les Canadiens connaissent les effets potentiels de l'alcool ou de certaines drogues sur le comportement ». Il considère également que celui qui porte atteinte à l'intégrité physique d'autrui alors qu'il est dans un état d'intoxication volontaire est blâmable et qu'une telle conduite devrait engager

sa responsabilité criminelle ».

L'ajout à l'article 33 du Code criminel précise que les infractions visées sont celles « dont l'un des éléments constitutifs est l'atteinte ou la menace d'atteinte à l'intégrité physique d'une personne, ou toute forme de voie de fait ».

Le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Daviault concluait qu'en l'absence de dispositions législatives criminalisant l'intoxication volontaire en soi, condamner une personne dans un état voisin de l'aliénation ou de l'automatisme violerait la Charte canadienne des droits et libertés.

M. Rock se dit d'avis que son projet de loi est constitutionnel et il n'a pas voulu recourir à la clause nonobstant. Advenant toutefois que de sérieuses objections soient soulevées lors de l'étude par un comité de la Chambre, il envisagera de demander l'opinion de la Cour suprême sur la pièce législative avant sa promulgation.

Pauline Marois n'a pas l'intention de réduire la taille de la fonction publique

Presse Canadienne

■ Il est hors de question pour la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, d'imiter le gouvernement albertain de Ralph Klein ou encore celui d'Ottawa en réduisant la taille de la fonction publique.

« Nous n'en avons pas le mandat. M. Klein a été élu sur un autre mandat », a fait valoir Mme Marois, hier, à l'issue d'un discours prononcé devant quelque 350 cadres de la Fonction publique.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement albertain a réduit de 6 600 les effectifs du secteur public et de 1,9 milliard \$ son programme de dépenses. Il a promis d'éliminer le déficit d'ici 1997.

« Nous avons privilégié la stratégie budgétaire de croissance zéro des dépenses pour l'an prochain. Se fixer un objectif autre aurait mis en jeu le défi que nous voulons relever », a-t-elle déclaré.

« Nous avons dit que nous gérerions de façon responsable les finances publiques en maintenant les services jugés prioritaires et qui font l'objet d'un consensus social. C'est le choix que nous avons fait », a ajouté Mme Marois.

Et Mme Marois ne songe aucunement à imiter le gouvernement fédéral pour réduire les effectifs de la fonction publique.

Le gouvernement fédéral a annoncé au cours des derniers jours la suspension de la sécurité d'emploi des fonctionnaires fé-

déraux pour les trois prochaines années. L'Alliance de la fonction publique du Canada évalue qu'il y aura élimination de 10 000 postes, uniquement au Québec.

« Nous prenons un pari différent. Nous demandons plutôt aux gens de participer à l'atteinte de l'objectif qui est un budget à croissance zéro. Cependant nous souhaitons travailler avec eux pour trouver des façons nouvelles de livrer les services à la population tout en préservant la sécurité d'emploi », a-t-elle dit.

Mme Marois a confié aux cadres de la fonction publique, qui participaient hier à un colloque sur la flexibilité organisationnelle et le renouvellement de l'organisation du travail organisé par l'Office des ressources humaines du gouvernement du Québec, qu'elle visait à les remo-

biliser en modifiant les règles de gestion des budgets notamment.

Ses propositions ont semblé susciter de l'enthousiasme. Un participant lui a dit qu'il avait trouvé son propos « tonifiant ».

Les médias

Par ailleurs, Mme Marois ne s'étonne pas de constater que le projet de souveraineté ne recueille pas la majorité des intentions de vote, comme le démontrent les sondages.

Elle croit que les comptes rendus des médias sur les commissions régionales sur la souveraineté font ressortir « le moins bon » et y sont pour quelque chose.

Meubles des Patriotes
Le spécialiste en reproduction de meubles anciens
GRAND SOLDE
APRÈS INVENTAIRE
JUSQU'À 40 % DE RABAIS
Moblier de chambre Moblier de salle à manger
Armoires Meubles pour télé, etc.
266, boul. Sainte-Rose, Laval 625-9319

GRANDE CONFÉRENCE
GEORGES IFFRAH
Auteur de l'Histoire universelle des chiffres, conférencier français spécialement invité aux Belles Soirées de l'Université de Montréal en collaboration avec le Consulat général de France à Québec

L'AVENTURE UNIVERSELLE DES CHIFFRES

Le mardi 28 février à 19 h 30
Lieu : Pavillon 3200 Jean-Brillant
Frais : 15 \$; étudiants : 10 \$

Renseignements et réservations
(514) 343-6090 (extérieur) 1 800 363-8876
(de 9 h à 17 h) Visa et MasterCard

En collaboration avec les Éditions Robert Laffont

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LES BELLES SOIRÉES

UNE SEMAINE SEULEMENT!

Le plus bas prix de la saison sur notre meilleur ouvre-porte de garage installé par des professionnels avec un bon-rabais postal de 20 \$.

LIFT-MASTER
La gamme professionnelle

Garantie de 5 ans sur le moteur

Ouvre-porte de garage LIFT-MASTER
Modèle 1250LMC de 1/2 hp
Installé par des professionnels
*Bon-rabais valable du 25 février au 4 mars 1995

Nous vous en donnons encore plus.

Fonctionnement sécuritaire

- Le dispositif de sécurité à œil électronique du système Protector^{MD} renverse automatiquement la marche de la porte si quelque chose la bloque pendant qu'elle se ferme.
- Déclenchement manuel en cas de panne de courant.

Durabilité/longévité

- Chaîne d'entraînement robuste et construction en acier durable pour des années d'utilisation fiable.

Rabais de 20 \$ également offert avec les ouvre-portes de garage 1270-366LMC & 1255LMC 1/2 hp de Lift-Master

Pour avoir des renseignements sur notre rabais postal, téléphonez-nous dès aujourd'hui

Portes Baril 435-7557	Portes de Garage Citadelle 622-7083	Portes de Garage Canadienne 956-1555	Port-O-Choix 942-4158
Portes L.D.G. Inc. 756-2309	Les Portes J.P.R. Inc. 661-5110	Inspec-Dor 735-7678	Portes Ultra Inc. 953-8812
			Select-Dor 687-2307

LIQUIDATION
MOBILIERS DE BUREAUX ÉCONOMIQUES ASSEMBLÉS
AU PRIX DU MOBILIER NON-ASSEMBLÉ

POSTES EXÉCUTIFS COMPLETS Fini mélamine acajou Quantités limitées 399\$	BUREAU 27"X60" AVEC TIROIRS Fini mélamine granit et noir 40 en stock 169\$	POSTES EXÉCUTIFS AVEC RETOUR Fini mélamine acajou Quantités limitées 298\$
CLASSEUR LATÉRAL 2 TIROIRS Fini acajou/granit et noir Quantités limitées 169\$	ARMOIR FERMÉE 2 PORTES Fini acajou/granit et noir Quantités limitées 129\$	BIBLIOTHÈQUE 44" 3 RAYONS Fini acajou/granit et noir Quantités limitées 89\$
FAUTEUIL CLÉRIICAL 5 roulettes Noir en stock 109\$	FAUTEUIL VISITEUR SUR PATINS Noir en stock 79\$	ARMOIRES MÉTALLIQUES 72" Légères imperfections Avec serrure / 5 rayons Noir / Gris / Beige 179\$

Quintal inc. 215, rue Jean-Talon Ouest
Montréal, Québec 274-4331 • 274-9076 FAX 274-0035
(entre St-Laurent et av. Du Parc)

REPRÉSENTANTS PARTOUT EN PROVINCE
SERVICES DE PLANNING & DESIGN (DESIGNER SUR PLACE)
MOBILIERS SUR MESURE ADAPTÉS
QUANTITÉS DE MOBILIERS DÉMONSTRATEURS À LIQUIDER AU PRIX COÛTANT
BUREAUX USAGÉS À PARTIR DE 50\$

HEURES D'OUVERTURES
LUNDI AU VENDREDI : 9 h à 18 h
SAMEDI : 10 h à 15 h 30

La retraite, vous y pensez parfois...

ÉCHELLE RISQUE/RENDEMENT

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

Potentiel de rendement plus faible Potentiel de rendement plus élevé

Fonds Fidelity Actif à Court Terme Canada
Fonds Fidelity Répartition d'Actifs Canadiens
Fonds Fidelity Expansion Canada
Fonds Fidelity Revenus Canadiens
Fonds Fidelity Obligations Canada
Fonds Fidelity Capital Croissance

Fidelity Investments y pense tous les jours

Pour vous aider à maintenir un style de vie agréable durant la retraite, votre REER sera sans doute l'investissement majeur de votre vie. Fidelity Investments[®] y pense tous les jours et met à votre disposition huit fonds entièrement admissibles aux REER.

Préparer sa retraite est un travail exigeant et à long terme. Le **Fonds Fidelity Revenus Canadiens** permet de diversifier votre portefeuille de placements. Le **Fonds Fidelity Capital Croissance** offre la sécurité des grandes entreprises canadiennes. Le **Fonds Fidelity Répartition d'Actifs Canadiens** permet de profiter du meilleur des trois mondes : actions, obligations et effets du marché monétaire. Le **Fonds Fidelity Expansion Canada** est agressif et axé principalement sur la croissance des entreprises canadiennes à faible capitalisation.

Fidelity Investments, pour l'épargnant prudent qui aime les valeurs sûres ou pour l'investisseur qui préfère le potentiel des titres plus dynamiques.

Un bon conseil n'a pas de prix !

Pour découvrir les fonds qui correspondent à vos objectifs, communiquez avec votre conseiller en placements ou appelez Fidelity au 1-800-668-6118, poste 3.

Fidelity Investments Canada

Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur les fonds communs de placement Fidelity, y compris des détails sur les options d'achat et les frais de souscription et de transfert applicables. Veuillez en demander un exemplaire à votre conseiller financier et le lire attentivement avant de souscrire. La valeur nette de l'actif et le rendement de vos placements varieront de temps à autre selon la situation des marchés. Les fonds de placement Fidelity ne sont vendus que par l'entremise des conseillers financiers.



L'EXPRESS INTERNATIONAL

ANDREOTTI Procès reporté à Rome ?



■ L'ancien président du Conseil Giulio Andreotti ne saura pas avant le 2 mars s'il sera poursuivi en justice pour association avec la mafia. L'audience préliminaire au cours de laquelle la décision devait être prise a été renvoyée à jeudi prochain. Les avocats du sénateur à vie contestent la compétence du tribunal de Palerme et demandent qu'il compare devant une juridiction spéciale à Rome. Selon l'un des défenseurs, Me Giuseppe Alessi, une décision pourrait être rendue dès le 2 mars. Les avocats justifient la nécessité de transférer le dossier à Rome par le fait que c'est dans cette ville que Giulio Andreotti est accusé d'avoir noué des liens avec la mafia. Le sénateur lui-même, qui ne s'est pas rendu à l'audience préliminaire, dénonce un climat d'hostilité à son égard dans la cité sicilienne et s'attend à plus de neutralité dans la capitale.

d'après Reuter

SUD-LIBAN

Israël justifie ses raids

■ Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a justifié hier auprès du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali les attaques menées par son pays dans le Liban sud, en affirmant qu'elles ont pour objectif d'empêcher le Hezbollah de menacer sa sécurité. « Israël ne bombarde pas le Liban. Il frappe les positions du Hezbollah qui tentent de porter atteinte à la sécurité d'Israël », a affirmé M. Rabin. « Lorsque le gouvernement libanais empêchera le Hezbollah et autres groupes terroristes de lancer des attaques terroristes et des tirs d'artillerie, de nouvelles actions de ce genre de la part d'Israël ne seront pas nécessaires », a ajouté M. Rabin. Jeudi, M. Boutros-Ghali avait demandé des explications, à la suite d'une démarche du Liban qui avait protesté contre des bombardements de plusieurs zones au Liban sud et contre « le blocus du port de Tyr » par Israël.

d'après AFP

BURUNDI

Exode hutu en Tanzanie

■ Plus de 500 élèves hutus du lycée de Rugari (province de Muyinga, nord est du Burundi) se sont enfuis pour chercher refuge en Tanzanie, a indiqué hier le directeur de l'établissement, Bernard Ndikumana. La province de Muyinga (frontalière avec le Rwanda et la Tanzanie) est le théâtre d'opérations répressives de l'armée burundaise (dominée par les Tutsis), qui ont contraint à l'exode en Tanzanie près de 20 000 Hutus, pour la plupart des réfugiés rwandais. Le Burundi se débat de crise en crise depuis l'assassinat en octobre 1993 du premier Hutu élu à la tête du pays, Melchior Ndadaye, tué par des éléments des forces armées lors d'un putsch manqué.

d'après AFP

ULSTER

Congrès décisif du Sinn Fein



■ Le congrès du Sinn Fein, ce week-end à Dublin, permettra de mesurer la patience du mouvement nationaliste républicain (pro-Irlande unifiée) et sa foi dans le processus de paix en Ulster, après six mois de cessez-le-feu de son aile militaire, l'IRA. Le Sinn Fein a indiqué qu'il ne pourra rendre dès ce week-end un avis complet sur le projet anglo-irlandais pour l'Ulster présenté mercredi à Belfast. Mais ses leaders, Gerry Adams le premier, ont d'ores et déjà salué la publication du document, qui traduit selon celui-ci la volonté de Londres comme de Dublin d'un règlement « à l'échelle de toute l'Irlande ». En un an, le Sinn Fein est devenu « plus fort », assure Gerry Adams. De fait, le parti, autrefois exclu de la recherche d'une solution en Ulster en raison de son refus de désavouer la violence de l'IRA, est aujourd'hui un interlocuteur de poids.

d'après AFP



L'ancien président Jimmy Carter, le sénateur Sam Nunn et le général Colin Powell saluent les journalistes à Port-au-Prince, avant d'assister à une séance d'information sur la situation actuelle à Haïti.

Washington somme Romain et Regala de cesser de conspirer contre Aristide

d'après Reuter et AFP

PORT-AU-PRINCE

L'armée américaine a sommé Franck Romain et Williams Regala, deux dirigeants haïtiens liés à l'ancien régime Duvalier, de cesser de conspirer pour déstabiliser le gouvernement du président Jean-Bertrand Aristide.

Stanley Schragar, le porte-parole de l'ambassade US à Port-au-Prince, a confirmé hier la nouvelle publiée par le *Miami Herald*. L'avertissement a été donné à Port-au-Prince par le général James Hill, l'un des responsables de la force multinationale à dominante américaine. « Nous les avons convoqués et leur avons dit de se calmer », a indiqué M. Schragar.

Hier matin, des soldats américains de cette force ont d'ailleurs pris position autour de la permanence politique de Franck Romain, ancien chef de la police et maire de Port-au-Prince sous le régime de Jean-Claude Duvalier, à Delmas 33, à l'est de Port-au-Prince, rapporte un correspondant de l'AFP. Interrogés sur la raison de ce déploiement, les militaires américains se sont refusés à tout commentaire.

Franck Romain fut un proche du défunt dictateur François Duvalier, dit « Papa Doc ». Militaire redouté, il a été impliqué dans un massacre perpétré un dimanche matin de septembre 1988 lors d'un office à l'église du père Aristide (Saint-Jean-Bosco).

Williams Regala fut ministre de la Défense du gouvernement militaire arrivé au pouvoir en

1986 après la fuite de Baby Doc en France. Il est aussi soupçonné d'avoir joué un rôle dans les violences qui firent une trentaine de morts le jour des élections de 1987 et entraînent l'annulation du scrutin présidentiel.

M. Romain avait pour sa part confirmé jeudi sur Radio Métropole ce rendez-vous pris, selon lui, à la demande de l'ambassade des États-Unis, mais il avait refusé d'en révéler le teneur.

M. Romain avait démenti à cette occasion ces rumeurs de déstabilisation, dénoncées dans un communiqué gouvernemental haïtien qui n'en mentionnait toutefois pas les auteurs ni leur éventuelle appartenance politique.

Le communiqué parlait de « groupuscules de déstabilisateurs » qui devaient entreprendre des actions « attentatoires à la sûreté intérieure de l'État » lors du prochain carnaval et contre des « installations vitales » de la capitale et des villes de province.

Par ailleurs, l'ancien président américain Jimmy Carter a rencontré hier à Port-au-Prince les responsables militaires américains de la force multinationale (MNF), au deuxième jour de sa visite d'information en Haïti destinée principalement à « renforcer le processus électoral ».

La rencontre, destinée à faire le point sur la sécurité dans le pays, a duré une heure et demie et s'est déroulée au Camp Democracy, principale base militaire américaine de la capitale.

M. Carter s'était entretenu jeudi soir avec le président Aristide au Palais national où il avait

souhaité que le président haïtien fasse preuve de « neutralité » lors des prochaines élections législatives, municipales et locales de juin. M. Aristide a assuré l'ancien président américain que ces consultations seraient libres.

Auparavant, M. Carter avait rencontré une vingtaine de responsables politiques haïtiens qui lui avaient fait part de leurs appréhensions quant au déroulement de ces consultations.

Parmi ces responsables figuraient notamment Gérard Pierre-Charles de l'Organisation politique Lavalas (OPL, proche du président Aristide), Turneb Delpé (Front national pour le changement et la démocratie, FNCD), Serge Gilles et Duly Brutus (Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien, PANPRA, socialiste), Micha Gaillard (Congrès national des mouvements démocratiques, KONAKOM, socialiste), René Théodore (Mouvement pour la reconstruction nationale, MRN, gauche) et Hubert de Ronceray (Mobilisation pour le développement national, MDN, centre droit).

Hier, le porte-parole du président Aristide, Yvon Neptune, a démenti toute implication gouvernementale dans les graffiti anti-Carter apposés 48 heures avant l'arrivée du médiateur américain.

Ces graffiti l'accusaient notamment d'être un « magouilleur », un « faux démocrate » et « l'avocat de l'armée », allusion à l'accord qu'il avait arraché aux chefs militaires putschistes haïtiens, obtenant leur départ en échange de leur impunité.

Espionnage : Balladur tente de mettre fin à la polémique rallumée par Pasqua

d'après AFP

PARIS

Édouard Balladur a voulu mettre un point final aux polémiques sur l'affaire d'espionnage américain en France, en déclarant qu'il n'y aura « plus de commentaires » à ce sujet, a-t-on indiqué hier soir dans son entourage immédiat.

Cette mise au point intervient quelques heures après que, à Abidjan où il se trouvait en visite, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua eut accusé les États-Unis d'être à l'origine des fuites à la presse révélant que Paris avait demandé à Washington le rappel de diplomates accusés d'espionnage.

M. Pasqua, qui a aussi accusé les États-Unis de laisser leurs services secrets commettre des « erreurs en France et dans d'autres pays européens », sans autres précisions, a ainsi relancé spectaculairement la polémique franco-américaine sur les espions, que Paris et Washington paraissent d'accord pour apaiser.

Il s'est aussitôt attiré une verte réplique de l'ambassade américaine à Paris qui, dans un communiqué, en désignant nommément M. Pasqua — sans mentionner le gouvernement français —, déclarait « profondément regretter » ces accusations et « rejeter catégoriquement » toute responsabilité dans les fuites.

Le quotidien *Le Monde* avait révélé mercredi que la France avait demandé le rappel de cinq Américains — dont quatre diplomates —, accusés d'avoir mené des activités d'espionnage sur le territoire français.

Les déclarations fracassantes de M. Pasqua ont placé en position délicate son collègue des Affaires étrangères, Alain Juppé, qui s'était employé à apaiser l'irritation des États-Unis.

Plus largement, elles ont mis à mal, selon les analystes, la solidarité gouvernementale et la cohérence et la crédibilité de la politique étrangère française, écartelée une nouvelle fois entre MM. Pasqua et Juppé, comme elle l'avait été sur d'autres dossiers, comme l'Algérie et l'islamisme.

Alors que la tonalité gouvernementale était de dénoncer la publicité donnée à l'affaire, M. Pasqua a jugé « très grave », « anormal », « inadmissible » et « inacceptable » que des services d'une puissance amie conduisent des actions d'espionnage.

Cette attaque frontale de M. Pasqua contre les États-Unis visait également, par contre-coup, son collègue des Affaires étrangères. M. Pasqua s'est affirmé « en charge des intérêts français », en souhaitant « que les autres ministres français soient également en charge des intérêts français ». Il a ajouté que le contre-espionnage français dépendait de lui « et pas de M. Juppé ».

Chez les supporters de Jacques Chirac, le rival à droite de M. Balladur pour l'élection présidentielle du printemps, comme chez les partisans du candidat socialiste Lionel Jospin, certains incitent à regarder du côté du ministère de l'Intérieur pour se faire une idée sur l'origine de la fuite.

Jacques Chirac a apporté son entier soutien à M. Juppé et a trouvé « inacceptable que ces choses échappent à la maîtrise des responsables ». M. Jospin a estimé « qu'on a dû donner opportunément à des journaux des informations ».

Les deux capitales avaient manifestement cherché à éviter toute escalade et à se mettre d'accord rapidement sur une formule acceptable pour les deux pays.

Ainsi, l'un des cinq Américains accusés d'espionnage par la France avait déjà quitté le pays avant la révélation de l'affaire, surpris en flagrant délit, a rapporté hier le *Washington Post* citant des responsables américains. Un deuxième Américain pourrait quitter la France avant la fin de sa mission prévue l'été prochain, selon les mêmes sources.

Cette affaire d'espionnage n'aura pas d'effet négatif important à long terme sur les relations entre Paris et Washington, a affirmé le département d'État en soulignant la volonté de l'administration de ne pas envenimer les choses. Le porte-parole Christine Shelly a estimé que Paris souhaitait aussi tourner la page.

Un haut responsable du département d'État, parlant sous le couvert de l'anonymat, a expliqué l'escandale de M. Pasqua par des considérations de politique intérieure française. « Il y a beaucoup de ça », a-t-il affirmé.

► REPÈRES □ Somalie

Mission non remplie pour l'ONU

LUIS TORRES DE LA LOSA de l'Agence France-Presse

NEW YORK

■ Pour la première fois depuis 50 ans, l'ONU met fin à une opération de maintien de la paix sans avoir accompli sa mission : les Casques bleus quittent la Somalie en laissant derrière eux un pays en proie à la lutte des clans à laquelle ils étaient censés mettre fin.

Pour réussir son retrait en évitant les incidents, la communauté internationale a déployé de grands moyens : près de 10 000 hommes et des navires de six pays, dont les États-Unis, la France et l'Italie, participent à l'opération « Bouclier unifié », chargée d'évacuer d'ici au 6 mars tous les Casques bleus de l'opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II). Certes, les Somaliens ne

souffrent plus de la famine généralisée qui sévissait avant l'arrivée des Casques bleus en 1992.

Mais le processus de paix lancé par l'ONU n'a pas abouti et la guerre des clans risque de reprendre de plus belle, menaçant également les organisations humanitaires restées sans protection.

Au siège de l'ONU à New York, on reconnaît que les objectifs politiques et militaires de l'ONUSOM II (réconciliation nationale et cessez-le-feu définitif) n'ont pas été atteints.

Les responsables onusiens abordent le désengagement avec pragmatisme. L'ONU a tenté en Somalie une formule jusqu'à présent inédite pour ce genre d'opérations : l'imposition de la paix par la force. Après l'échec subi, mieux vaut se retirer que de maintenir une opération inutile et

coûtant près d'un milliard de dollars par an.

« S'il n'y a pas une volonté politique de la part des protagonistes d'un conflit de trouver une solution, nous ne pouvons pas imposer la paix, nous n'en avons pas les moyens », a expliqué ce mois-ci le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Il s'était personnellement impliqué dans l'opération en Somalie et, en coordination avec Washington, il avait obtenu des moyens exceptionnels pour cette mission.

Après la chute du régime de Siad Barré en janvier 1991, la Somalie avait sombré dans la famine et la guerre entre la faction de Mohammed Farah Aidid et celle de son rival, Ali Mahdi.

Une première mission de l'ONU (ONUSOM I) avait été lancée en avril 1992 pour

tenter de favoriser un règlement. Cependant, l'opération, déployée avec difficulté, avait été remplacée en décembre 1992 par une force multinationale dirigée par les États-Unis.

En mai 1993, les Casques bleus, dans le cadre de l'ONUSOM II, avaient repris du service en remplaçant la force multinationale.

Cette fois, ils étaient plus nombreux, près de 30 000, et disposaient d'un mandat « musclé », approuvé par le Conseil de sécurité et censé leur permettre d'imposer la paix, si nécessaire par la force.

Cinq mois plus tard, la mort de 18 soldats américains, tombés dans une embuscade en octobre lors d'opérations offensives menées contre Aidid, avait sonné le glas de l'expérience.

L'impact de cet incident

sur l'opinion publique américaine avait conduit au désengagement de Washington et des pays occidentaux.

Pour Kofi Annan, chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, les Nations unies ont tiré une leçon « essentielle » en Somalie : « apprendre à se retirer ». Par ailleurs, M. Annan fait valoir que le bilan n'est pas totalement négatif.

« Malgré les revers, beaucoup a été accompli : nous avons sauvé des vies, nous avons mis fin à la famine et, dans plusieurs parties du pays, les gens ont repris une vie normale », note-t-il.

Les plus pessimistes font remarquer que tous ces acquis restent fragiles parce que l'ONU n'a pas achevé sa mission. Ils ajoutent que l'intervention n'a servi à rien, et que la lutte pour le pouvoir à Mogadiscio se règlera par les armes.

PROMOTION

Quand les jeunes se mêlent de leurs affaires, ils savent changer les choses.

Opérations coup de poing contre les admirateurs d'Hitler

d'après AFP
BONN

Les autorités allemandes ont interdit hier matin deux formations néo-nazies et fait perquisitionner dès l'aube des dizaines de locaux et d'appartements, dans une nouvelle opération coup de poing visant à priver de moyens les nostalgiques d'Adolf Hitler.

Sur ordre du ministre fédéral de l'Intérieur Manfred Kanther, le Parti allemand libre des travailleurs (FAP) a été dissous. Parallèlement, le gouvernement régional de Hambourg a fait interdire sur son territoire la Liste nationale (NL).

Les biens des deux formations ont été saisis. Une cinquantaine d'actions ont été menées dans neuf Länder (Etats fédérés), notamment en Rhénanie du Nord-Westphalie, bastion du FAP. Du matériel de propagande de toutes sortes, des éditions de l'ouvrage d'Adolf Hitler « Mein

Kampf » et, à Kassel, six carabines à baïonnettes ont été saisies. Les infrastructures de l'organisation ont été démantelées par la confiscation d'argent liquide, de moyens de communication, de fichiers, de documents comptables et par le gel des comptes bancaires du FAP dans plusieurs villes.

Les interdictions de vendre visent à désorganiser le milieu néo-nazi, qui tente depuis des mois de se structurer en mettant en contact permanent ses innombrables groupuscules grâce notamment aux réseaux informatiques. Trois organisations avaient déjà été dissoutes fin 1992 et une autre, la Jeunesse Viking, interdite en novembre 1994. Trois autres associations régionales ont été dans le même temps dissoutes par des Länder.

La violence extrémiste en Al-

lemagne, qui a fait une trentaine de morts en 1992 et 93, est devenue moins spectaculaire mais continue à sévir: des étrangers sont régulièrement agressés et des formations extrémistes tentent de temps à autre d'organiser des manifestations publiques.

Le FAP et la NL, qui comptent quelques dizaines d'adhérents, affichaient ouvertement leur intention de renverser la république pour la remplacer par un régime de caractère nazi. Selon les renseignements généraux, il existe encore près de 70 formations « extrémistes de droite », regroupant plus de 40 000 membres et dont l'existence est légale.

A Hambourg, le gouvernement régional a justifié l'interdiction de la Liste nationale en affirmant que cette formation diffusait une idéologie ouvertement xénophobe et antisémite.

Autres informations, page A 28

Ski JAY PEAK VERMONT

On skie en famille à Jay Peak en tout temps pour seulement

22\$ CAN. PAR PERSONNE

Familles membres du Club familial Jay Peak



Adhésion GRATUITE au club familial Jay Peak (valeur de 40 \$)

L'adhésion au Club familial Jay Peak permet aux membres d'une famille* de skier pour 22 \$ par jour EN TOUT TEMPS, lorsque deux membres d'une même famille, dont un adulte, skient en même temps. Apportez ce bon au Service à la clientèle Jay Peak, en présence des membres de votre famille.

* Une famille est définie comme au moins un parent et un enfant à charge âgé de 7 à 18 ans. Billets pour enfants de 6 ans et moins: 5 \$ chacun. Ce bon ne peut être combiné à aucun autre rabais ni promotion. Il n'est pas transférable ni remplaçable. Valable seulement pour la saison 1994-95.

90 minutes de Montréal, sortie 106 de l'autoroute 10

Jay Peak Resort, Route 242, Jay, VT 05859

Pour plus de détails, composez

1-800-451-4449

LIQUIDATION

SURPLUS DE STOCK

DES MILLIERS DE

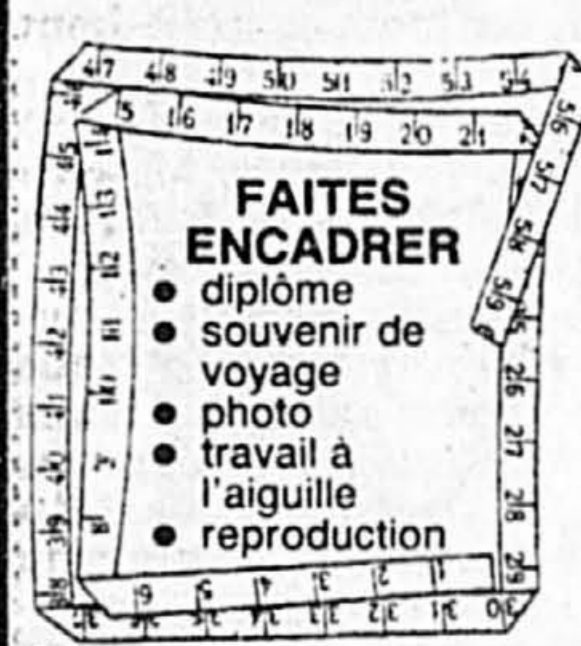
OUVERT DIMANCHE De midi 17 h (Excepté Terrebonne)

- PEINTURES À L'HUILE
- REPRODUCTIONS ENCADRÉES
- REPRODUCTIONS LAMINÉES
- CADRES STANDARD

33 1/3 à 50%

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Les spécialistes de l'encadrement sur mesure au prix du manufacturier



33% DE RABAIS SUR TOUTES NOS MOULURES SERVICE DE LAMINAGE
Exemples de petits prix:
5 x 7 po 8 x 10 po 11 x 14 po
5,50 \$ 6,50 \$ 9,95 \$

Du jamais vu! **SUPERSPÉCIAUX**

Cadres 3 po de large, choix de couleurs avec bordure blanche

8 x 10 po Ord. 25,50 \$ 9,95 \$	12 x 16 po Ord. 37,00 \$ 14,50 \$
9 x 12 po Ord. 28,00 \$ 11,00 \$	14 x 18 po Ord. 40,50 \$ 16,00 \$
10 x 12 po Ord. 28,00 \$ 11,00 \$	16 x 20 po Ord. 44,00 \$ 17,50 \$
11 x 14 po Ord. 31,50 \$ 12,50 \$	POUR UN TEMPS LIMITÉ

LE PLUS GRAND DÉPARTEMENT DE MATÉRIEL D'ARTISTE DE LA RÉGION VOUS OFFRE:
ensembles pour débutants • pinceaux • couleurs à l'acrylique • couleurs à aquarelle • chevalets • valises, etc...

L'Entrepôt du Cadre 6 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

TERREBONNE 10 000 pi. carr. D'ENTREPÔT RELIÉ À L'USINE OUVERT AU PUBLIC 100, rue Langlois (Dimanche fermé) 964-2556	PLACE VERSAILLES 354-9031 OUVERT DIMANCHE	ST-LEONARD CARRÉFOUR LANGELIER 899-8940 OUVERT DIMANCHE	DUVERNAY CENTRE DUVERNAY 661-7165 OUVERT DIMANCHE	RIVE-SUD PLACE LONGUEUIL 463-3205 OUVERT DIMANCHE	CENTRE LAVAL ST-MARTIN ET LE CORBUSIER 687-0545 OUVERT DIMANCHE
---	--	---	---	---	---



Parce que la retraite est inévitable...

nous la rendons plus confortable!

Au Trust Général, vous pouvez de placement qui travaille en fonction de vos besoins en tenant compte de vos moyens ainsi que des risques que vous êtes prêts à prendre. **Pour enrichir votre avenir, venez nous voir et prenez tout notre temps. Maintenant.**



L'argent se planifie au présent

Maintenant ouvert au

MARCHÉ CENTRAL

RÉNO-DÉPÔT

La grande ouverture se poursuit à notre 5^e succursale, Marché Central

1011, du Marché Central
 Directions de Montréal:
 Prenez la sortie boul. L'Acadie Nord, puis tournez à droite jusqu'à l'entrée du Marché Central (entre Métropolitain et Sauvé).

Personne ne bat notre sélection de plus de 50 000 articles sous le même toit!

Personne ne bat nos prix! **C'EST GARANTI!**

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, avec preuve à l'appui, nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins 10% sur-le-champ...c'est garanti!

ON LES BAT C'EST GARANTI!

RÉNO-DÉPÔT
 L'ENTREPÔT DE LA RÉNOVATION

Ouvert du lun. au ven. de 8 h à 21 h
 Sam. de 8 h à 17 h
 Dim. de 9 h à 17 h

Personne en rénovation ne peut nous imiter!



Plus de 400 associés qualifiés à chaque succursale! Des experts dans chaque département! Des conseils GRATUITS!



Apprenez à le faire vous-même grâce à nos séminaires «Comment faire» GRATUITS! Nos experts vous montreront comment le faire vous-même, étape par étape! (En français seulement)



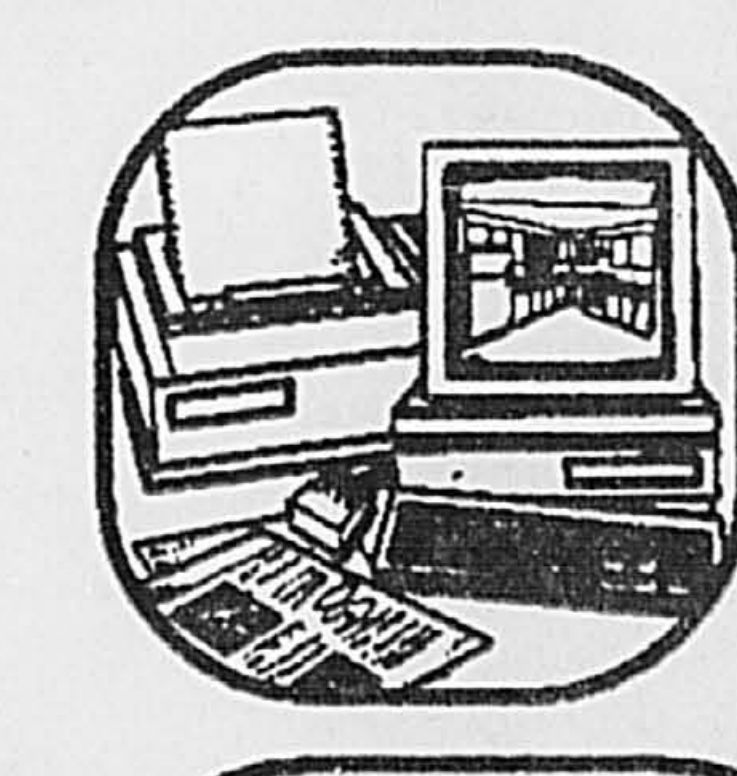
Un arrêt pour tous vos projets de rénovation! On a de tout, des clés à molette aux robinets en passant par le papier peint...à prix imbattables!



Obtenez des résultats professionnels grâce à notre ordinateur qui peut assortir n'importe quelle couleur GRATUITEMENT!



7 JOURS PAR SEMAINE À VOTRE DOMICILE OU AU CHANTIER! (Voir un associé au comptoir Info-Service.)



Plans d'aménagement de cuisines GRATUITS!* Prenez un rendez-vous et apportez-nous vos mesures. Nous dessinerons votre cuisine sur ordinateur! *(Avec achat)



8 modes de paiement • Comptant • Chèque personnel ou de compagnie • Visa • MasterCard • American Express • Paiement direct Interac • La Carte^{MD} Réno-Dépôt • Carte «Commerciale» Réno-Dépôt



Garantie de satisfaction à 100%! Si, pour une raison ou une autre, vous n'êtes pas satisfait de votre achat Réno-Dépôt, retournez-le avec votre reçu et nous vous le rembourserons sans problème. Votre satisfaction est notre priorité.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION AU QUÉBEC!

Phil Gramm, premier candidat républicain

Agence France-Presse
COLLEGE STATION

Le sénateur du Texas Phil Gramm a annoncé hier à College Station (Texas) sa candidature à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1996, en s'engageant à ne pas solliciter de second mandat s'il ne parvenait pas à équilibrer le budget fédéral d'ici à l'an 2000.

« L'examen honnête de notre situation en tant que nation nous amène à cette terrifiante mais incontournable conclusion : ou nous changeons notre manière de conduire nos affaires, ou nous verrons s'évanouir le rêve américain », a déclaré M. Gramm devant plusieurs milliers de ses partisans rassemblés à l'Université A and M du Texas où il a enseigné l'économie.

Conservateur bon teint, M. Gramm, 52 ans, est le premier candidat républicain à se déclarer. Il doit être suivi mardi par l'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander et l'actuel favori, le sénateur du Kansas Bob Dole, leader de la majorité républicaine à la chambre haute du Congrès, doit se déclarer le 10 avril.

Un an avant la première élection primaire de la campagne 1996, Phil Gramm et Dole, 71 ans, apparaissent les deux plus sérieux postulants et

leur rivalité risque d'accentuer les divisions au sein du parti républicain. « Ils se haïssent », a remarqué un sénateur en comparant leur duel à la finale historique dans la catégorie poids-lourds entre Joe Frazier-Mohamed Ali.

Parmi les autres probables candidats républicains figurent les sénateurs Arlen Specter (Pennsylvanie) et Richard Lugar (Indiana), le représentant Robert Dornan (Californie) et le journaliste et commentateur Patrick Buchanan.

M. Gramm disposerait déjà d'un trésor de guerre de plus de 10 millions de dollars pour conduire sa campagne. Jeudi soir à Dallas (Texas), un dîner organisé pour quelque 2500 de ses partisans lui a permis de ramasser plus de 4 millions de dollars, un record dans les annales de la politique américaine. « J'ai le meilleur ami pour une campagne électorale, l'argent », s'est exclamé le bouillant sénateur.

« Nous devons encore remporter une victoire pour renverser le cours de l'Histoire américaine », a-t-il lancé hier dans son discours de candidature. « Une victoire qui nous rendra notre argent, notre liberté et notre pays. Cette victoire, c'est la défaite de Bill Clinton en 1996. »

Sans dévoiler son programme élec-

toral, M. Gramm a promis de ne pas se représenter en l'an 2000 s'il ne parvenait pas à équilibrer le budget fédéral lors des quatre ans d'un éventuel premier mandat : « Je ne me représenterai pas si je n'y parviens pas », a-t-il lancé sur l'escalier d'honneur de son *alma mater*, où il était encadré par une garde d'honneur de l'université en uniforme de parade blanc et une fanfare.

Il a promis de mettre fin aux réductions du budget de la défense et a souligné qu'il « n'envierait jamais des troupes américaines au combat sous un commandement des Nations unies ». « L'Amérique doit être le leader du monde », a-t-il affirmé. « Même dans un monde où les loups et les agneaux s'apprentent à partager le même sol, les États-Unis d'Amérique doivent toujours être un lion. »

Peu après avoir prononcé son discours, M. Gramm s'est rendu en Géorgie, l'État qui l'a vu naître, et au New Hampshire, État où aura lieu la première primaire en février 1996.

M. Gramm, dont le mandat de sénateur arrivera à terme en 1996, envisage de mener de front sa campagne présidentielle et celle devant lui assurer une réélection au Sénat, comme l'y autorise la loi électorale du Texas.



Le sénateur Phil Gramm

PHOTO REUTERS

La pauvreté en hausse aux USA

Agence France-Presse
WASHINGTON

Aux États-Unis, des millions de sans-abri et de pauvres luttent pour s'en sortir, et les experts essaient d'expliquer pourquoi la plupart de ces défavorisés ne parvient pas à se tirer d'affaire.

Le sommet mondial pour le développement social, organisé par l'ONU à Copenhague du 6 au 12 mars, planchera sur les causes de la pauvreté aux États-Unis et dans le monde.

Les experts, lorsqu'ils tentent de définir les racines de la pauvreté proposent deux types d'explications fort différentes : les centristes et les libéraux s'en prennent aux structures économiques, les conservateurs affirment que le problème est lié à la morale et aux familles monoparentales.

Libéraux et conservateurs se retrouvent pour souligner que les familles monoparentales, essentiellement des enfants élevés par une mère seule, ont plus de risques de rejoindre les 13 p. cent d'Américains (32,5 millions de personnes) vivant au-dessous du seuil de pauvreté que les ménages constitués de deux parents.

Ils s'accordent sur le fait que les travailleurs non qualifiés ont perdu 30 p. cent de leur pouvoir d'achat en 20 ans, en tenant compte de l'inflation.

France Fox Piven, professeur de sciences politiques à l'université de New York, souligne : « les salaires ont baissé rapidement et le chômage est resté élevé ».

« L'autre changement vient des lois, qui ne protègent plus les travailleurs. Dans les années 60, une famille de trois personnes qui touchait le salaire minimum se situait à 2000 dollars au-dessus du seuil de pauvreté. Aujourd'hui, cette même famille est à 2000 dollars au-dessous de ce seuil », selon Mme Piven.

Selon Linda Gordon, spécialiste de l'histoire de la protection sociale à l'université du Wisconsin : « l'inégalité des revenus aux États-Unis est l'une des plus fortes au monde. Elle est équivalente à ce qu'on trouve en Afrique du Sud, et elle est bien plus importante qu'au Japon ou en Europe », ajoute-t-elle.

Selon Patrick Fagan, analyste politique à la fondation Heritage, les pauvres eux-mêmes ont leur part de responsabilité.

« Le divorce et les familles monoparentales sont les deux causes premières de la pauvreté », affirme-t-il. « La pauvreté structurelle semble trouver son origine dans la pauvreté liée aux familles monoparentales. C'est une question d'esprit, de famille et cela ne peut pas se réduire à l'économie », ajoute-t-il.

M. Fagan souligne le nombre de plus en plus élevé de naissances en dehors du mariage. Selon lui, ces enfants nés hors mariage sont moins bons à l'école, quittent le système scolaire plus tôt et connaissent tous les problèmes qui découlent de cette situation.

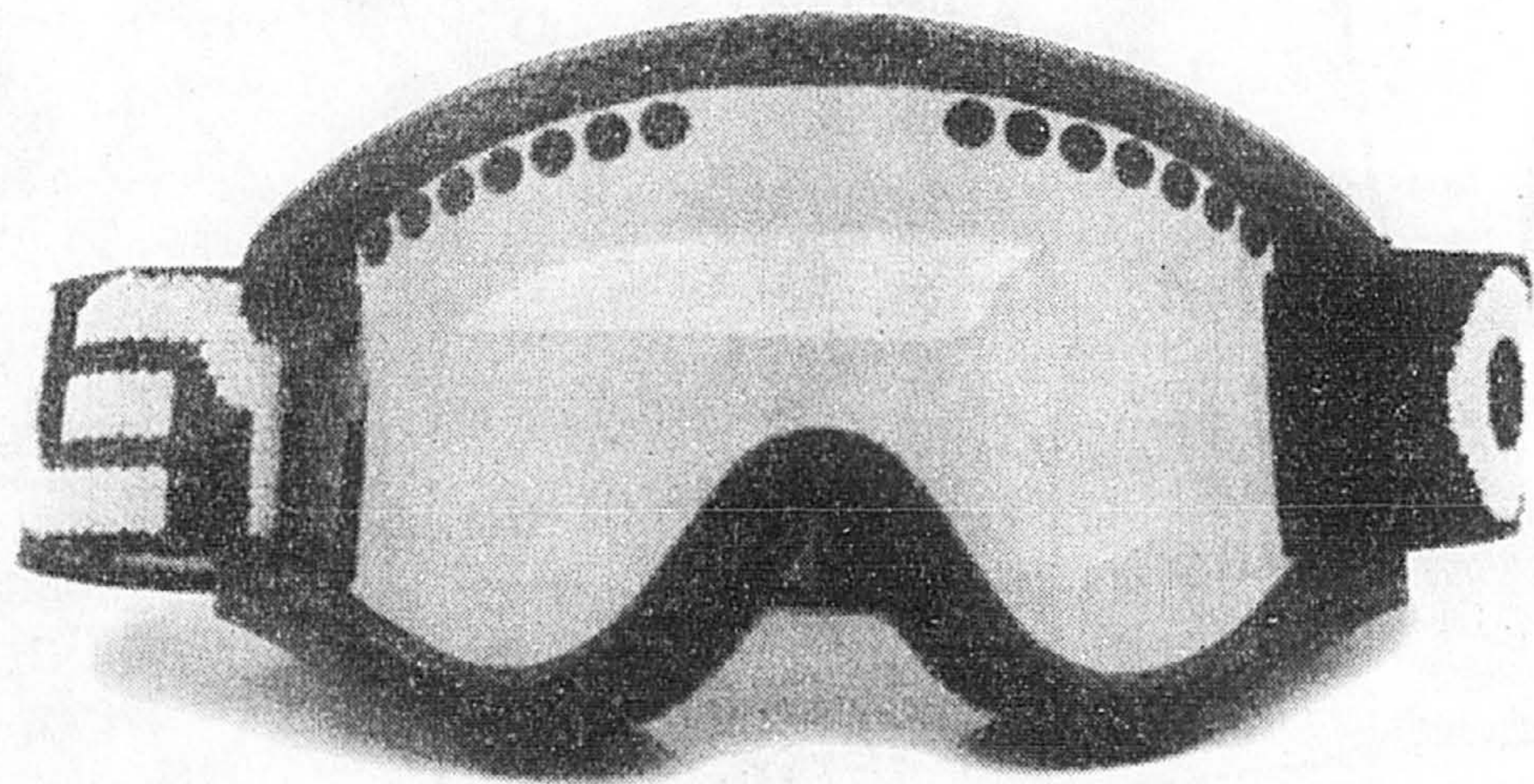
La guerre contre la pauvreté qui a débuté dans les années 60 et s'est pratiquement terminée à la fin des années 70 a laissé un bilan législatif mitigé, selon les centristes. M. Fagan préfère parler d'échec abyssal.

« Au milieu des années 60, nous dépensions de 1,5 à 5 p. cent de notre PNB à des programmes antipauvreté », indique-t-il. Ses calculs prennent en compte protection sociale, soins médicaux offerts aux plus défavorisés et réductions d'impôt pour les personnes à faibles revenus.

Selon Mme Piven, les programmes antipauvreté sont restés insuffisants et se sont déroulés sur une période de temps trop courte, mais ils ont eu du bon.

« Beaucoup de gens sont inquiets à propos des mauvaises conditions économiques. Les pauvres, surtout les enfants pauvres, sont sans doute ce qu'il y a de plus désespérant dans ce tableau. Pourtant, au lieu de s'attirer de la sympathie, ils deviennent des objets de haine », dit-elle.

Vos enfants auront besoin de lunettes pour leur semaine de lecture.



Offre spéciale Coca-Cola

Sur présentation à la billetterie de l'un des coupons ci-contre dûment remplis, vous en obtiendrez un second vous donnant droit à un hamburger de 5 onces et une boisson Coca-Cola de 12 onces. Cette offre est valable du lundi au vendredi, du 27 février au 3 mars et du 6 au 10 mars 1995.

de restaurants et de belles boutiques.

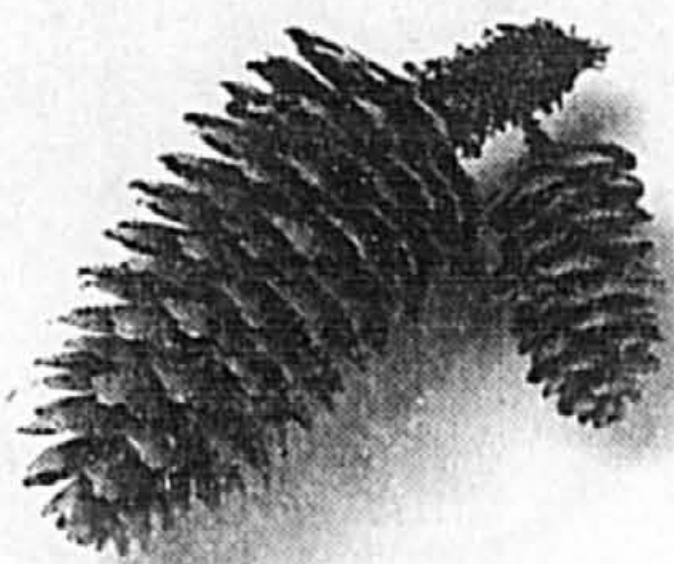
Venez faire l'école buissonnière en famille, skier dans des conditions idéales et jouer des plus beaux moments de l'hiver. Pendant la semaine de lecture, vos enfants arrivent premiers à Tremblant. Avec ou sans lunettes.

BUREAU CENTRAL DE RÉSERVATION :
1 800 567-6760

Infoneige

Avec Bell Mobilité Cellulaire : *S K I
De Montréal : (514) 844-1238

Pour plus d'informations,
composez le 1 800 461-8711.



TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

JOURNÉE DE SKI

15\$*

Présentez ce bon à la billetterie et obtenez un billet de ski d'une journée pour enfants de 6 à 12 ans pour seulement 15\$. Un rabais de 95. Pour que ce bon soit valide, il doit être dûment rempli.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

* Cette offre est valable du lundi au vendredi, du 27 février au 3 mars et du 6 au 10 mars 1995. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Limite d'un bon par famille (maximum de 4 enfants par coupon). Aucune photocopie ou facsimile.

TREMBLANT

Mont-Tremblant, Québec

LEÇON, SKI ET ÉQUIPEMENT POUR ENFANTS DE 6 À 12 ANS

30\$*

Présentez ce bon à la billetterie et obtenez un billet de ski d'une journée, une leçon de groupe d'une durée de 2 heures et la location d'équipement pour enfants de 6 à 12 ans pour seulement 30\$. Un rabais de 95. Pour que ce bon soit valide, il doit être dûment rempli.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

* Cette offre est valable du lundi au vendredi, du 27 février au 3 mars et du 6 au 10 mars 1995. Ce bon ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Limite d'un bon par famille (maximum de 4 enfants par coupon). Aucune photocopie ou facsimile.

TREMBLANT

Mont-Tremblant, Québec

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La
THALASSOTHÉRAPIE

à **PASPÉBIAC**
c'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...

"là où tout dépasse l'ordinaire".

AUBERGE DU PARC
Renseignements et brochures:
1 800 463-0890



*Coca-Cola - toujours - et la bouteille distinctive sont des marques déposées de Coca-Cola Ltd.

POLITIQUE

L'opération des crédits est terminée à Québec : plusieurs petits organismes seront dégraissés

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ L'Office de protection du consommateur perdra des plumes l'an prochain. Le document des crédits budgétaires que vient de terminer le Conseil du Trésor rogne dans les enveloppes de plusieurs petits organismes, souvent méconnus, qui au fil des ans ont grossi en effectifs et en budget.

Dans l'ensemble des ministères, la fauchée passera partout — au cœur de l'exercice des crédits, on retrouve une décision déjà annoncée l'automne dernier ; Québec veut une croissance zéro aux dépenses de programmes. L'opération des crédits budgétaires pour 1995-1996 s'est terminée mercredi avec une présentation de la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, au conseil des ministres — elle avait fait la même présentation la veille devant les délégués régionaux.

En grattant les fonds de tiroirs, on coupera dans le gras de plusieurs organismes et on en fusionnera d'autres. L'Office de protection du consommateur — 200 employés et 13 millions de budgets — n'échappera pas au couperet que lui destinait déjà le gouvernement libéral en juin dernier par la quasi-fermeture de bureaux régionaux qui avait fait l'objet d'un moratoire.

Au fil des ans, cet organisme a vu son mandat évoluer sensiblement. Créé pour appliquer des normes et recueillir des plaintes, il sert de plus en plus comme source d'information pour les consommateurs. L'OPC devra revenir à son mandat original.

D'autres « créatures » de la Justice seront aussi sur la sellette : l'Office des professions, le comité de protection de la jeunesse et le bureau du Commissaire aux plaintes des clients d'Hydro Québec — un poste budgétaire qui atteint 500 000 \$. Dans ces cas, on parle de couper dans le

gras plutôt que d'abolir carrément des organismes.

Le Conseil exécutif sera aussi élagué. Des économies sombres toutes marginales, puisqu'on replace ailleurs des secrétariats qui auparavant relevaient du premier ministre.

Le Secrétariat à la condition féminine, où l'on a nommé Diane Lavallée, candidate péquiste défaite en septembre, déplacera ses 25 employés vers le ministère de la Sécurité du Revenu. Idem pour le Secrétariat à la famille, qui se retrouvera au ministère de la Santé. Le Secrétariat à la Capitale, créé comme transition à la mise en place d'une Commission de la capitale nationale, perdra aussi des galons et atterrira aux Affaires municipales.

Pour les fonctionnaires, le signal est clair ; ces organismes n'auront plus droit aux habituelles dérogations budgétaires accordées aux satellites du bureau du premier ministre. Pour ces organismes, la disparition paraît inéluctable à moyen terme ; de la même manière, on avait en effet envoyé le Secrétariat aux relations avec le citoyen dans un ministère avant de le faire disparaître, rappelle-t-on.

On fera disparaître aussi le Secrétariat à la politique linguistique, un organisme mis en place sous Claude Ryan qui se retrouvera sous la responsabilité des Affaires culturelles.

La disparition d'organismes ne sera pas la norme dans les crédits déposés fin mars, explique-t-on toutefois. L'ensemble des programmes gouvernementaux sera ratissé, dans les Transports et dans les Ressources naturelles par exemple. À l'Agriculture, on a plutôt fait son deuil d'une économie controversée de 22 millions attendue des programmes d'assurance-stabilisation, mais on haussera les normes permettant aux producteurs de réclamer des remboursements de taxes municipales — on passerait de 3 000 \$ de production annuelle à 10 000 \$, au lieu des 20 000 \$ projetés à

l'origine. Environ 4 000 très petites entreprises perdraient leur statut de producteur agricole.

Croissance zéro : 1,4 milliard

La croissance zéro des budgets décrétée l'automne dernier signifie que les ministères et surtout le réseau de la Santé devront trouver à même leurs budgets actuels la façon d'éponger une croissance automatique des dépenses qui atteindra 1,4 milliard pour la prochaine année financière.

Pour le seul poste de la Santé, on parle de compressions de l'ordre de 350 millions, a déjà annoncé le ministre de la Santé, Jean Rochon. Départ prévisible, son sous-ministre André Trudeau quittera la Santé à la fin du mois pour aller aux Affaires municipales — il était associé aux dossiers de développement régional et d'aménagement dès le début de sa carrière.

La seule croissance des dépenses prévisible aux crédits viendra du service de la dette. En mars 1994, la croissance des dépenses de programme prévue était de 0,2 p. cent seulement, à 35,6 milliards. Le service de la dette augmentait de 8,5 p. cent selon les prévisions, soit de 405 millions, pour atteindre les 5 milliards.

Compte tenu des taux d'intérêts plus élevés que prévus, il faut s'attendre à une croissance notable du service de la dette.

L'opération des crédits du gouvernement s'est donc terminée mercredi avec la présentation de la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois au conseil des ministres. Il s'agissait toutefois d'une deuxième tentative — une première présentation, plus tôt en février, avait été retournée à la table à dessin.

À Québec, les crédits budgétaires — les enveloppes allouées pour 1995-1995 à chacun des ministères — sont traditionnellement rendus publics dans la dernière moitié de mars. Le quart des budgets doit être voté avant le 31 mars à l'Assemblée nationale.

Dr Denis Bisson omnipraticien

CLINIQUE MÉDICALE D'ESTHÉTIQUE

LIPOSUCCION

• varices • couperose • amaigrissement • rides •

55, de l'Église, Verdun ☎ de l'Église 761-3788
264, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts 227-1288

PIANOS VENTE JUSQU'À 40% DE RABAIS

YOUNG & CHANG

SPECIALS PIANOS

KAWAI	2 250\$
YAMAHA	2 750\$
STEINWAY	2 800\$
LINDSAY	950\$

PIANOS À QUEUE

YAMAHA 9'	CONCERT
CHIQUEERING 9'	8 650\$
YOUNG & CHANG 6'	8 150\$
YAMAHA 5'	7 450\$

Transport inclus - accord gratuit (taxes en sus)

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ DANS 6 MOIS

Spécial 2/3 - 1/3 Sans intérêt

Robert Bouthillier Musique

3338, rue Bélair Montréal, Québec H2A 2A4 Tél.: 722-8741

5770, av. Decelles Montréal, Québec H3S 2C6 Tél.: 738-6640

LES BELLES SOIRÉES

ACTIVITÉS CULTURELLES, CONFÉRENCES ET COURS-ATELIERS

PRINTEMPS

Vivez le printemps des oiseaux ! *François Morneau*

Les méditations bouddhistes *Mathieu Boisvert*

Sicile et Italie : art et archéologie *Suzel Perrotte*

Projeter une image de soi positive Le savoir-vivre au travail *Louise Masson*

La peinture française du XVIII^e siècle *Johanne Lamoureux*

L'abandon scolaire : prévoir et intervenir *M. Théoret, M. Hrimech*

Les champignons sauvages : délices et poisons *Raymond Archambault*

Le jazz moderne : la révolution du be-bop *Reno de Stefano*

...et bien d'autres sujets encore offerts en soirée et en matinée

Obtenez gratuitement le programme des Belles Soirées

Renseignements : 343-6090 1 800 363-8876 3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage

Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

CINÉMA

Ce soir 19h **EN PRIMEUR** **Ce soir 21h**

LE COMBAT DE SARAH

Drame avec Glen Close, Christopher Walken et Lexi Randall

ULTIME VENGEANCE

Drame policier avec Steven Seagal, Kelly Le Brock et Bill Sadler

Demain 21h

LE SILENCE DES AGNEAUX

Drame policier avec Jodie Foster, Anthony Hopkins et Scott Glenn

TQS

Grande vente de fin de saison

jusqu'à 50% de réduction

Samedi 25 février au samedi 4 mars

Ski de fond à 50% (modèles sélectionnés)

Ski de longue randonnée : Atomic telemark : 199.99 \$
Fischer Europa 99 : 199.99 \$

Bottes Salomon country 9 : 149.99 \$

Vêtements Louis Garneau : - 40%

Vêtements North Face : - 50%

Vêtements Kanuk : - 30%

Vêtements Patagonia Chlorophylle Hiver : - 40%

Prêt à porter : Orage, Royal Robbins, Woolrich : - 50%

Vélos de montagne et Hybride 94 : Liquidation

Jusqu'à 40% de réduction sur accessoires de vélos et vêtements

LES BOUTIQUES LE YÉTI
5127, boul. St-Laurent, Montréal Téléphone : (514) 271-0773

363, 5e rue, Shawinigan (819) 537-1142
1400, boul. des Recollets, Trois-Rivières (819) 373-2915

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LE CENTRE D'ÉTUDES COMMERCIALES

Si le domaine du tourisme et de l'hôtellerie vous intéresse SEULEMENT

QUELQUES PLACES DISPONIBLES

Inscrivez-vous dès maintenant à notre programme de

Réceptionniste bilingue en hôtellerie « BILINGUAL HOTEL FRONT DESK CLERK »

- Prêts et bourses disponibles
- Bilingue
- Le seul en son genre
- Stage en milieu de travail

Pour renseignements:

688-2933

Commission scolaire Laureval Laureval School Board
Service de l'éducation des adultes Adult Education Services

3200, chemin du Souvenir, Chomedey, Laval (Québec) H7V 1W9

Téléphone: (514) 688-2933



Collège Notre-Dame

ADMISSIONS POUR 1995-1996

Ouverture d'une classe supplémentaire de 2^e secondaire

Examens d'admission

- le samedi 11 mars
- 13 h 30



Renseignements : 739-3371

Collège Notre-Dame 3791, chemin Queen Mary Montréal - H3V 1A8



Programme 902.56 – Agent immobilier

Ce programme conduit à une attestation d'études collégiales et comporte les 10 unités requises pour obtenir votre certificat d'agent immobilier



Prochaines sessions
6 mars, jour
11 avril, soir
Pour de plus amples renseignements communiquez avec le 762-2440 poste 158

Pour devenir agent immobilier!

Chambre immobilière du Grand Montréal
600, Chemin du Golf, Île des Soeurs



SESSIONS PUBLIQUES

D'une durée de 14 heures

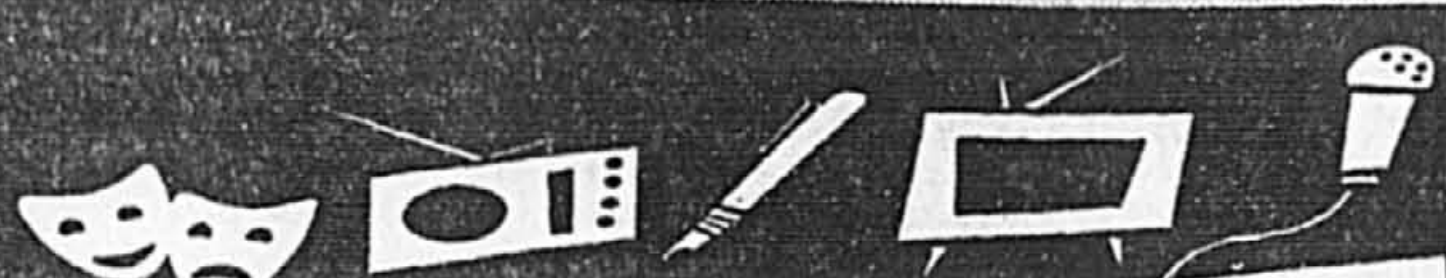
- Intervenir avec les personnes âgées en institution (l'approche aux bénéficiaires)
 - 6 - 7 avril
- L'avance en âge et les changements physiologiques
 - 2 - 3 mars 2 - 3 mai
- L'approche aux personnes atteintes de déficits cognitifs
 - 16 - 17 mars 4 - 5 mai
- Les activités adaptées aux personnes du 4^e âge
 - 27 - 28 avril
- L'accompagnement de la personne âgée en fin de vie
 - 30 - 31 mars
- Relation d'aide avec les personnes âgées
 - 19 - 26 mai
- Principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires
 - 11 - 25 mars 20 - 21 avril

D'une durée de 7 heures

- La rédaction des notes d'observations au dossier
 - 24 mars 31 mars
- Des activités pour les personnes ayant des troubles cognitifs
 - 13 avril
- Service à la clientèle âgée
 - 18 mars



7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6



Vous aimez le théâtre...
la radio et la télévision
vous intéressent...
le journalisme vous tente...
vous voulez explorer ce qui touche à la
communication
orale et écrite
dans un «collège pas comme les autres»?



Pour un avenir
à la mesure de son rêve,
de son talent
et de son travail!

programme
collégial préuniversitaire
SCIENCES DE LA PAROLE 600.03
pour l'obtention d'un D.E.C.

3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
Tél.: (514) 288-4140

Suzanne Le Beau, directrice générale
Collège privé subventionné, permis no 749569



COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

pour ceux et celles qui désirent

- mieux se débrouiller en anglais;
- être plus à l'aise en le parlant;
- avoir plus de spontanéité.

Que vous soyez débutant(e) ou plus avancé(e).

PETITS GROUPES
4 à 7 maximum

- Niveaux: débutant à avancé
- Groupes composés de gens d'un même niveau
- Durée: 5 semaines ou 5 samedis - TOTAL: 30 heures
- Horaire: jour/soir ou le samedi
- Professeurs qualifiés, d'expression anglaise
- Frais de la session*: 195 \$ (déductibles d'impôt)
- *Classement, ouverture de dossier et matériel: 30 \$

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTIONS

Inscription et entrevue de classement sur rendez-vous.
985-2414 (ou 985-2200 après 17 h 30)
CCFA C'EST
25 ans d'expérience



CENTRE CCFA ÉCOLE DE LANGUES
Station de métro Peel, sortie Peel



Dernières versions de WordPerfect, Lotus & Excel pour DOS & Windows.

Autres cours:

- * MS Word 6.0
- * Informatique pour les vrais débutants
- * Windows pour les débutants
- * Dactylo et traitement de texte
- * Création graphique

Max. 10 étudiants par classe



Début de session: 13 mars

☎Métro Peel Tél: 849-8393
postes: 712, 709

☎Métro Viau Tél: 255-4651

West Island Tél: 694-9622



anglais, français
espagnol, italien, portugais
allemand, japonais
aussi français écrit
& anglais écrit

Max. 16 étudiants par classe

Inscription:
28 fév. 1, 2, 7, 8, 9 mars

ATELIERS INTENSIFS DE MICRO-INFORMATIQUE

Formation sur les environnements
WINDOWS, DOS, MACINTOSH, NOVELL et UNIX.

Initiation à la micro-informatique DOS, Windows et Macintosh, traitement de texte, éditique, infographie, multimédia, tableurs, base de données, logiciels comptables, AutoCad, programmation C et C++, VisualBasic, systèmes d'exploitation, Unix SCO, réseau Novell 3.x et 4.x, etc.



Si vous préférez l'excellence...

Soirée d'information
et d'inscription:
LE LUNDI 27 FÉVRIER,
DE 16 À 19 HEURES,
AU LOCAL D-3603.

INSCRIPTION CONTINUE
SUR PLACE OU PAR TÉLÉPHONE
DÈS MAINTENANT.

Pour information et inscription:

251-1444

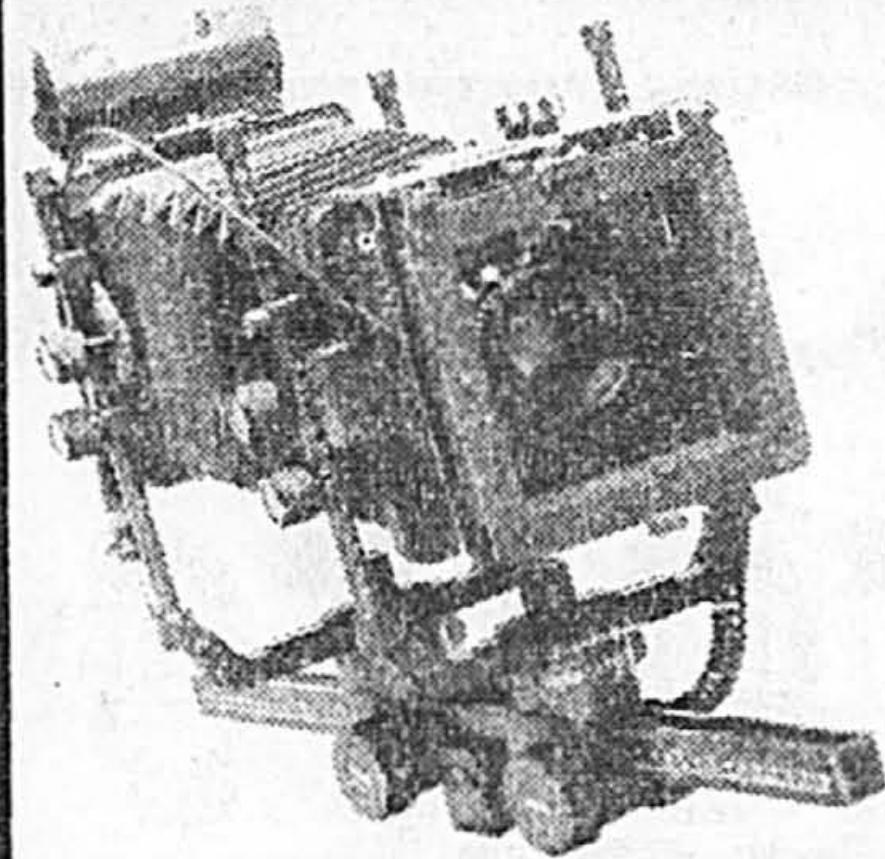
poste 4811



COLLÈGE DE MAISONNEUVE
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Pour recevoir l'horaire mars-avril par télécopieur,
appelez notre ligne TouchFax (514) 879-3210

DEVEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL



En
moins
d'un an

(514) 842-8643

1-800-338-8643

Cours temps plein de jour et de soir

Début: Septembre 1995



COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE
Marsan

Programme de photographie commerciale,
A.E.C. 570.34, Permis No. 749 533

- Prospectus gratuit
- Crédits d'impôts
- Admissible au programme SPRINT et à l'aide Financière.



ÉLECTRONIQUE TECHNICIENS • TECHNICIENNES

Évaluez sérieusement une carrière dans ce secteur

- l'emploi y est exceptionnel
- les salaires sont élevés
- le travail est motivant
- les milieux de travail sont diversifiés
- les conditions de travail sont excellentes
- l'avenir est grandement ouvert

Choisissez Teccart pour votre D.E.C.

- c'est le pionnier de la formation en électronique
- le placement de ses diplômés est remarquable
- le cours est pratique, au point, près de la réalité industrielle
- l'étudiant obtient un suivi personnalisé
- trois programmes sont offerts:
 - 243.06 Technologie de l'électronique industrielle (Instrumentation/Contrôle)
 - 243.11 Technologie de l'électronique (Télécommunication)
 - 243.15 Technologie de systèmes ordinés

Teccart, plus qu'un diplôme: l'excellence, la confiance, la fierté.

Vous avez un D.E.C. ou presque?

Inscrivez-vous au cours intensif et obtenez votre D.E.C. en 2 ans.

ATELIERS DE FORMATION

Durée: 30 heures

Horaire: le soir, de 19h00 à 22h30, ou session intensive d'une semaine du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00

- Réseau NOVELL #1
- Langage C avec Turbo C++ (base)
- Méthodes de dépannage et entretien
- Entretien et réparation de lecteurs de disques compacts au laser
- Automates programmables (base)
- Moteurs et contrôle de moteurs
- Instrumentation et contrôle de procédé
- Installation de systèmes d'alarme
- Réseau NOVELL #2
- Langage C avec Turbo C++ (interm.)
- Programmation GRAFCET
- Automates programmables (interm.)
- Entretien et réparation de micro-ordinateurs
- Installation et études des antennes

Tous les ateliers sont offerts conditionnellement à un nombre suffisant d'inscriptions.



(514) 526-2501

un collège qui tient ses promesses

3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4 (Métro Préfontaine)

ANCIENS DE TECCART



Faites-vous connaître et informez-vous des festivités de 1995 (514) 859-9044

Sessions de formation en gériologie



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Pour information et inscription:
328-3804



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LE CÉGEP CHEZ SOI, C'EST CHOUETTE

Peu de gens le savent, mais il est maintenant possible de suivre des cours de niveau collégial chez soi, à son rythme et selon l'horaire de son choix. Des cours sérieux, crédités et reconnus, sont offerts par l'entremise du **Centre collégial de formation à distance**. Vous voulez compléter votre DEC, vous inscrire à une attestation d'études collégiales ou tout simplement agrandir le champ de vos connaissances? Alors, c'est au C.C.F.D. qu'il faut s'adresser. La formation à distance répond aux besoins d'une société en perpétuel changement. Étudier chez soi devient une solution à considérer sérieusement lorsque différentes contraintes nous empêchent de fréquenter un cégep.

Des cours sérieux et reconnus

Tous les cours du Centre collégial de formation à distance répondent aux exigences du **Règlement sur le régime des études collégiales**. Ils sont donc crédités et reconnus et ont la même valeur que les cours suivis en établissement. Les cours ont été fabriqués selon des critères rigoureux. Ce sont des auteurs spécialisés dans leur matière et issus du milieu collégial qui les ont créés. Chaque cours doit subir des révisions scientifiques et linguistique et la mise en pages des textes est soigneusement effectuée pour en faciliter la compréhension. Vous avez entre les mains du matériel professionnel, adapté à l'apprentissage à distance. C'est en fait du matériel tout à fait autosuffisant dont la conception a nécessité plus d'une année de travail consciencieux. Certains professeurs l'utilisent en classe et il y a même des établissements des autres provinces qui en profitent. Les cours du C.C.F.D. ont déjà bonne réputation!

Bien entendu, l'assistance d'un professeur s'avère parfois nécessaire. C'est pourquoi un tuteur, enseignant au niveau collégial, est assigné auprès de l'élève afin de l'aider tout au long de sa formation. Cette

personne-ressource est disponible sur appel, quatre heures par semaine. Le tuteur prodigue des conseils, encourage l'étudiant et corrige les devoirs et l'examen final. Vous n'êtes jamais abandonné à vous-même, seul et dans le doute!

L'admission et l'inscription

On peut s'inscrire au C.C.F.D. si on possède un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou encore une formation enrichie d'une expérience pertinente. Vous pouvez faire une demande d'admission comme **étudiant** si vous désirez obtenir les unités rattachées au cours en passant l'examen final ou comme **auditeur** si vous entendez faire corriger vos devoirs sans pour autant vous soumettre à l'examen final et sans rechercher les unités ou les crédits. On peut s'inscrire, en tout temps, tout au long de l'année.

Si vous avez besoin d'aide pour faire un choix de cours ou pour établir un plan d'études, vous pouvez consulter un aide pédagogique individuel (API) du C.C.F.D. Ainsi vous aurez l'assurance de faire un choix pertinent et de progresser en toute quiétude dans la réalisation de votre projet de formation.

La gratuité scolaire

En règle générale, on retrouve des frais de scolarité pour chacun des cours suivis par l'entremise du C.C.F.D. Vous aurez idée de ces coûts en vous procurant le cahier des choix de cours ou en téléphonant au Centre. Mais il est tout de même possible d'obtenir la gratuité scolaire au C.C.F.D. (sauf le prix du matériel didactique).

Les programmes et les cours

On peut s'inscrire à un ou plusieurs cours ou on peut, si on le désire, s'inscrire à un programme d'études en DEC ou en AEC. Notons, tout de même, quelques programmes susceptibles de vous intéresser. On

retrouve donc des attestations d'études collégiales (AEC) en finance, en marketing, en gestion de micro-informatique appliquée, en initiation à l'administration et en techniques agricoles. On peut aussi obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou en techniques administratives par l'entremise du C.C.F.D.

Comment s'inscrire?

Il suffit de faire parvenir son inscription au C.C.F.D. par la poste, par téléphone, par télécopieur ou en personne. On doit remplir un formulaire d'inscription, auquel on joint une photocopie de son dernier relevé de notes du ministère (secondaire) et/ou son dernier bulletin d'études collégiales, une photocopie de son certificat de naissance, une photographie récente format 3X4 cm et finalement son paiement.

Pour plus d'informations, téléphonez au **Centre collégial de formation à distance** au: (514) 864-6464 (région de Montréal) ou au 1-800-665-6400 pour les autres régions.

Cette chronique vous est offerte par le **Regroupement des collèges du Montréal métropolitain** qui regroupe les cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Dawson
Édouard-Montpetit
John Abbott
Maisonneuve

Marie-Victorin
Montmorency
Rosemont
Saint-Laurent
Vanier
Vieux Montréal



Collège LaSalle

TROIS ECOLES EN UNE!

- ÉCOLE INTERNATIONALE DE MODE**
Design. Gestion de la production et Commercialisation. La seule école qui fait le tour de l'industrie.
- ÉCOLE DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE**
Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration, Techniques de gestion hôtelière et Techniques de tourisme. Trois spécialisations à l'arôme international qui forment de véritables gestionnaires.
- ÉCOLE D'ADMINISTRATION**
Techniques administratives, option Gestion axée sur le marché international et Techniques de bureau. Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.

FORMATION AVANT-GARDISTE ET INTERNATIONALE
Associé à des écoles au Maroc, Malaysia, Singapour, Turquie, Colombie et en Chine, le Collège LaSalle vous offre une véritable formation sans frontière. Des professeurs directement issus de l'industrie, des équipements à la fine pointe de la technologie, un environnement des plus enviables et un service d'aide au placement: voilà ce qui vous attend!

FORMATION GRATIFIANTE
S'inscrire au Collège LaSalle, c'est souscrire à l'excellence. En plus de la possibilité d'obtenir des prêts et bourses, les étudiants peuvent bénéficier de bourses d'excellence.

Détenteurs d'un DEC, en français ou en anglais, les diplômés du Collège LaSalle profitent d'une formation complète qui leur permet de franchir la barrière du marché du travail avec assurance.

Demandez notre brochure

Trois écoles, un seul collège axé sur l'excellence!

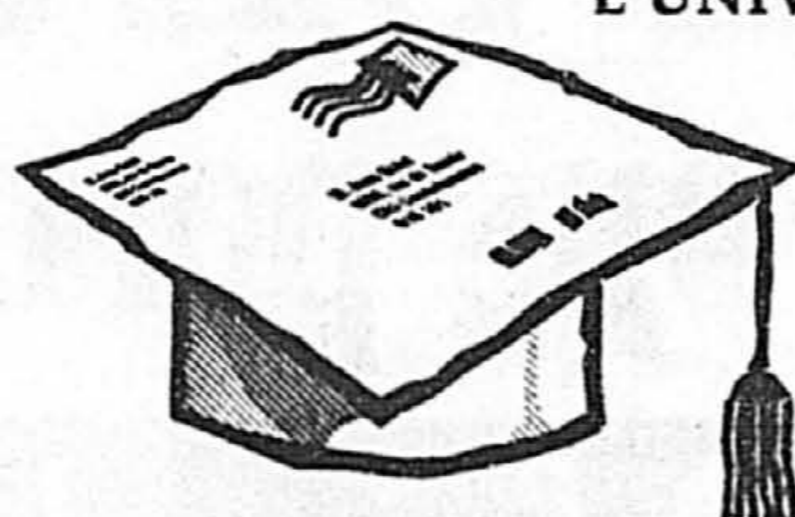
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T2

Tél.: (514) 939-2006
Sans frais: 1 800 363-3541
Télécopieur: (514) 939-2015



TÉLÉ-UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE



Des études à temps plein chez vous? Oui, c'est possible!

Administration, communication, informatique, relations industrielles, études pluridisciplinaires, sciences humaines et sociales, science et technologie...

Vous pouvez aussi, bien sûr, étudier à temps partiel. Chaque année, plus de 15 000 personnes choisissent la Télé-université pour obtenir une formation universitaire de qualité et reconnue.

Faites comme elles!

Université du Québec
Télé-université

Information
(514) 522-3540 ou
1-800-665-4333
(sans frais)

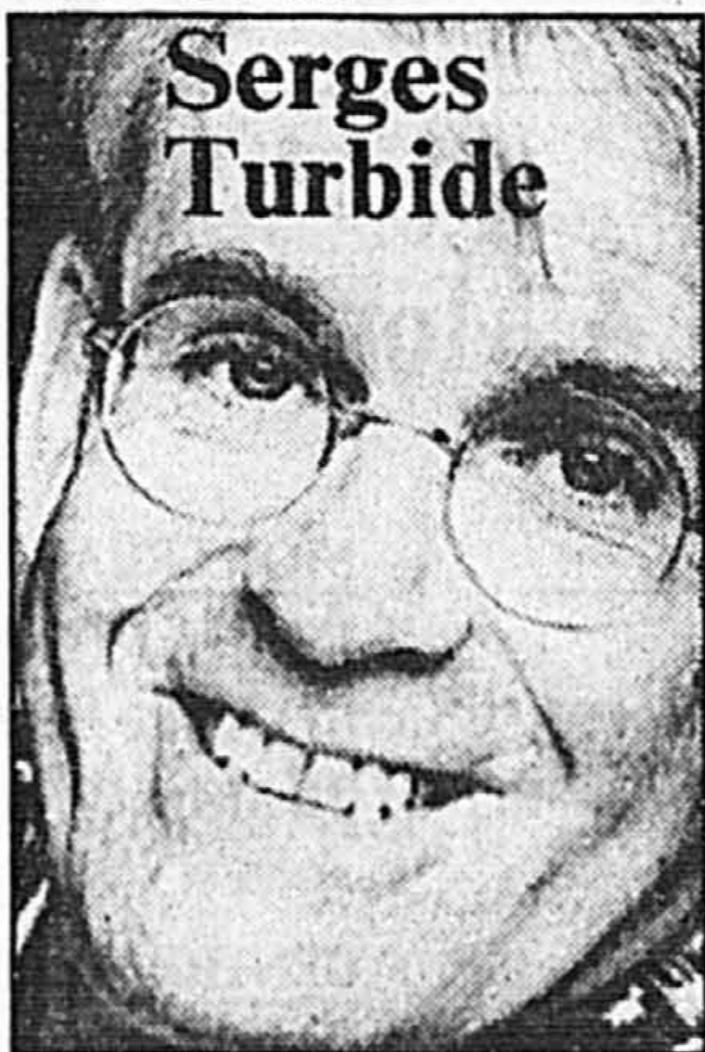
ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes: 3 à 7 personnes; admission continue; 1 à 5 fois / sem.; matin, après-midi, soir, samedi; 200 \$ / 30 h, 370 \$ / 60 h, tout compris. 100 % déductible d'impôt. Aussi disp. cours particuliers, formation en entreprise

Converlang
5268, av. du Parc 278-5309



cours du soir
● ANIMATEUR-TÉLÉ
● RECHERCHISTE
● COMMENTATEUR SPORTIF



L'INSTITUT FORMAT
1389, boul. René-Lévesque Est
(face à la Maison de Radio-Canada)
Inscription immédiate
● 527-6505



Inscrivez-vous dès maintenant

pour la session de septembre 1995



Apprendre, c'est pas bête

Entrez dans le monde des affaires

Programmes professionnels

- Techniques de bureau 412 (juridique, médical, tourisme, direction bilingue)
- Alternance travail-études en Techniques administratives 410
- Techniques juridiques 310
- Techniques de commerce international 900
- Techniques informatiques 420

Programme général

- Sciences humaines/administration 300

Cours offerts le jour et le soir.

Enseignement en français et en anglais.

D.E.C., A.E.C.



Mordez à belles dents dans l'emploi de votre choix

Possibilités de financement

SPRINT (Subventions et prêts individuels aux travailleurs)
Prêts et bourses
Prolongation des prestations d'assurance-chômage

Service de placement

Renseignements:
(514) 866-4622

Collège O'Sullivan de Montréal Inc.
1191, rue de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z2



Les Franco-Ontariens pourront gérer leurs écoles

Le gouvernement Rae créera d'ici 1998 jusqu'à 15 conseils scolaires francophones

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

Le gouvernement Rae accordera la pleine gestion scolaire aux francophones de l'Ontario et créera, d'ici 1998, jusqu'à 15 conseils scolaires francophones, dans le cadre d'une importante restructuration du système annoncée hier par le ministre de l'Éducation.

Cette restructuration prévoit par ailleurs que près de la moitié des 168 conseils scolaires anglophones existants disparaîtront d'ici les prochaines élections scolaires.

Le gouvernement veut réduire leur nombre de 40 à 50 p. cent et plafonner les dépenses d'administration, a indiqué le ministre de l'Éducation, M. David Cooke.

Le ministre a formé un groupe d'étude pour préparer cette restructuration.

Dirigé par un ancien ministre libéral, David Sweeney, et incluant un représentant franco-ontarien, Jean-Louis Bourdeau, un ancien enseignant de North Bay, le groupe a jusqu'à la fin de l'année pour redessiner les fron-

tières des nouveaux conseils scolaires.

Pour les Franco-Ontariens, ce nouveau découpage signifiera vraisemblablement des conseils scolaires couvrant un plus grand territoire que les actuelles sections de langues françaises.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'ajouter de l'argent neuf pour les nouveaux conseils scolaires.

« La réalité économique de nos jours, et pour l'avenir rapproché, c'est que les budgets de l'éducation ne vont pas croître », a déclaré hier M. Cooke.

Toutefois, son porte-parole Michel Rodrigue a indiqué qu'un fonds de transition d'une quarantaine de millions de dollars était prévu pour la mise en place des nouvelles structures.

De plus, l'on s'attend à des rentrées additionnelles de fonds pour les conseils francophones via la cueillette de taxes foncières, cueillette qui par le passé allait aux conseils scolaires anglophones.

Mais le ministre était averti de chiffres hier. On ne pouvait savoir combien d'argent signifiait la création des conseils, ni combien d'argent était présente-

ment dépensé pour l'éducation en français en Ontario, ni combien d'argent serait épargné par la fusion des conseils scolaires anglophones.

Une chose est sûre : il n'est pas question de prendre le Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto (CEFCUT) comme modèle pour les francophones : ce conseil, qui dispose d'un budget de 19 millions pour neuf écoles, est le plus coûteux au Canada.

Réactions

La pleine gestion scolaire pour les francophones de l'Ontario est réclamée depuis des années, et reconnue par les tribunaux.

Aussi, les représentants de la communauté franco-ontarienne se sont-ils montrés réjouis hier.

Toutefois, « on ne saute pas de joie », a indiqué Lorraine Gandolfo, présidente de l'Association des conseils scolaires francophones de l'Ontario.

D'une part parce que le processus doit passer par l'entremise du groupe de travail au lieu d'être directement mis en place dès que la communauté se sera entendue sur le nombre et l'étendue des conseils.

Et d'autre part parce qu'il n'y

a pas de garantie que cette politique sera reprise par le prochain gouvernement à Queen's Park.

Le gouvernement Rae est en fin de mandat et l'on s'attend à ce qu'il déclenche des élections pour la fin mai.

On sait que l'Opposition conservatrice refuse de créer de nouveaux conseils scolaires francophones.

Les libéraux, toutefois, acceptent le principe.

« Nous sommes en faveur de la gestion scolaire pour les francophones. Il reste à voir ce que le comité Sweeney recommandera », a indiqué hier le critique libéral à l'Éducation, Charles Beer.

Pour Rolande Faucher, la présidente du Conseil de l'éducation et de la formation des francophones de l'Ontario — un organisme créé par le gouvernement NPD — la création des conseils scolaires est « incontournable », peu importe qui sera au pouvoir en Ontario.

« Avec les jugements des tribunaux que nous avons en main, y'a pas un gouvernement qui pourrait prendre le pouvoir et empêcher que la chose se fasse », a-t-elle ajoutée.

SOLITAIRE À DIAMANT

À PRIX JAMAIS VU !

RIEN À PAYER AVANT JUIN '95*



À PARTIR DE
189 \$

Garantie de 3 ans contre la perte de vos diamants**

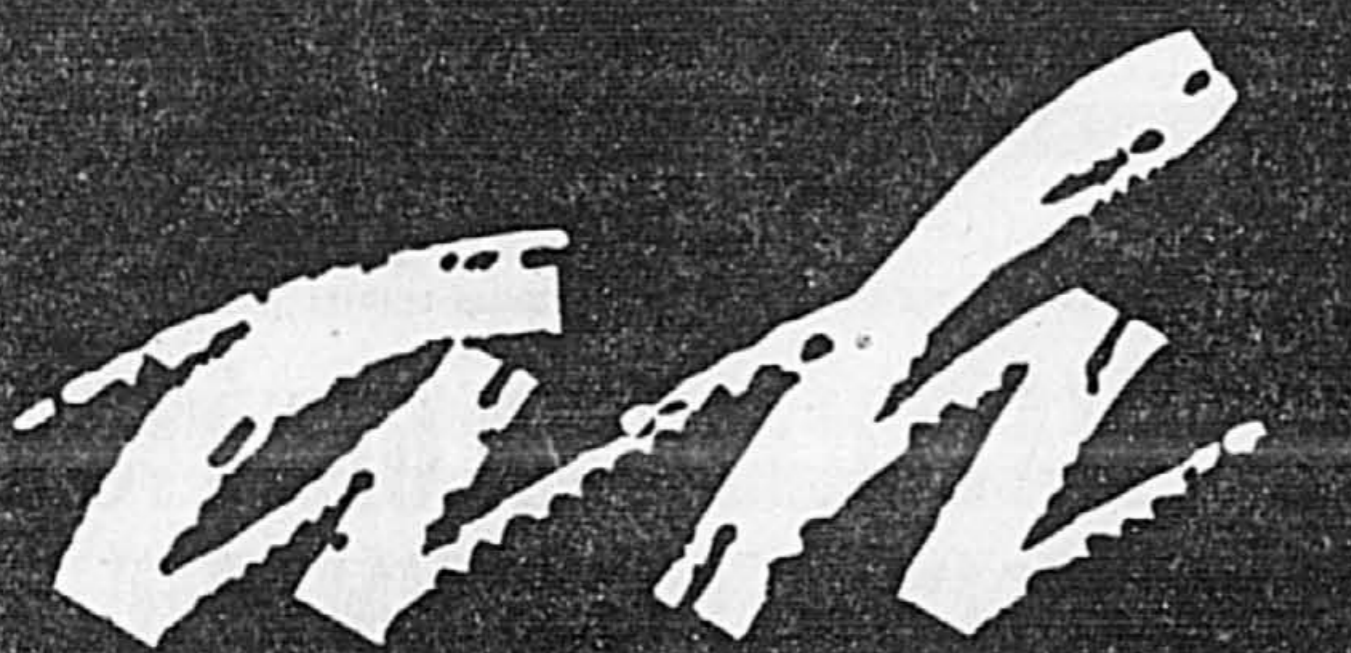
SOLITAIRE À DIAMANT OR 14K	Points total	Prix CM
0.10		189 \$
0.15		279 \$
0.20		369 \$
0.25		499 \$
0.30		649 \$



SOLITAIRE À DIAMANT OR 14K	Points total	Prix CM
0.35		749 \$
0.50		999 \$
0.60		1 449 \$
0.75		1 799 \$
1.00		2 899 \$

* Achat minimum de 300 \$ excluant les taxes. Sur accoutance ou crédit, ne payez que les taxes.
** Sauf sur les pierres de 0.50 points et plus, certaines conditions s'appliquent à cette garantie.

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212



les chanceux

Ils riront avec Girerd

GIRERD

Aide-mémoire



Disponible
chez tous
les bons
libraires

fides

Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux recevront une copie du livre «Aide-mémoire» de Jean-Pierre Girerd, qui réunit les meilleures caricatures publiées dans *La Presse*, une valeur de 24,95 \$.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Bergeron de Trois-Rivières Ouest	no 201090B04
Mme Laurencelle de Montréal	no 210571L00
M. Poitras de Pointe-Claire	no 210863P06
Mme Caron de Sainte-Adèle	no 210916C05
Mme Guillard de Pont-Viau	no 213675G02
M. Desjardins de Longueuil	no 222170D04
M. Cloutier de Longueuil	no 224222C08
M. Coziol de Longueuil	no 224417C07
M. Larose de Montréal	no 229004L02
M. Gagné de Fabreville	no 239839G04
M. Paquette de Brossard	no 264422P02
M. Fortin de Joliette	no 278640F00
M. Lesage de Beloeil	no 286262L03
M. Fratelli de Saint-Bruno	no 286563F01
Mme Bertrand de Blainville	no 210696B16

Jusqu'au 26 février, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à *La Presse*.

La valeur totale des prix offerts est de 2 620 \$. Les règlements sont disponibles à *La Presse*.

Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

Pour «participer», il suffit d'être abonné à

La Presse

285-6911

LE SEUL REER

qui vous permet d'économiser

2 fois plus d'impôt...

en plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE
1 800 567-FONDS

1 800 567-3663

À Montréal: (514) 383-FONDS

OUEST DE MONTRÉAL

Place Kirkland
2758, boulevard Saint-Charles

NOUVEL
EMPLACEMENT

RIVE-SUD - BROSSARD

Centre commercial Taschereau
6400, boulevard Taschereau
2^e étage

NOUVEL
EMPLACEMENT

MONTRÉAL

Édifice FTQ-Fonds de solidarité
8717, rue Berri

☉ Métro Crémazie

CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

Cours Mont-Royal Boutiques
1455, rue Peel, 4^e Niveau

☉ Métro Peel

NOUVEL
EMPLACEMENT

EST DE MONTRÉAL

Centre commercial Champlain
7770, rue Sherbrooke Est

☉ Métro Honoré-Beaugrand

NOUVEL
EMPLACEMENT

LAVAL

2506, boulevard Daniel-Johnson
(face au Carrefour Laval)

NOUVEL
EMPLACEMENT

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)